



HAL
open science

Saint-Gilles du-Gard, l'église abbatiale et les bâtiments monastiques

Andreas Hartmann-Virnich, Heike Hansen

► **To cite this version:**

Andreas Hartmann-Virnich, Heike Hansen. Saint-Gilles du-Gard, l'église abbatiale et les bâtiments monastiques. *Bulletin Monumental*, 2013, Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman, 171 (4), pp.293-338. halshs-01109205

HAL Id: halshs-01109205

<https://shs.hal.science/halshs-01109205v1>

Submitted on 16 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

b u l l e t i n m o n u m e n t a l



Tome
171-4
Année
2013

Saint-Gilles-du-Gard

Nouvelles recherches
sur un monument majeur de l'art roman

s o c i é t é f r a n ç a i s e d ' a r c h é o l o g i e

b u l l e t i n
m o n u m e n t a l

Tome
171-4
Année
2013

s o c i é t é
f r a n ç a i s e
d ' a r c h é o l o g i e

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07, mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Revue trimestrielle, t. 171-IV, décembre 2013

ISSN : 0007-4730

CPPAP : 0112 G 86537

ISBN : 978-2-901837-47-3

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris

Tél. librairie 01 43 26 96 73 - Fax 01 43 26 42 64

achats@librairie-picard.com

www.librairie-picard.com

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman. Avant-propos</i> , par Andreas Hartmann-Virnich.....	291
<i>Saint-Gilles-du-Gard. L'église abbatiale et les bâtiments monastiques. Nouvelles recherches archéologiques</i> , par Andreas Hartmann-Virnich et Heike Hansen.....	293
<i>Cartographie géoradar de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Agathe Crespin, Gérald Vacheyroux, Michel Dabas, Andreas Hartmann-Virnich.....	339
<i>Saint-Gilles-du-Gard. La restitution 3D : un outil au service de la réflexion archéologique</i> , par Götz Echtenacher, Heike Hansen et Andreas Hartmann-Virnich.....	341
<i>L'étude des mortiers de l'abbaye de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Bénédicte Palazzo-Bertholon.....	343
<i>La façade de l'ancienne abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard. Recherches d'archéologie du bâti sur la construction</i> , par Heike Hansen	345
<i>Une représentation de monnaies à la façade de l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Jérôme Bénézet.....	375
<i>L'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard. Les vestiges architecturaux du sous-sol d'après les investigations archéologiques</i> , par Andreas Hartmann-Virnich et al.....	377
<i>Les fragments de sculpture architecturale issus des fouilles du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard</i> , par Andreas Hartmann-Virnich et Marie-Pierre Bonetti.....	391
<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman. Conclusion</i> , par Andreas Hartmann-Virnich...	399
<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman. Bibliographie</i>	401

ACTUALITÉ

Gironde. <i>Bordeaux. Restauration du portail Royal de la cathédrale</i> (Markus Schlicht).....	407
Tarn-et-Garonne. <i>Moissac. Découverte d'une chapelle mariale (?) dans l'abbaye, état des lieux</i> (Estelle Bouillon et Chantal Fraïsse, Jean-Michel Garric, Patrice Georges-Zimmermann et Boris Kerampran).....	412
Vienne. <i>Poitiers. Une nouvelle sculpture du portail nord de l'église collégiale Saint-Hilaire-le-Grand</i> (Delphine Galloy et Jean-Marie Guillouët).....	416

CHRONIQUE

Archéologie. <i>Bilan de soixante ans d'archéologie médiévale en Provence</i> (Jean Chapelot). — <i>L'abbaye de Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres) : découverte d'un cloître du XII^e siècle</i> (Pascale Brudy).....	421
Architecture religieuse anglaise. <i>Nouvelles sources de datation pour les cathédrales de Winchester et de Canterbury</i> (Alexandra Gajewski)	422
Renaissance et XVII ^e siècle. <i>Signalement : La Renaissance à Nancy et en Lorraine</i> (Dominique Hervier). — <i>Architecture et décor de l'œuvre Notre-Dame de la cathédrale de Strasbourg : une vision renouvelée</i> (Dominique Hervier). — <i>La main de Jacques Lemercier au portail des Pénitents bleus de Toulouse ?</i> (Dominique Hervier).....	423
Sculpture et vitrail. <i>Les portes de bronze d'Augsbourg</i> (Bertrand Jestaz). — <i>Autour de Sluter, deux maîtres de la sculpture bourguignonne du XV^e siècle à redécouvrir</i> (Brigitte Maurice-Chabard). — <i>Remaniement prévu des vitraux des Dominicains de Strasbourg : en préalable, une synthèse des connaissances</i> (Françoise Gatouillat).....	425
Jardins en France et en Suisse. <i>Les jardins de Beauvezeix (Puy-de-Dôme) au XVIII^e siècle : un cas tardif de jardin régulier</i> (Dominique Hervier). — <i>Signalement : restitution d'un jardin d'automates à la fin du XVIII^e siècle en Alsace</i> (Dominique Hervier)	429

BIBLIOGRAPHIE

Architecture. Alexandre Maral, <i>La chapelle royale de Versailles. Le dernier grand chantier de Louis XIV</i> (Marianne Cojannot-Le Blanc). — <i>Patrimoine hospitalier en Bourgogne</i> (Bernard Sonnet). — Isabelle Duhau, Pierre-Louis Laget et Claude Laroche, <i>L'hôpital en France. Histoire et architecture</i> (Françoise Hamon). — François DIEU et Paul MBANZOULOU (dir.), <i>L'architecture carcérale. Des mots et des murs</i> (Fabienne Doulat). — Claire Vignes-Dumas, coordinatrice, <i>1905-2000. Les édifices religieux du XX^e siècle en Île-de-France. 75 lieux de culte « Patrimoine du XX^e siècle »</i> (Françoise Hamon). — Anne-Laure Juillerat, Claire Piguet et Jean-Pierre Jelmini, <i>Dupeyrou, un homme et son hôtel</i> (Claire Ollagnier).....	431
Ville. Pierre Pinon, <i>Paris détruit. Du vandalisme architectural aux grandes opérations d'urbanisme</i> (Alexis Markovics). — Alain Barbillon et René Elter (dir.), <i>Nancy, la ville révélée. La renaissance d'une capitale</i> (Isabelle Chave).....	436
Restauration et patrimoine. Florence Contenay, Benjamin Mouton, Jean-Marie Pérouse de Montclos, <i>L'École de Chaillot. Une aventure de savoirs et de pratiques (Architecture et Patrimoine)</i> [Marie-Paule Arnauld]. — Arnaud Timbert, <i>Restaurer et bâtir. Viollet-le-Duc en Bourgogne</i> (Patrick Ponsot).....	438
Peintures. Hélène Millet et Claudia Rabel avec une contribution de Bruno Mottin, <i>La Vierge au manteau du Puy-en-Velay. Un chef-d'œuvre du gothique international (vers 1400-1410)</i> [Rose-Marie Ferré].....	439
Vitrail. Meredith Parsons Lillich, <i>The Gothic Stained Glass of Reims Cathedral</i> (Patrick Demouy).....	441
Textile religieux. Philippe Bardelot, Irène Jourd'heuil, Jean-Baptiste Lebigue, <i>Le vestiaire liturgique de la cathédrale de Bourges. Textiles religieux des XIX^e et XX^e siècles</i> (Danièle Véron-Denise).....	443
RÉSUMÉS ANALYTIQUES.....	445
LISTE DES AUTEURS.....	451

Comité des publications **Marie-Paule ARNAULD**
Conservateur général du patrimoine honoraire
Françoise BOUDON
Ingénieur de recherches honoraire, CNRS
Isabelle CHAVE
Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales
Alexandre COJANNOT
Conservateur du patrimoine, Archives diplomatiques
Thomas COOMANS
Professeur, University of Leuven (KU Leuven)
Thierry CRÉPIN-LEBLOND
Conservateur général du patrimoine, directeur du musée d'Écouen
Vincent DROGUET
Conservateur en chef du patrimoine, château de Fontainebleau
Nicolas FAUCHERRE
Professeur, université d'Aix-Marseille
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP
Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de
l'art et archéologie
Étienne HAMON
Professeur, université de Picardie-Jules Verne
François HEBER-SUFFRIN
Maître de conférences honoraire, université de Nanterre
Paris ouest-La Défense
Dominique HERVIER
Conservateur général du patrimoine honoraire
Bertrand JESTAZ
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Claudine LAUTIER
Chercheur honoraire, CNRS
Emmanuel LURIN
Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne
Jean MESQUI
Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de
l'art et archéologie
Jacques MOULIN
Architecte en chef des Monuments historiques
Philippe PLAGNIEUX
Professeur, université de Besançon
Éliane VERGNOLLE
Professeur honoraire, université de Besançon

Directeur des publications **Marie-Paule ARNAULD**
Rédacteur en chef **Éliane VERGNOLLE**

Actualité **Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**
Chronique **Dominique HERVIER**
Bibliographie **Françoise BOUDON**

Secrétaire de rédaction **Nathalie LEBLOND-DECOUX**
Infographie et P.A.O. **David LEBOULANGER**

Maquette graphique **L'ARCHITECTURE GRAPHIQUE**

*Les articles pour publication, les livres et articles pour recension
doivent être adressés à la Société Française d'Archéologie,
5, rue Quinault, 75015 Paris
E-mail : sfa.sfa@wanadoo.fr*

Comité scientifique **Jean-Pierre BABELON**
Françoise BERCÉ
Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD
Peter KURMANN
Willibald SAUERLÄNDER
Neil STRATFORD

COMITÉ D'HONNEUR

Guy BARRUOL
Georges COSTA
Charles DUGUET
Alain ERLANDE-BRANDENBURG
Michel JANTZEN
Jean-Claude ROCHETTE

BUREAU

Président **Marie-Paule ARNAULD**
Vice-Présidents **Éliane VERGNOLLE, Bertrand JESTAZ**
Secrétaire Général **Isabelle CHAVE**
Secrétaire Général adjoint **Philippe DUBOST**
Trésorier **Marc DE VLIEGER**
Trésorier adjoint **Françoise HAMON**
Chargé de l'organisation des Congrès **Jean-Philippe ROEBBEN**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Paule ARNAULD, Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Françoise BOUDON, Quitterie CAZES, Jean CHAPELOT, Monique CHATENET, Bruno CHAUFFERT-YVART, Isabelle CHAVE, Philippe CONTAMINE, Thierry CRÉPIN-LEBLOND, Marc DE VLIEGER, Frédéric DIDIER, Vincent DROGUET, Philippe DUBOST, Yves ESQUIEU, Nicolas FAUCHERRE, Bernard FONQUERNIE, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre-Antoine GATIER, Jean GUILLAUME, Françoise HAMON, Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Bernard JOLY, Vincent JUHEL, Jean-François LAGNEAU, Jean MESQUI, Claude MIGNOT, Jacques MOULIN, Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, Philippe PLAGNIEUX, Michel RIVET, Jean-Philippe ROEBBEN, Élisabeth TABURET-DELAHAYE, Éliane VERGNOLLE.

SITE SFA

Découvrez le nouveau site de la Société Française d'Archéologie :

www.sfa-monuments.fr

SAINT-GILLES-DU-GARD

L'ÉGLISE ABBATIALE ET LES BÂTIMENTS MONASTIQUES NOUVELLES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Andreas HARTMANN-VIRNICH * et Heike HANSEN **

INTRODUCTION

La façade occidentale et l'escalier en vis du chevet de l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard, chefs d'œuvre de l'art roman méridional, n'ont cessé de susciter l'intérêt des historiens de l'art à partir de la publication, au milieu des années 1830, des illustrations du second tome du Languedoc dans la série des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* du baron Taylor¹, et de la description de Prosper Mérimée dans son *Voyage dans le Midi de la France*². Le présent recueil d'articles, nouvelle contribution à cette littérature foisonnante, ne constitue pas une monographie exhaustive. Centré sur les résultats des recherches récentes de ses auteurs, il se dispense d'une nouvelle synthèse historiographique et bibliographique, fort du bilan déjà publié en 2000 dans les actes du 157^e *Congrès archéologique de France* avec la première esquisse d'une nouvelle lecture archéologique. Depuis la publication des articles du *Congrès du Gard*³, la thèse de doctorat de Heike Hansen sur la construction de la façade, soutenue en 2006, a ouvert, pour la première fois dans l'histoire de la recherche sur l'insigne édifice, une enquête d'archéologie du bâti, fondée sur le relevé pierre-à-pierre exact et exhaustif de l'ensemble des structures analysées⁴. En 2004, la conduite d'une première campagne de sondages au pied de la façade et à l'intérieur de la crypte⁵, ainsi que de sondages préparatoires dans l'ancienne aire claustrale en 2009⁶ renouèrent avec l'archéologie du sous-sol, trente ans après les dernières fouilles entreprises dans les années 1970 par l'association archéologique locale⁷. Parmi les recherches récentes sur les sources

écrites relatives à l'histoire de l'abbaye de Saint-Gilles, les publications de Marcel et Pierre-Gilles Girault⁸ et de Florian Mazel⁹ ont apporté de nouvelles réflexions stimulantes sur la configuration monumentale du monastère et de ses édifices de culte d'après le témoignage des textes antérieurs au XIII^e siècle. La chronologie controversée de la façade et de l'église fut réexaminée il y a peu par Jochen Zink, à partir d'une lecture du monument calquée sur la chronologie des dates historiques à l'appui de la datation précoce traditionnelle de la façade romane, assortie de la restitution aussi audacieuse qu'imaginaire, car infondée sur le plan archéologique et chronotypologique, du plan et des vestiges hypothétiques d'une abbatiale préromane¹⁰.

Réalisés de 2009 à 2011, les travaux du projet de recherche franco-allemand *Aegidiana* sont au cœur du présent dossier. Cofinancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG) avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon, ce projet visait la mise en œuvre d'un relevé et d'une étude archéologique de l'ensemble du site abbatial, accompagnés d'un programme de fouilles archéologiques et de recherches d'archives. La collaboration bilatérale de deux laboratoires partenaires, placée sous la codirection d'Andreas Hartmann-Virnich pour le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée d'Aix-en-Provence (LA3M UMR 7298, CNRS-Aix-Marseille Université)¹¹, et de Klaus Jan Philipp pour l'*Institut für Architekturgeschichte* (IFAG) de l'Université de Stuttgart, a permis de fédérer des compétences complémentaires en matière de relevé numérique et manuel,

de fouille et d'expertise archéologique et archivistique. En appréhendant l'évolution du bâti sur le site dans son ensemble, la restitution des structures disparues, la chronologie des formes architecturales et des techniques constructives en vue de leur étude comparative, le projet devait contribuer à l'élaboration des stratégies pour la future restauration, conservation, réhabilitation et mise en valeur patrimoniale, et inaugurer un accompagnement archéologique permanent.

Le projet *Aegidiana*, fondé sur la complémentarité des fouilles archéologiques¹², de la recherche d'archives¹³, de l'étude des matériaux¹⁴ et du relevé d'élévation, réalisé sous la forme d'un relevé pierre-à-pierre global au tachéomètre, d'une documentation mono-photogrammétrique et d'un vaste programme de relevés manuels pierre-à-pierre hautement détaillés à l'échelle du 10^e tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église inférieure¹⁵, permit de vérifier, de corriger et de préciser l'ordre de la construction de l'ensemble monumental dont nous esquissons les acquis majeurs à titre d'annonce : l'étude archéologique confirme la date tardive de l'église romane, édifiée à cheval sur un tiers de l'ancien cloître déjà en place, dont les galeries, identifiées en fouille, et les bâtiments monastiques avaient été partiellement reconstruits ou modifiés. Le relevé et l'analyse des innombrables irrégularités, changements et repentirs au cours d'un chantier éminemment complexe, conditionné au départ par le emploi de matériaux retaillés et de maçonneries fragmentaires comme, probablement, par le maintien en élévation temporaire d'édifices antérieurs, révèlent de manière indirecte l'impact du bâti préexistant, objet des

investigations géophysiques et archéologiques présentes et à venir. L'étude des matériaux a confirmé le remploi d'un important lot de pierres retaillées et provenant d'un édifice roman plus ancien, comprenant notamment la célèbre inscription attestant une fondation en 1116 – fondation unanimement confondue jusqu'à présent avec celle de l'abbatiale actuelle, en dépit des indices stylistiques et typologiques qui plaident pour un début du chantier dans le dernier tiers ou le dernier quart du XII^e siècle seulement. La fouille archéologique dans l'ancien cloître, cofinancée par le programme franco-allemand et la Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon, a permis pour sa part d'élucider l'histoire médiévale et postmédiévale de l'espace claustral, avec l'épierrement complet des galeries romanes vers la fin du XVIII^e siècle, et de remonter aux origines de l'occupation du secteur, dont le phasage a pu être précisé grâce aux datations archéologiques et archéométriques. Cette fouille a mis en évidence le remblaiement d'une dépression naturelle au début du haut Moyen Âge – cause probable de l'instabilité de la future église romane – suivi de la construction de grands bâtiments à l'époque pré- ou proto-carolingienne – bâtiments rasés dès avant une réoccupation au X^e siècle qui précéda à son tour le cimetière, installé vers le début du XIII^e siècle avec l'ensemble claustral roman. La déchéance du monastère, converti en collégiale en 1538 et enfin supprimé en 1777, attestée par les sources écrites – que les recherches d'archives ont permis de compléter pour les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles –, se traduisit manifestement par une laïcisation du cimetière, l'ancienne aile orientale étant remplacée dès 1602-1603 par une chapelle des Pénitents. Si les destructions massives consécutives aux guerres de Religion rendent difficile la restitution de l'ordonnance de l'édifice roman, qui au demeurant ne fut selon toute probabilité jamais complètement achevé, le processus de la mise en œuvre des parties conservées peut désormais être retracé dans le détail. La description des étapes constructives, illustrées par une maquette tridimensionnelle virtuelle, dont la mise en œuvre complexe prend en

compte les irrégularités dimensionnelles et structurelles des composantes architecturales afin de servir d'outil pour la réflexion archéologique, s'est limitée à l'église inférieure et à une partie des bâtiments monastiques, en attendant l'achèvement des recherches sur l'église haute et la publication de leurs résultats dans un volume ultérieur.

ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE MONUMENTALE DE L'ABBAYE ARCHÉOLOGIE ET SOURCES ÉCRITES

Le cadre monumental de l'abbaye du haut Moyen Âge au début du XII^e siècle

La recherche sur l'histoire monumentale médiévale de l'abbaye de Saint-Gilles ne peut s'appuyer que sur un nombre limité de données historiques, comme le montre l'examen critique des sources écrites dont Florian Mazel vient de réétudier l'arrière-plan hagiographique et historique¹⁶. Si la première légende de saint Gilles, rédigée vers l'an mil au sein du monastère¹⁷, met en scène le cadre de vie sauvage dans lequel l'ermite se serait installé après un premier séjour en Septimanie, la réalité matérielle des origines, trop évanescence pour avoir laissé des traces archéologiques vérifiables, reste incertaine. Empruntée à des sources d'époque carolingienne, l'image d'un lieu sylvestre isolé et désert veut avant tout justifier l'absence de toute autre tutelle que celle du souverain fondateur, représenté sous les traits du roi goth Flavius. D'après la *vita*, une « terre tout autour du monastère qui s'étend sur un espace de cinq milles » (*terra circumcirca monasterium quinque miliariorum spatio porrecta*) aurait alors fait l'objet d'une donation royale¹⁸. En revanche, la mention de la construction de deux églises dédiées l'une à saint Privat et l'autre, près de la grotte de l'anachorète, à saint Pierre et à tous les apôtres, de même que le voyage de Gilles à Rome, où ce dernier aurait sollicité et reçu l'immunité pontificale, reflètent sans doute la topographie religieuse contemporaine de la

rédaction du récit, et le souci des moines de rattacher l'exemption, régulièrement contestée au cours des XI^e et XII^e siècles, aux origines mêmes du monastère.

L'épisode légendaire de la rencontre du saint avec le « roi Charles de France », qui aurait obtenu l'absolution d'un grave péché grâce à l'intercession de Gilles, inscrit, quant à lui, les origines de l'abbaye en tant que telle dans l'histoire carolingienne, conformément au plus ancien diplôme connu, daté de 814, dans lequel Louis le Pieux évoque l'existence d'une *cellula* dans la *vallis Flaviana* dédiée à « saint Pierre prince des apôtres » et soumise à l'autorité de l'évêque de Nîmes – source de conflits à venir. Le saint éponyme n'est, quant à lui, mentionné que vers 875 dans le martyrologe d'Usuard. Vers 882-884 puis probablement en 904, deux bulles pontificales évoquent respectivement le *monasterium quod vocatur Vallis Flaviana* et le *monasterium sancti Petri in Gothia*, confirmant la dédicace à saint Pierre auquel le nom du légendaire saint fondateur n'est pas encore associé, tandis que le terme de *monasterium* semble suggérer l'existence d'une communauté plus importante qu'au début du siècle. L'invention du corps du saint, en 925¹⁹, précéda le changement de vocable du monastère, qui figure pour la première fois sous le nom de *sanctus Aegidius* dans le testament de Raimond, comte de Rouergue, en 961. L'exemption pontificale, accordée effectivement dès 879, comme les séjours de l'abbé de Figeac Adacius en 988 et du roi Robert le Pieux en 1019/1020, venus en pèlerinage, confirment la réputation croissante de l'abbaye et du saint, en l'honneur duquel l'évêque Fulbert de Chartres composa peu avant 1029 un office qui, « très local en apparence, connaîtra une grande fortune à partir du XIII^e siècle »²⁰. De la diffusion du culte et du prestige du saint témoigne la dédicace à saint Gilles de l'autel majeur de la crypte de la cathédrale de Spire, en 1039²¹. Source de convoitises et de conflits d'intérêt entre les comtes de Toulouse et l'évêque de Nîmes, l'abbaye fut rattachée à Cluny à l'initiative de la comtesse Almodis²², et ne recouvrit son autonomie définitivement qu'en 1119 puis en 1132,

après que Raymond IV, comte de Saint-Gilles, eut formellement abandonné ses droits en 1090-1096²³, avant de partir en Terre sainte comme *miles sancti Petri*²⁴.

Si les fouilles conduites en 2010 dans l'ancien cloître de l'abbaye médiévale²⁵ ont mis au jour des traces inédites de l'occupation du site au haut Moyen Âge, rien ne confirme encore le lien des vestiges avec l'espace monastique avant le XII^e siècle. Dans la stratigraphie, de faibles indices d'une occupation protohistorique installée sur le terrain naturel en nette pente vers le sud, dépression ou ancien vallon, précèdent les premières traces d'une présence humaine plus conséquente à partir du milieu du V^e siècle de notre ère, avec l'apport d'un remblai, scellé sous une sédimentation naturelle attestant une activité alluviale. Vers le VII^e siècle fut édifié puis agrandi un bâtiment dont les murs orthogonaux, non maçonnés mais soigneusement construits à double parement, renferment un foyer dallé. Abandonné et arasé vers le VIII^e ou au début du IX^e siècle, cet habitat dont l'orientation semble préfigurer celle des plus anciennes structures identifiables du monastère roman, disparut bien avant le creusement de quatre larges et profonds silos dans le courant du X^e siècle. Un niveau de destruction atteste l'existence de constructions maçonnées datées du XI^e ou du tout début du XII^e siècle, démantelées apparemment lors de la construction des arcades du cloître roman au début du XIII^e siècle²⁶.

Parmi les rares éléments architecturaux antérieurs à l'abbatiale romane, il faut particulièrement regretter la perte des restes d'une ancienne confession, dégagés en juillet-août 1864 dans la travée centrale de la crypte et supprimés aussitôt pour la création d'un espace cultuel dans le goût de l'époque²⁷. Les descriptions de l'architecte Henry Révoil²⁸, chargé du dégagement et des travaux en sous-œuvre, et celles du curé de l'époque²⁹ restent trop sommaires pour permettre une restitution des vestiges, en l'absence de dessins ou de photographies³⁰. Sous le sol, qui avait déjà été abaissé une première fois en 1842³¹, un puissant remblai maçonné, épais de 2,60 à 2,80 m,

couvrait le sarcophage du saint³². Ce massif lié au « ciment de granit », d'une superficie de 5 m², formait un amas désorganisé de blocs en remploi, sous une dalle monolithe de 2,80 x 1,20 m qui pourrait avoir appartenu à un dispositif monumental abritant la tombe³³. Il pourrait en aller de même pour un devant de sarcophage paléochrétien retrouvé sous la dalle, qui recouvrait un assemblage désorganisé de fragments de décors architecturaux et funéraires d'origine incertaine : tronçons de colonnes, bases, blocs de grand appareil, un chapiteau et trois cippes antiques³⁴. À son ouverture, le sarcophage contenait des ossements reconnus comme complémentaires de ceux transférés à Saint-Sernin de Toulouse en 1562 lors des guerres de Religion. Or, si des reliques du saint avaient été élevées dès le début du XII^e siècle, d'après le *Liber quintus sancti Iacobi*, composé pour l'essentiel entre 1110 et 1140³⁵, qui donne une description détaillée de sa châsse³⁶, la vénération continue du lieu thaumaturge de sa sépulture, attestée par les sources écrites³⁷, suggère qu'une partie du corps était toujours présente et protégée, puisque le *Liber Sancti Iacobi* insiste explicitement sur l'impossibilité avérée d'enlever les reliques du saint de son propre sarcophage³⁸. La présence de deux tombes sous tuiles « non loin du sarcophage de S. Gilles »³⁹, comparables à celles des VI^e-VII^e siècles reconnues au pied des fondations de la façade⁴⁰, pose la question du contexte funéraire originel.

À deux mètres du sarcophage⁴¹, un mur transversal « de grand appareil », conservé sur une longueur de près de 4 m pour une hauteur de 1,5 m et une épaisseur de 0,53 m⁴², comportait « l'entrée d'un caveau et une petite fenêtre ronde, garnie de son fer en croisillon. Il est difficile de préciser ce qu'a été cette construction et à quelle époque elle remonte. — Mais il est à présumer qu'elle faisait partie d'une des anciennes chapelles qui furent démolies à l'époque de la construction de la crypte de l'église abbatiale.... »⁴³. La position de l'oculus dans l'axe du sarcophage⁴⁴ permet d'identifier l'ouverture comme la *fenestella* d'une confession à laquelle on pouvait accéder par une porte⁴⁵.

L'église de 1116

Si le passage d'Urbain II en juillet 1096 donna lieu à la consécration d'un autel⁴⁶, rien ne permet de lui associer une activité constructive attestée ou identifiable. L'histoire monumentale de l'abbaye ne se précise qu'avec la fondation, en 1116, d'une nouvelle abbatiale (selon un récit rédigé de façon rétrospective dans les années 1150-1166 par le continuateur anonyme du livre des *Miracula sancti Egidii*, dont la rédaction avait été commencée vers 1121-1124 par le bibliothécaire du monastère Pierre Guillaume)⁴⁷. Le récit du miracle⁴⁸ mentionne la destruction des trois églises alors existantes dont la configuration est donnée avec une précision inhabituelle, tant pour le cadre monumental que l'auteur anonyme semble avoir connu *de visu*, que pour les conditions difficiles d'un chantier qui aurait pu mettre en danger les pèlerins pendant les travaux de démolition⁴⁹ : « Lorsque nous posâmes les fondations de la nouvelle basilique l'an de l'incarnation du Seigneur 1116, car l'autre église était moins spacieuse et ne pouvait accueillir la foule des arrivants, nous nous adonnions à l'œuvre du renversement des églises. Alors que nous détruisions l'église majeure, qui avait été bâtie anciennement avec trois très grands espaces voûtés (*criptis maximis*) et des pierres équarries, ainsi que l'église Saint-Pierre, qui pouvait contenir quatre-vingt frères dans le chœur, ensemble avec le passage (*porticus*) de pierre qui lui était attenant du côté nord et qui s'étendait du chevet de l'église supérieure jusqu'à l'extrémité de l'église Saint-Pierre dans le sens de la longueur, par lequel les frères avaient coutume de sortir en procession les jours de fête solennelle, et qui était appelée depuis les temps anciens *via sacra*, et que nous détruisions aussi l'église Sainte-Marie, se manifesta l'admirable force de Dieu tout puissant »⁵⁰.

Ce texte quelque peu équivoque suggère l'existence d'une église majeure à deux niveaux dont le chevet supérieur, situé au-dessus d'une *cripta* anciennement voûtée abritant le corps du saint⁵¹, était relié à une autre église dédiée à saint Pierre par une galerie maçonnée accolée au côté

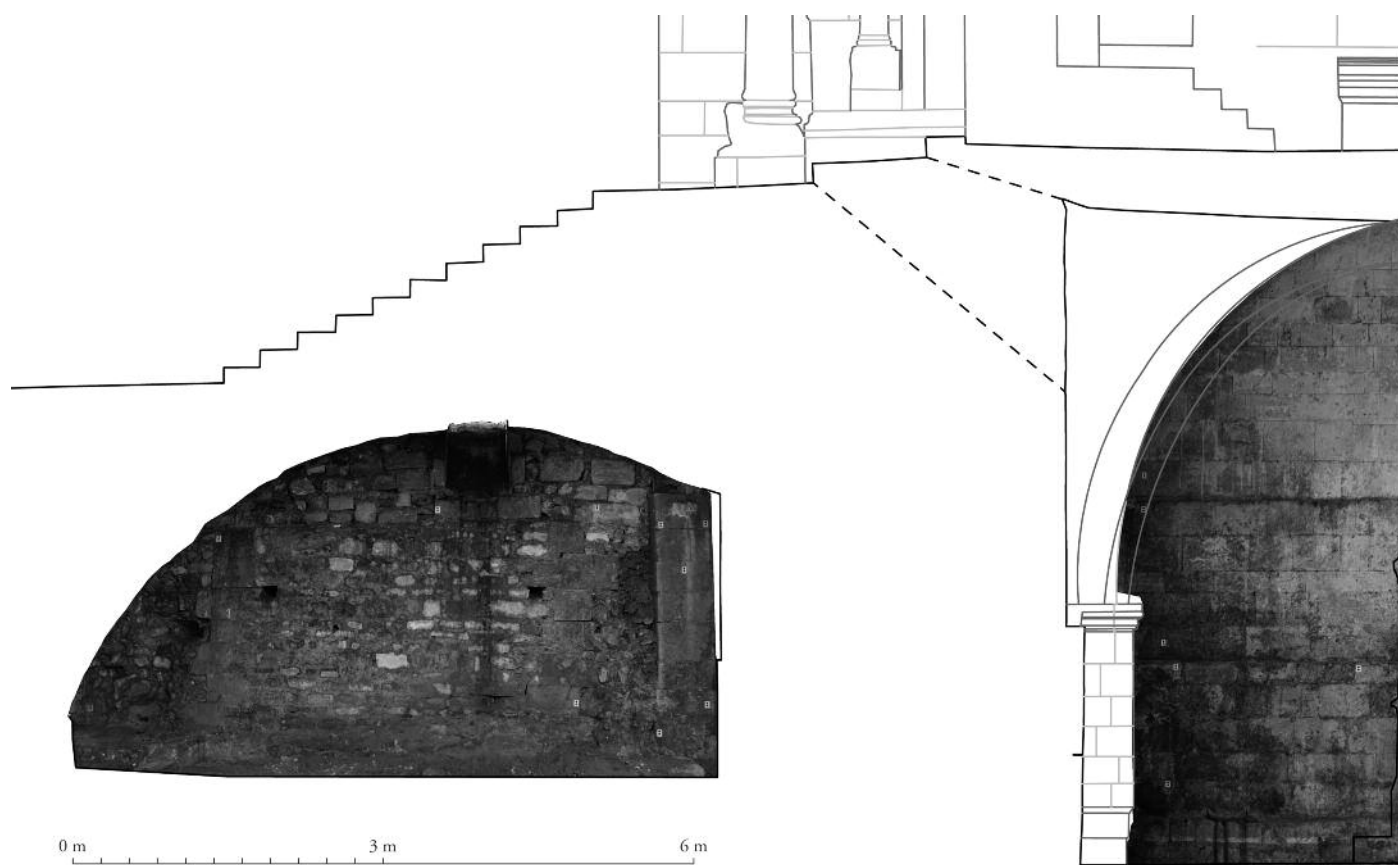


Fig. 1 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, mur nord sous l'escalier, au nord-ouest du soubassement de la façade occidentale (relevé tachéométrique et photoredressement H. Hansen, 2009-2011).

nord de cette dernière : un dispositif de circulation attesté, par exemple, à l'abbaye de Saint-Claude (Jura) au XI^e siècle⁵². Les deux édifices auraient été alignés sur un axe longitudinal – probablement selon le dénivellement du terrain –, l'église Saint-Pierre étant située à l'est de l'église majeure⁵³, et l'église Sainte-Marie à un emplacement non spécifié. On constate que le vocable de saint Privat est absent, et que celui de saint Pierre, qui correspond à l'église principale dans le récit de la fondation du monastère, n'est pas celui de l'« *ecclesia maior* », bien que cet édifice abrite le « *chorus* » des moines dont le nombre considérable de quatre-vingt personnes suppose un édifice assez spacieux, et une communauté et une *familia* encore plus nombreuses. Si la disposition des édifices fut effacée par leur destruction, le souvenir de la *porticus lapidea* appelée « *via sacra* » survivra dans la titulature de l'office du sacriste jusqu'à la sécularisation de l'abbaye en 1538⁵⁴. Et si la démolition de trois églises au profit d'un

seul édifice abbatial plus grand suppose une réorganisation spatiale et liturgique substantielle, elle ne fut peut-être pas complète, si l'on en juge d'après le mur découvert en 1843 devant la façade (fig. 1) : « Au nord des fondations on a rencontré un mur avec contrefort qui a été coupé pour la construction de la Basilique. C'est sans doute un mur qui avait appartenu à une église, puisqu'on a trouvé des croix grossièrement gravées contre le contrefort, et au pied plusieurs sarcophages en pierre et des ossements »⁵⁵. La construction en appareil mixte de ce mur, dont les contreforts ou piles en moyen appareil sont arasés à fleur de parement, ne saurait être antérieure à la fin du XI^e siècle et son appartenance à l'une des églises détruites en 1116 laisserait supposer que l'édifice dont il faisait partie était alors de construction récente.

D'après le célèbre récit rétrospectif du continuateur des *Miracula*, les murs de

l'église commencée en 1116 atteignirent rapidement une hauteur suffisante pour qu'un homme risquât la mort en tombant du lit d'attente⁵⁶. Au terme de sa construction, l'édifice comportait une église inférieure, où la communauté célébrait la *missa matutinalis* avant de monter en procession *ad altare superius*, l'autel majeur de l'église supérieure qui accueillait les fidèles⁵⁷, ceux-ci n'étant permis de prier « devant le tombeau du saint »⁵⁸ qu'à titre exceptionnel : vers 1138-1152, l'autel de Saint-Gilles « nouvellement fait » répondait à « l'autre autel inférieur... où le corps du saint repose inhumé depuis les temps anciens » et auquel les fidèles ne pouvaient accéder que sur autorisation spéciale, et sous bonne garde⁵⁹. Le 11 mai 1166, une guérison intervint devant la tombe du saint dans la « crypte inférieure »⁶⁰.

La date de 1116 correspond à celle donnée par la célèbre inscription incorporée dans le premier contrefort méridional

de la nef, à l'angle occidental de la cinquième assise au-dessus du sol actuel, dans l'ancienne galerie nord du cloître (fig. 2)⁶¹. Le texte, déjà publié dans son état mutilé par Prosper Mérimée, mentionne le début de la construction de « ce temple de Saint-Gilles » le lundi de l'octave de Pâques 1116 : *(AN)NO D[OMI]NI M°C°XVI° HOCTE[M]PLV[M] / (SANCTI) ÆGIDIÏ ÆDIFICARI CEPIT / (MENSE) AP[RIL]L[IS] FER[I]A II IN OCTAB[A] PASCHE*⁶². Toutefois, si l'inscription est en soi considérée comme authentique⁶³, sa position décalée sur la face du bloc⁶⁴ est sans rapport avec son emplacement actuel ; par ailleurs, la pierre se situe dans un niveau de construction caractérisé, à l'extérieur, par le emploi massif de blocs retaillés, de formats et de matériaux divers (fig. 3) et, à l'intérieur, par l'un de ces changements d'axe et d'aplomb qui intervinrent à plusieurs reprises au cours du chantier de l'église inférieure. Tout porte donc à croire que l'inscription et les matériaux en emploi furent prélevés sur un édifice antérieur. Or, l'étude archéologique atteste que l'église actuelle fut construite au détriment de l'espace claustral du XII^e siècle, déjà en place, tandis que la

date tardive de son architecture est confirmée sans équivoque par l'ensemble des données typologiques, techniques et stylistiques, et même celles de la numismatique (la représentation des monnaies dans la scène de l'achat des aromates est en effet suffisamment précise pour qu'on puisse les dater de la fin du XII^e ou du XIII^e siècle)⁶⁵.

*L'espace claustral et les vestiges antérieurs à l'abbatiale romane (étape 1 de la construction)*⁶⁶

Comparé à l'abbatiale, l'ensemble claustral situé au sud de celle-ci (fig. 4) se distingue par la modestie de ses dimensions, le désaxement des bâtiments, l'irrégularité et l'étroitesse de sa cour rectangulaire. Ce contraste relève en fait de son antériorité.

L'état d'abandon des vestiges de l'ancien cloître et des bâtiments adjacents, rarement évoqués dans la littérature et moins encore étudiés⁶⁷, résulte d'un déclin du monastère amorcé dès la fin du Moyen Âge qui aboutit à sa sécularisation, en 1538. Une bulle de Paul III apporte

quelques informations sur son état, l'insuffisance, l'insalubrité et l'inadaptation du bâti au climat étant évoquées comme autant d'arguments en faveur de l'abandon de la vie régulière⁶⁸. La présence de « personnes séculières » dans la clôture⁶⁹, l'utilisation du cimetière claustral par une population laïque – confirmée par les fouilles archéologiques⁷⁰ – et le fumier entassé devant le cellier⁷¹ illustrent la déchéance des anciens espaces de la vie communautaire, convertis ou voués à la destruction. Le remplacement de l'ancienne aile orientale par la chapelle de la confrérie des Pénitents blancs, baillée à prix-fait le 29 septembre 1602, entraîna la destruction des voûtes, de la façade sur le cloître et des parties hautes du mur oriental du bâtiment médiéval « depuis la muraille de ladite église jusqu'à la chapelle qui est joignant la maison abbatiale »⁷² ; cette dernière fut rasée peu de temps après pour construire des ouvrages de fortification au-dessus des parties hautes de l'église, transformée en forteresse protestante⁷³. Si le second contrat pour la reconstruction de l'église en date du 7 septembre 1650 autorisait déjà la récupération des pierres « à prendre autour des cloîtres... »⁷⁴, les voûtes de la galerie nord sont encore mentionnées vers 1739⁷⁵. Conséquence possible de l'union de l'ancienne collégiale à la mense archiépiscopale d'Aix en 1777⁷⁶, la destruction des arcades et de leurs murs-bahuts jusqu'aux fondations, accompagnée de toute évidence de la transformation du décor sculpté en chaux vive⁷⁷, était déjà consommée au moment de la vente de l'ensemble comme bien national. En effet, le « Plan géométrique des bâtiments des Ci-devant chanoines de st-Gilles servant à exploiter la dime » dressé en 1791⁷⁸ (fig. 5) montre une cour vide. L'état des bâtiments claustraux, tous affectés à des usages agricoles, oléicoles, viticoles et de stockage, permet de mesurer l'ampleur des destructions – l'aile sud était cependant encore conservée sur toute sa longueur, au-delà de la chapelle des Pénitents, et partiellement couverte. Une longue salle perpendiculaire attenante, divisée en deux nefs par une rangée de piliers, devait être supprimée par la suite, et l'aile sud rétrécie et éventrée pour ménager un passage à la cour. En



Cl. A. Hartmann-Virnich.

Fig. 2 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatiale, inscription incorporée dans le premier contrefort méridional de la nef.

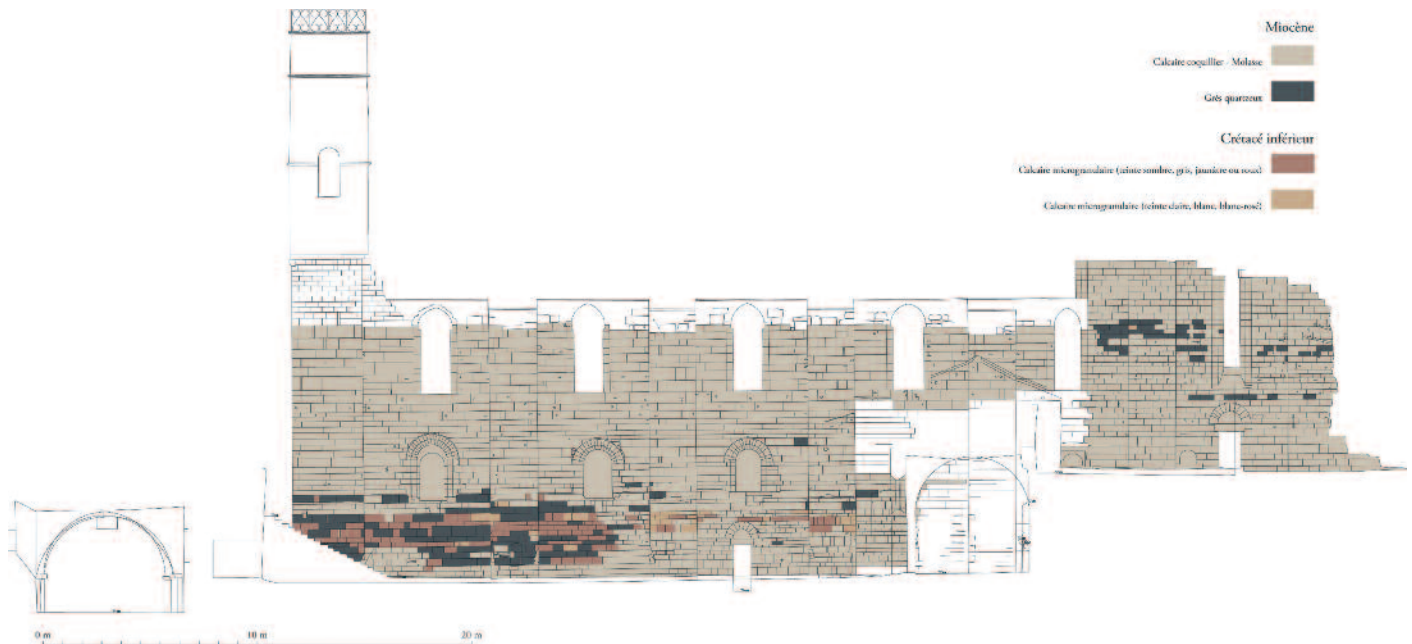


Fig. 3 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, relevé tachéométrique du mur sud de l'église. Étude géologique des variétés de pierre, A. Hairabian, 2010 (relevé numérique H. Hansen, mise au net L. Maggiori).

dehors de la partie basse du mur est de l'aile orientale, conservée dans la chapelle des Pénitents, il ne subsiste aujourd'hui qu'une partie de la façade nord du bâtiment méridional et l'extrémité orientale du mur sud, ainsi que le rez-de-chaussée de l'aile ouest située en contrebas, divisée en

trois travées voûtées de croisées d'ogives « lombardes », et enchâssé dans un ensemble de maisons parasites. Si l'analyse détaillée de ces vestiges dépasse le cadre de la présente étude, celle de leur rapport avec le cloître et l'église est incontournable pour la restitution des états antérieurs (fig. 6).

À l'heure actuelle, la nature fragmentaire des indices archéologiques n'autorise qu'une approche partielle et indirecte de la question des antécédents monumentaux de l'abbatale romane. En 2004, la mise au jour d'un ancien mur orienté est-ouest, arasé lors de la construction de l'église romane et incorporé dans les fondations de sa façade au milieu du massif saillant du soubassement⁷⁹, permit de comprendre que, lors de sa construction, l'église actuelle avait empiété sur une aire claustrale préexistante, située au sud de l'ancien mur attribué à une église antérieure⁸⁰. Le vestige constituait en effet un point de rupture, provoquant dès le départ du chantier un affaissement de la partie sud de l'église⁸¹, bâtie sur un terrain plus instable (fig. 7). Un autre fragment de cette maçonnerie semble être conservé dans le parement intérieur du mur occidental : réduit à deux assises sur une longueur de 3 à 4 m, il pourrait être en relation avec la construction ancienne incorporée dans les fondations de la façade, du côté extérieur. La partie nord du mur présente d'autres anomalies remarquables : à hauteur des cinq premières assises, le parement est composé d'un petit appareil irrégulier, grossièrement ravalé en surface pour être intégré dans la nouvelle construction. Bien



Cl. H. Hansen.

Fig. 4 - Saint-Gilles-du-Gard, espace claustral de l'ancienne abbaye.

qu'on ne puisse assurer qu'il prolongeait un autre mur plus ancien, coupé par la construction de l'abbatiale romane, mais conservé en élévation sous l'escalier du parvis ⁸², la présence dans ce secteur de constructions plus anciennes est évidente. Les ressauts et les corrections d'axe des murs nord et ouest de l'église inférieure, particulièrement marqués, répondent du reste à des contraintes héritées du bâti antérieur même si, en l'absence de fouilles, il est impossible de préciser leur nature ⁸³.

Tandis que la fouille de la cour du cloître a établi que l'ancien espace claustral avait été implanté sur une dépression naturelle anciennement remblayée (la compression de ce terrain par l'église romane ayant même provoqué l'affaissement des tombes à coffrage du cimetière claustral situé à proximité de l'édifice) ⁸⁴, l'étude du bâti a montré que le cloître roman était alors déjà en place, et qu'il s'étendait au-delà de

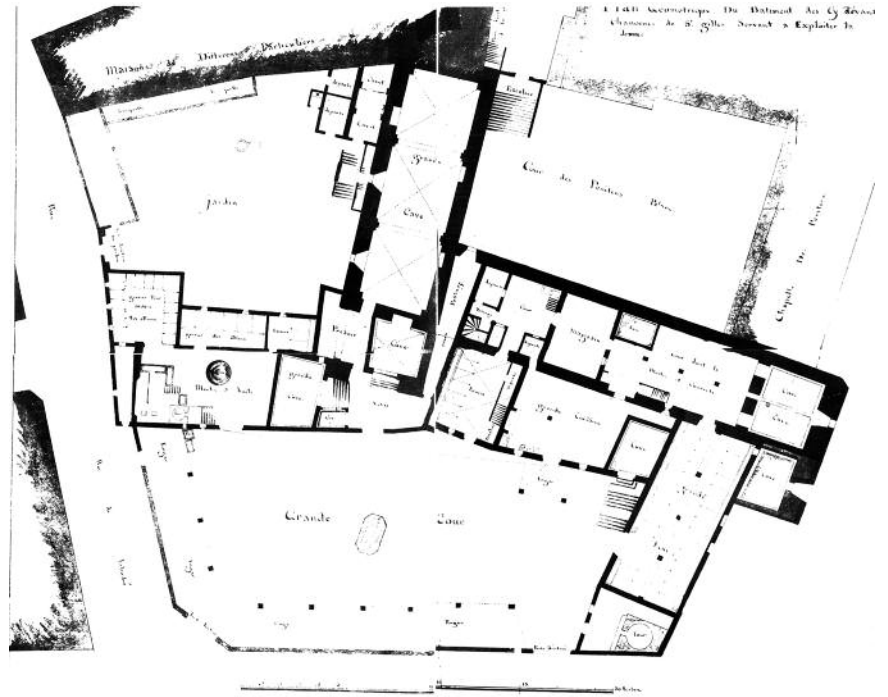


Fig. 5 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbaye, copie du plan de 1791 (Arch. dép. Gard G1235).

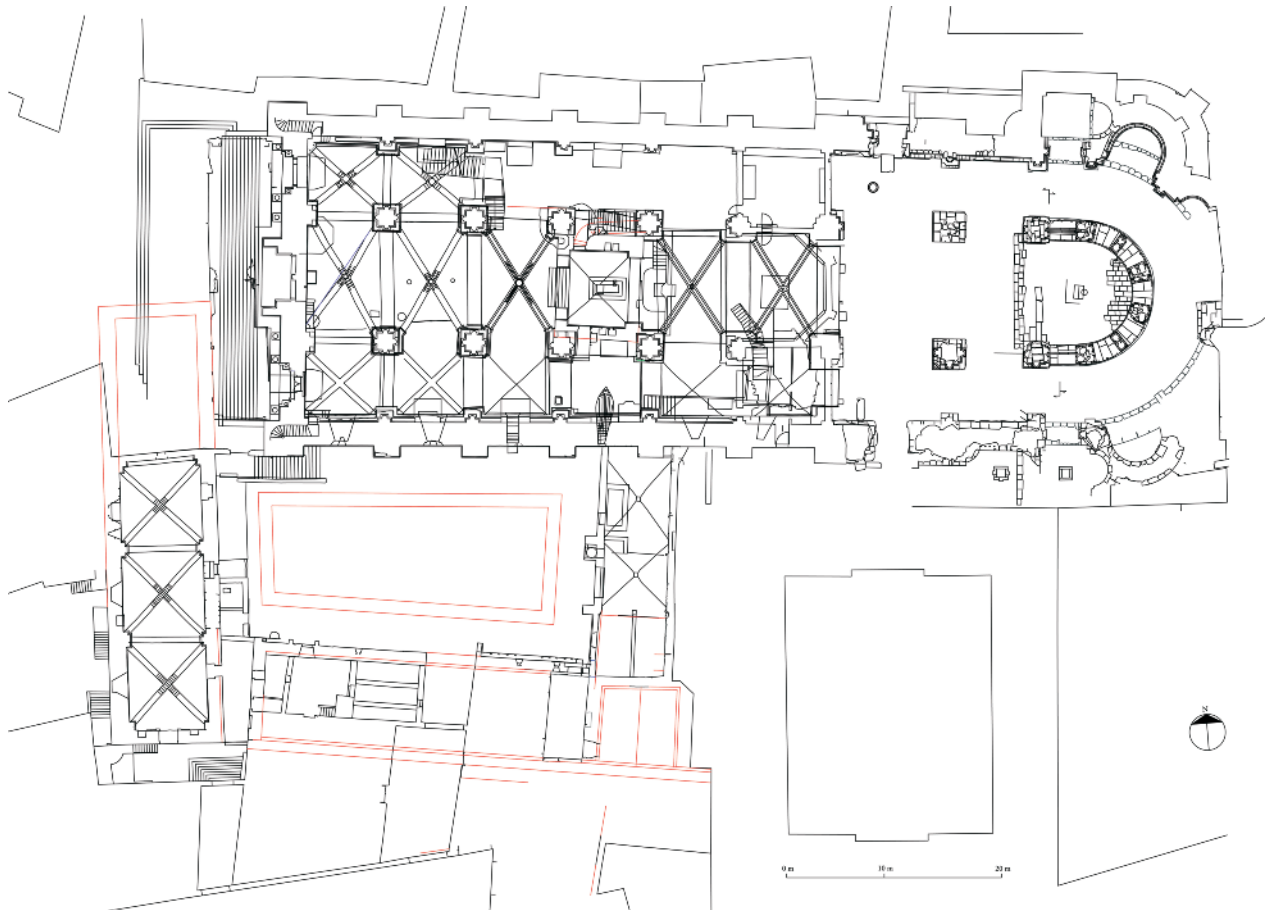


Fig. 6 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbaye, plan tachéométrique de l'ensemble de l'église et des restes des bâtiments monastiques ; restitution des éléments antérieurs en rouge (H. Hansen, 2009-2011).

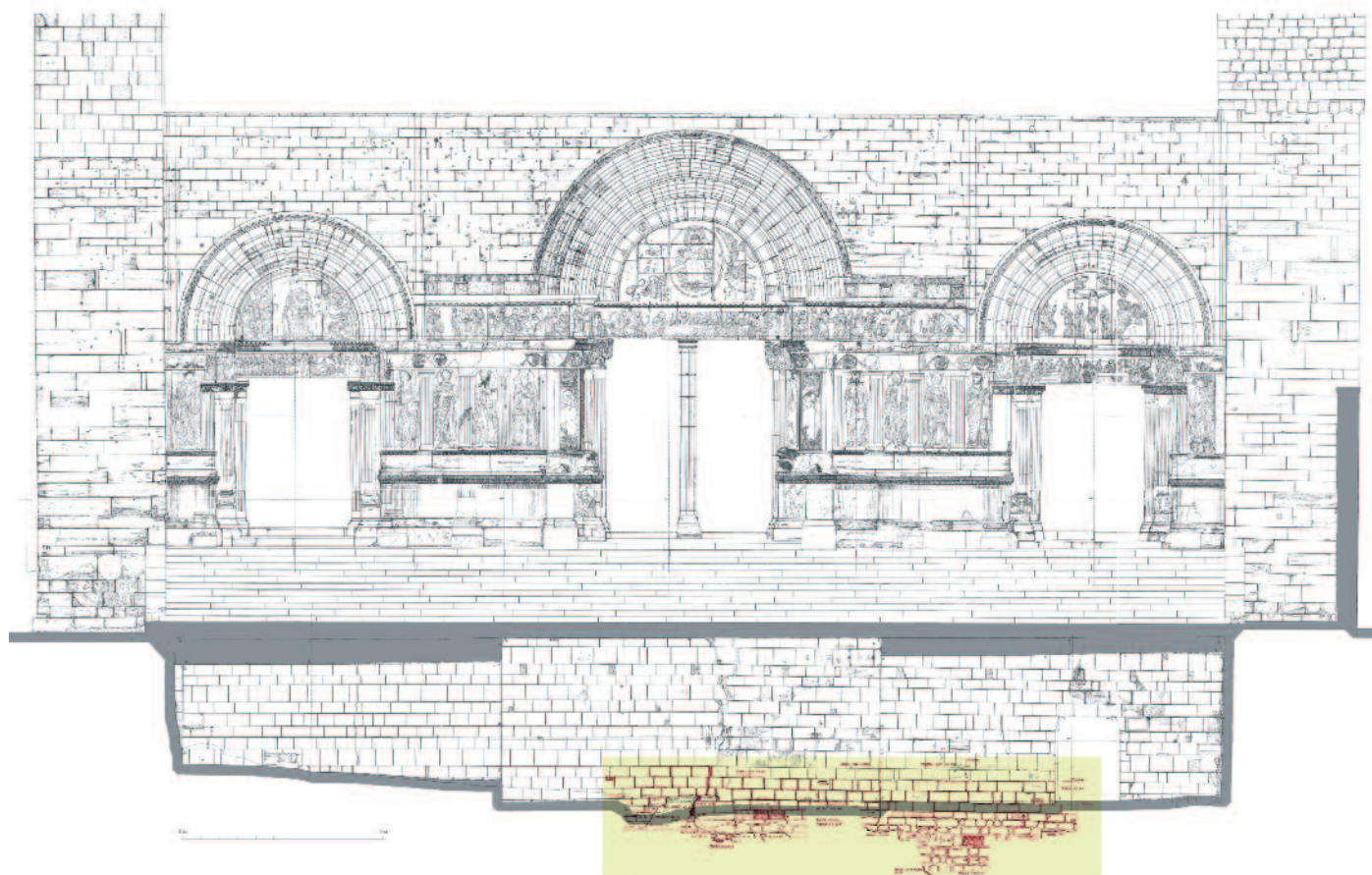


Fig. 7 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, relevé manuel de la façade occidentale, élévation extérieure (H. Hansen, 1999-2002). Relevé des maçonneries dégagées au niveau du soubassement, en jaune transparent (C. Markiewicz, 2004).

l'emprise de la grande abbatale, sur une distance d'au moins 11 m (fig. 8).

Sous le parvis, le soubassement de la façade (fig. 9) est longé à une distance d'environ 5,50 m par un mur médiéval, borné au nord et au sud par deux murs transversaux de construction inégale dans l'axe des murs gouttereaux de l'église. Lorsqu'il fut dégagé au cours des premiers travaux de restauration, en 1842, ce mur conservait encore la retombée d'une voûte, qui inspira alors la construction du demi-berceau destiné au soutènement du nouvel escalier d'accès⁸⁵, tel qu'il devait effectivement exister avant le XVII^e siècle⁸⁶. Légèrement désaxé vers le nord-ouest, le mur de moyen appareil comporte plusieurs coups de sabre issus de différentes étapes de construction et de modifications. Sa moitié sud est toutefois homogène, avec

des assises continues dotées de rangées régulières de trous de boulin supposant l'existence d'une élévation plus importante à l'origine, et plusieurs occurrences d'un même signe lapidaire. De faibles traces d'inscriptions, inédites à ce jour, attestent l'accessibilité de ces élévations au XII^e siècle. Le relevé topographique met en évidence que ce mur, dont l'orientation diffère de celle de la façade, était en fait l'extrémité nord du mur de l'aile occidentale qui s'avancait sur une longueur de 11,81 m sous l'escalier actuel. Au-delà de cette limite, l'appareil plus sommaire et l'orientation divergente du mur suggèrent un prolongement destiné à soutenir la voûte de l'escalier, pour laquelle le mur de l'aile ouest fut alors réduit en hauteur. Trois arrachements attestent la présence de deux piles engagées larges de 0,33 m, suivies du

négatif d'une maçonnerie perpendiculaire d'une épaisseur de 0,63 m. L'écart régulier entre ces éléments permet de restituer une série continue de douze supports du même type, espacés de 2,11 m, en correspondance exacte avec deux négatifs semblables à l'extrémité sud du même mur⁸⁷, et en tous points identiques au rythme de l'arcade aveugle du bâtiment claustral sud. À l'intérieur, le rez-de-chaussée de l'aile occidentale, long de 25,50 m pour une largeur moyenne de 7,50 m, est coupé au nord par un mur de refend de facture plus sommaire, ce qui suppose effectivement une extension du bâtiment vers le nord, avec des subdivisions internes⁸⁸. La restitution de l'aire claustrale, qui formait un rectangle d'environ quatre sur cinq⁸⁹, a permis d'attribuer au mur-bahut de l'arcade occidentale une maçonnerie parallèle,

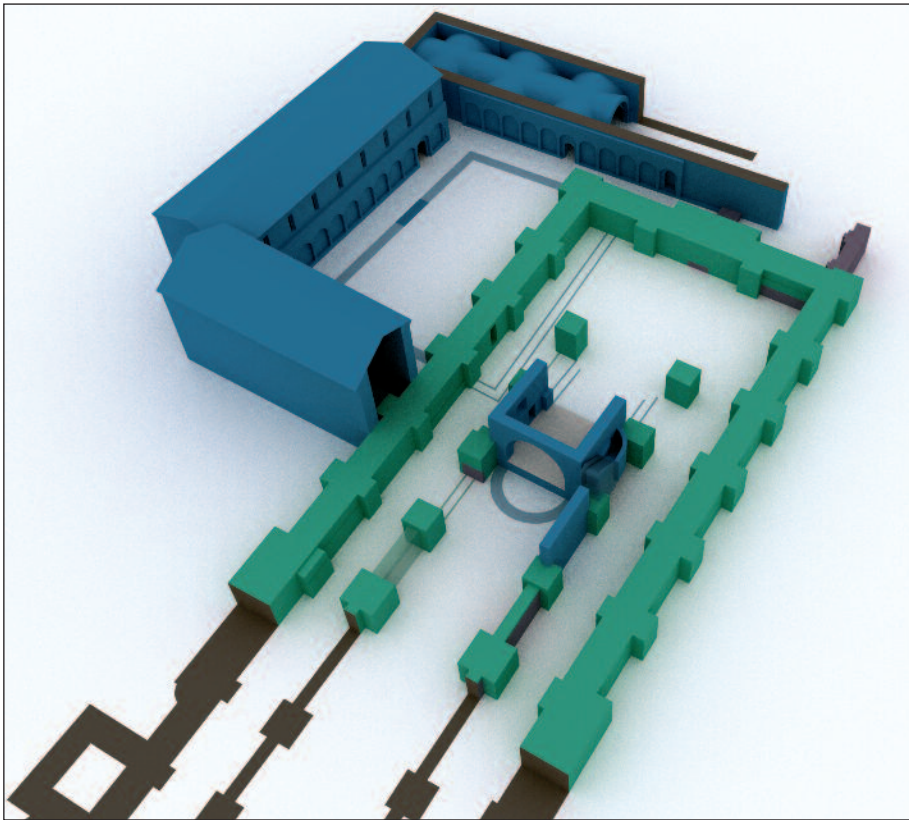


Fig. 8 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbaye, maquette 3D : étape 1, en bleu ; étape 2.1, en vert (G. Echtenacher, 2010-2013).

située à environ 3,50 m de l'ancien bâtiment ouest et à proximité immédiate de l'abbatiale, une construction qui fut arasée mais laissée en place lors du creusement des fondations de la façade. Ce mur correspondait donc sans doute au mur mur-bahut de la galerie sud du cloître, dont la position et les dimensions sont indiquées par la forme de la tranchée d'épierrement du XVIII^e siècle identifiée en fouille.

Si l'arcade aveugle des galeries du cloître se poursuivait selon le même rythme à l'est et au sud, la construction

et l'ordonnance de l'aile méridionale se distinguaient de celles de l'aile occidentale. À la différence de la salle sud-ouest, entièrement parementée et voûtée en pierre de taille, l'intérieur du rez-de-chaussée du bâtiment sud est en petit appareil, tandis que sa façade, scandée sur toute la longueur de l'arcature aveugle en moyen appareil d'après les traces d'arrachement, était parementée en moyen appareil. À l'inverse, l'étage, dont le mur de façade est plus mince pour ménager un retrait d'appui pour le plancher, est construit en pierre de taille à l'intérieur et en petit appareil à

l'extérieur, au-dessus du négatif du plancher et de l'arcade aveugle de la galerie attenante du cloître, dont il subsiste deux travées et la moitié d'une troisième à l'extrémité occidentale, avec un pilastre d'origine (fig. 10 et 11)⁹⁰. Une claire-voie de huit baies étroites à ébrasement simple, dont l'arc en plein cintre encadre un petit tympan monolithe, s'inscrit à l'extérieur dans un troisième niveau en pierre de taille et en appareil mixte. Avec une seconde série de fenêtres plus larges au sud, dont il ne subsiste que la plus orientale⁹¹, elle éclairait une longue salle rythmée de consoles et de colonnettes engagées alternant avec les baies, sous les entrails d'une charpente de toit. À l'extrémité orientale, une porte monumentale donnait sur l'étage de la galerie orientale, qui communiquait sans doute avec l'église haute de l'abbatiale antérieure à l'église actuelle. L'appareil mixte, la forme des baies, les tailles décoratives des claveaux du portail d'étage (fig. 12), les rares signes lapidaires, la section légèrement outrepassée des fûts des colonnes et leurs chapiteaux décorés d'une simple esquisse de feuilles d'eau géométriques confirment une date vers le second tiers du XII^e siècle ; les acanthes raides et charnues du chapiteau de l'arcade du cloître (fig. 13) s'apparentent pour leur part à ceux du portail du bâtiment occidental du cloître d'Arles, construit vers la même époque⁹².

Les dimensions, l'éclairage, le décor et la porte haute posent la double question de la fonction de la salle – probablement le dortoir – et de la circulation à l'étage du cloître avant la construction de l'abbatiale actuelle. Or, le relevé de la crypte a montré que l'ouverture supérieure bouchée dans le mur méridional de la quatrième travée centrale, construite au tout début ou en



Fig. 9 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, mur à l'ouest de la façade occidentale, sous l'escalier (relevé tachéométrique et photoredressement, H. Hansen, 2009-2011).



Fig.10 - Saint-Gilles-du-Gard, façade nord de l'ancien bâtiment sud du cloître (relevé tachéométrique H. Hansen, 2009-2010 et photoredressement L. Deye, H. Hansen, 2009-2011).

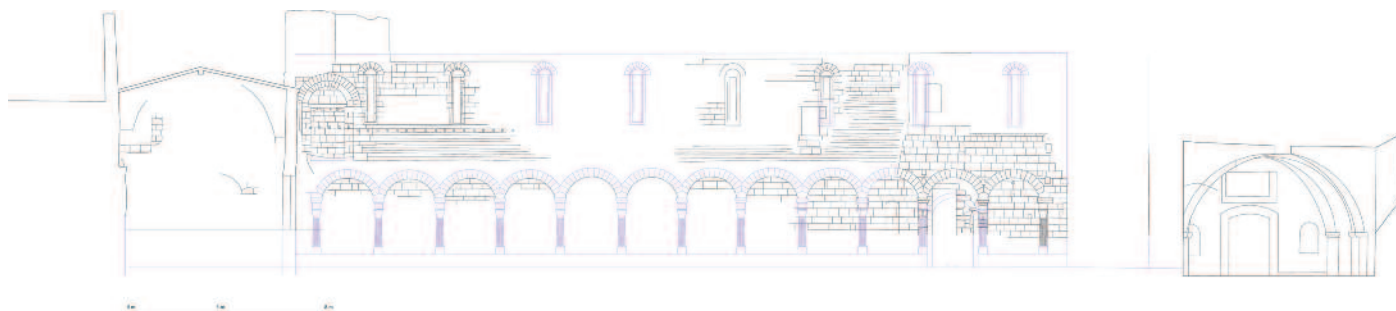


Fig.11 - Saint-Gilles-du-Gard, façade nord de l'ancien bâtiment sud du cloître (restitution H. Hansen, 2009-2011).



Fig.12 - Saint-Gilles-du-Gard, portail à l'étage du bâtiment claustral sud.

Cl. A. Hartmann-Virnich.



Fig.13 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne galerie sud du cloître, chapiteau de pilastre de l'arcade aveugle.

Cl. A. Hartmann-Virnich.

amont du chantier⁹³, était en fait une fenêtre fortement ébrasée, située à hauteur de l'étage du cloître⁹⁴ et donc incompatible avec le bas-côté de l'église inférieure ajouté dans un second temps⁹⁵. Sa présence suppose pour la nouvelle église un premier projet ou état respectant l'emprise du cloître, projet qui fut rapidement abandonné au profit d'un programme beaucoup plus ambitieux. La porte haute du bâtiment claustral sud, qui n'avait aucun lien avec la nouvelle église haute, pourvue d'une porte latérale à l'est de l'espace claustral, fut alors murée par un moyen appareil dont la facture romane atteste la précocité du changement de projet.

L'espace funéraire dans les galeries du cloître

Six inscriptions funéraires, attribuées à la première moitié du XII^e siècle par leur millésime ou par des conjectures prosopographiques au demeurant discutables, ont été gravées sur certains blocs d'appareil appartenant à la partie méridionale du soubassement de la façade et sur le mur sud de la travée occidentale de l'église, à un niveau immédiatement inférieur à celui de l'assise portant l'inscription de 1116. L'apparente consonance de ces repères chronologiques, qui contraste avec la date plus tardive de l'édifice fournie par les données archéologiques et chrono-typologiques⁹⁶, pose le problème de la date et de la nature de ces inscriptions⁹⁷, dont la formule tumulaire (*hic iacet, hic sepultus est*)⁹⁸ pourrait se référer à des sépultures qui auraient été déplacées du cloître lors de la construction de l'église. L'utilisation des galeries, non encore fouillées⁹⁹, comme espace funéraire est en effet attestée par une épitaphe similaire gravée dans le mur du bâtiment méridional¹⁰⁰. On ne saurait cependant affirmer que l'inévitable destruction de tombes et la création après-coup d'inscriptions commémoratives suffise à expliquer que certaines formules ne comportent ni millésime ni date d'anniversaire du décès¹⁰¹. Quoi qu'il en soit, l'absence de sépulture est confirmée au moins dans un cas tandis que subsistent les indices d'au moins un ossuaire contemporain du remblaiement lié au chantier de l'abbatiale¹⁰².

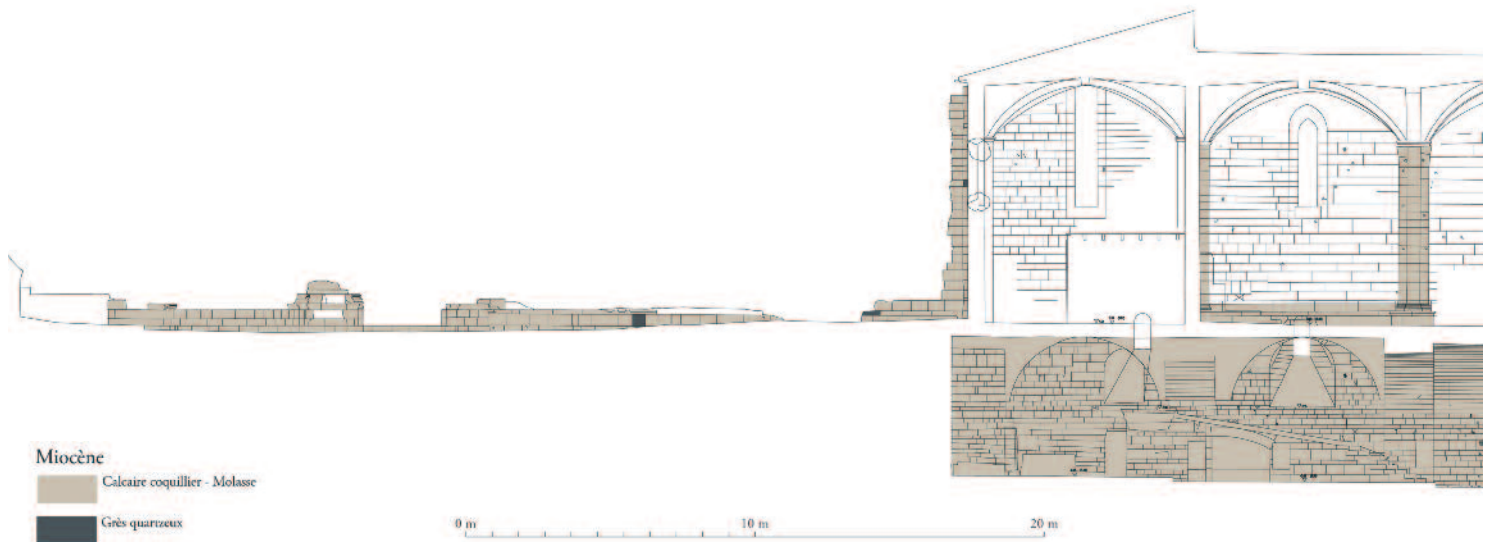
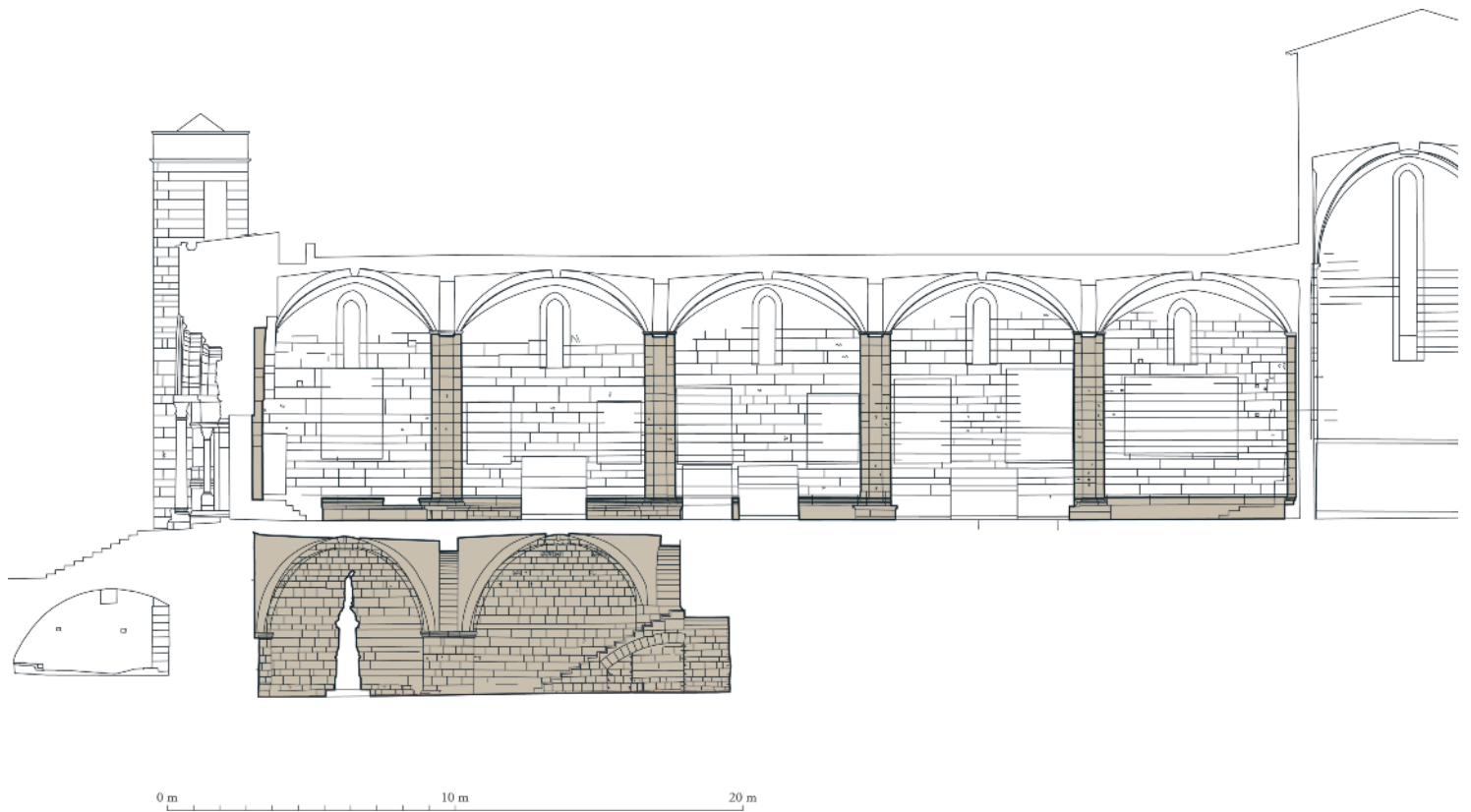
Étape 2. Construction de la crypte : abandon et modification d'un premier projet ou d'un état antérieur

L'ordonnance de l'église inférieure résulte d'un long processus constructif au cours duquel un premier état ou une première amorce de moindre envergure furent remplacés par un vaste édifice à trois vaisseaux. Celui-ci s'étend sous les six travées occidentales de la nef supérieure de même envergure et dont la quatrième travée surplombe l'espace-reliquaire autour du tombeau du saint (fig. 14a-f). À l'intérieur des puissants murs gouttereaux scandés de contreforts massifs et de deux tourelles d'escalier à l'angle du socle saillant de la façade occidentale, les collatéraux de cette crypte monumentale, de largeur inégale à la différence de ceux de l'église haute qui corrige la dissymétrie dimensionnelle, ne se développent sur toute la largeur de l'édifice que sous les deux travées occidentales de la nef haute, le collatéral nord étant muré à partir de la troisième travée à hauteur de l'escalier principal et du côté nord du vaisseau central. Établi contre la face orientale du second pilier nord et soutenu par deux voûtes rampantes, l'escalier descend sous une voûte en berceau segmentaire en direction du nord jusqu'à une seconde volée adossée au mur gouttereau. Si les deux travées occidentales sont intégralement voûtées sur croisées d'ogives ornées, soutenues par des piliers et piles latérales de forme inégale et discordante, ce même voûtement se limite au seul vaisseau central dans les troisième, cinquième et sixième travées voûtées d'arêtes dans le bas-côté unilatéral. Sous une sobre voûte d'arêtes, la quatrième travée du vaisseau principal est fortement resserrée entre deux murs massifs décalés, désaxés et dotés à un niveau aujourd'hui inaccessible de placards, d'un escalier au nord, aujourd'hui incomplet et impraticable, et d'un passage au-dessous de la baie murée au sud. Elle accueille le tombeau du saint, dégagé et enchâssé au milieu du XIX^e siècle dans un nouvel espace liturgique dont l'enveloppe fut encastrée en sous-œuvre sur tout le pourtour dans les parties basses de la travée. Au bas-côté sud, le mur de séparation,

doublé d'une puissante maçonnerie à arc de décharge aménagé en enfeu et faisant corps avec la voûte en berceau longitudinal, est traversé de part en part par le passage donnant dans l'espace reliquaire. Face à ce couloir mural, sous le puissant doubleau occidental de la voûte, un puits a été aménagé dans le dallage, à proximité de la porte du cloître qui s'ouvre sur la troisième travée voisine. Les deux travées orientales, adossées au nord à des maçonneries qui se distinguent du moyen appareil de l'ensemble de la crypte par leur caractère plus sommaire et irrégulier, et à l'est par des murs de refend insérés entre le soubassement des piliers de la croisée, sont progressivement surélevées conformément à la montée du terrain. À la cinquième travée, un troisième escalier, adossé au mur gouttereau sud, donne sur une rampe d'accès. Cette dernière traverse le collatéral à l'équerre pour rejoindre le haut vaisseau de l'église supérieure par une dernière volée établie contre la face orientale du dernier pilier à hauteur de la voûte.

Au sud, une série de grandes fenêtres, dont l'ébrasement double très fortement incliné dépasse le niveau de l'église haute à l'extérieur, est interrompue à la quatrième et à la sixième travée par des baies d'envergure plus modeste. Un septième jour, aujourd'hui muré, s'ouvrirait dans le mur occidental du collatéral nord. Au sud, le mur homologue accueille un grand enfeu gothique, percé d'une porte au XIX^e siècle.

L'ordonnance de la nef haute romane contraste avec celle de la crypte par la cadence régulière de ses piliers cruciformes et piles latérales à demi-colonnes engagées, établis sur de hauts socles parallélépipédiques moulurés. Une anomalie trahit la présence ancienne d'un refend à l'entrée de la quatrième travée qui surplombe le tombeau du saint. Dans les quatre travées occidentales, les grandes arcades brisées à double rouleau, dont les premiers claveaux bûchés à la verticale subsistent dans la superstructure du XVII^e siècle, prenaient appui sur les chapiteaux sculptés toujours en place, en soutenant les voûtes d'arêtes des collatéraux, établies sur des doubleaux et des formerets dont il ne subsiste de trace qu'au collatéral sud. À la différence du



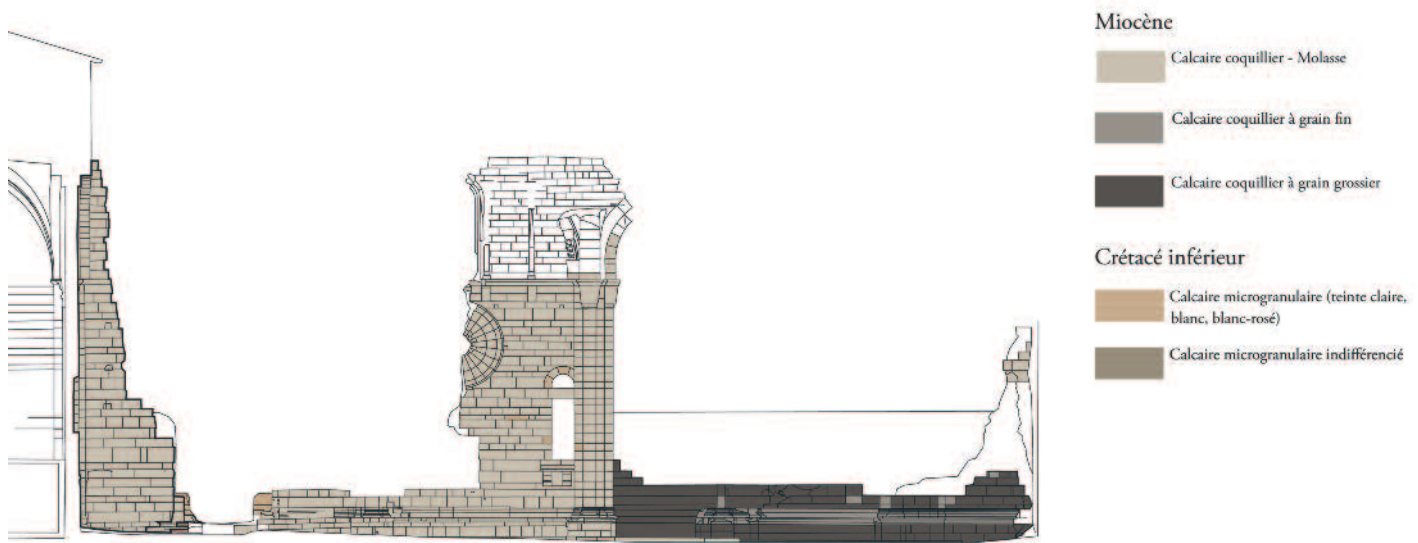


Fig.14a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe longitudinale sur le collatéral nord (H. Hansen, 2009-2012) avec cartographie des matériaux des parties romanes (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).

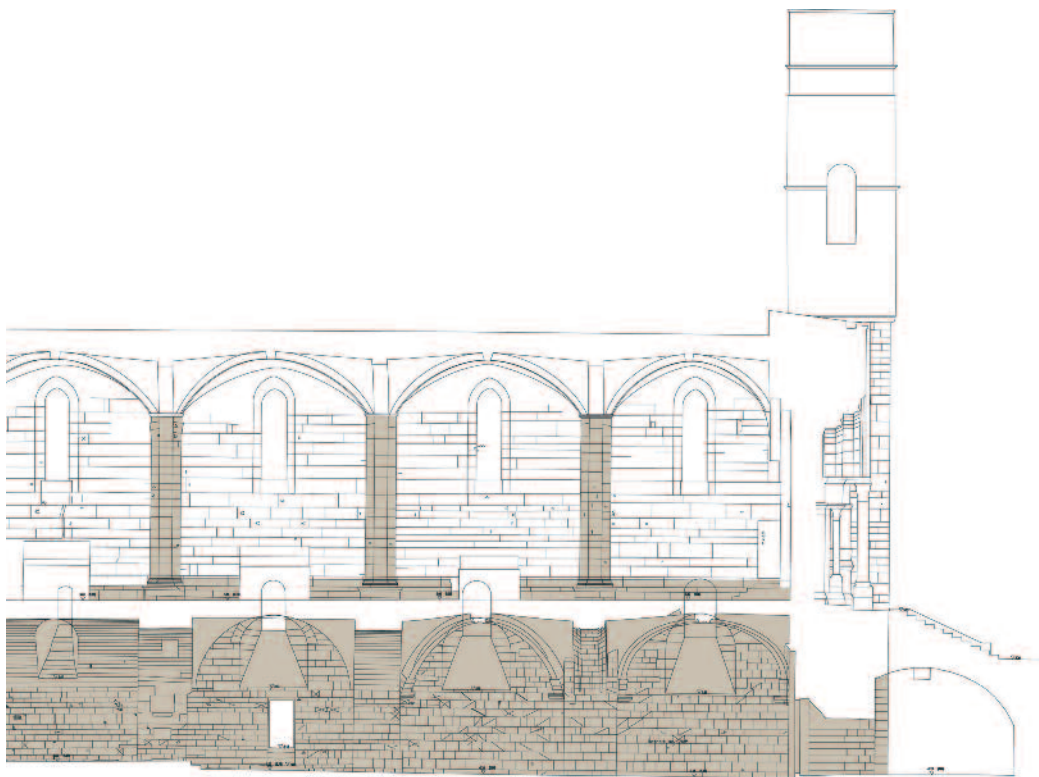


Fig. 14b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe longitudinale sur le collatéral sud (H. Hansen, 2009-2012) avec cartographie des matériaux des parties romanes (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).

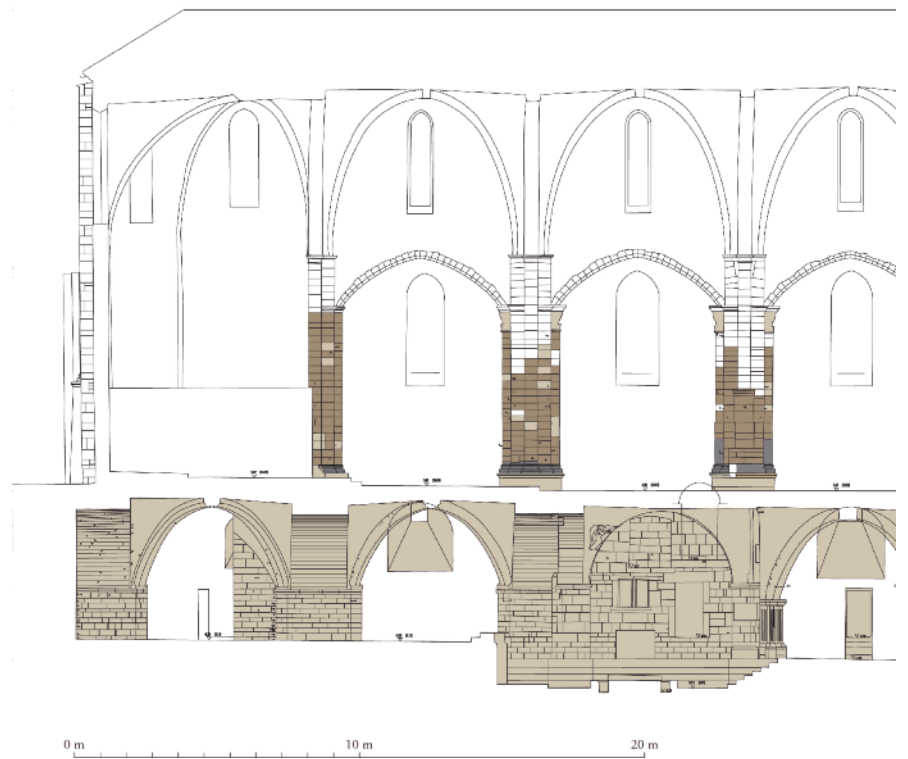
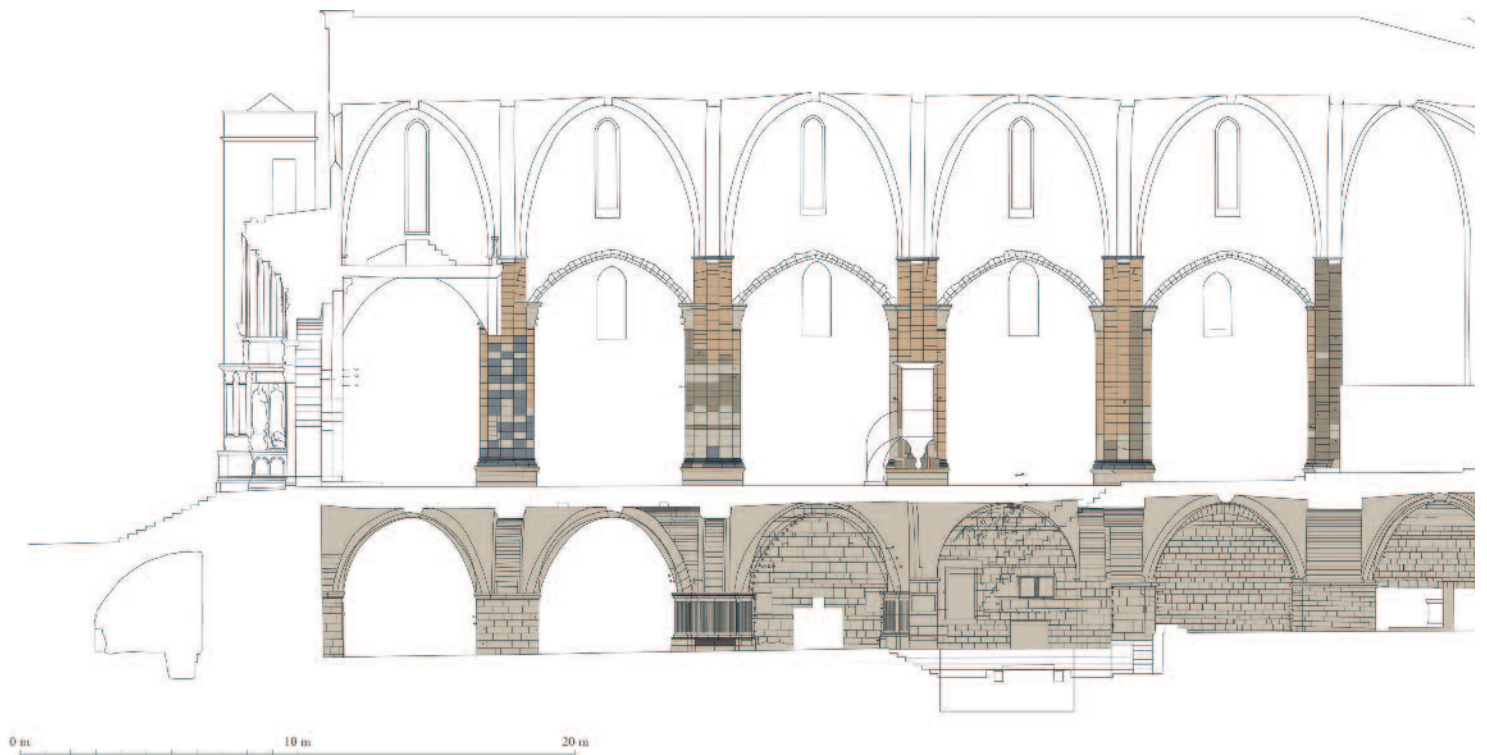
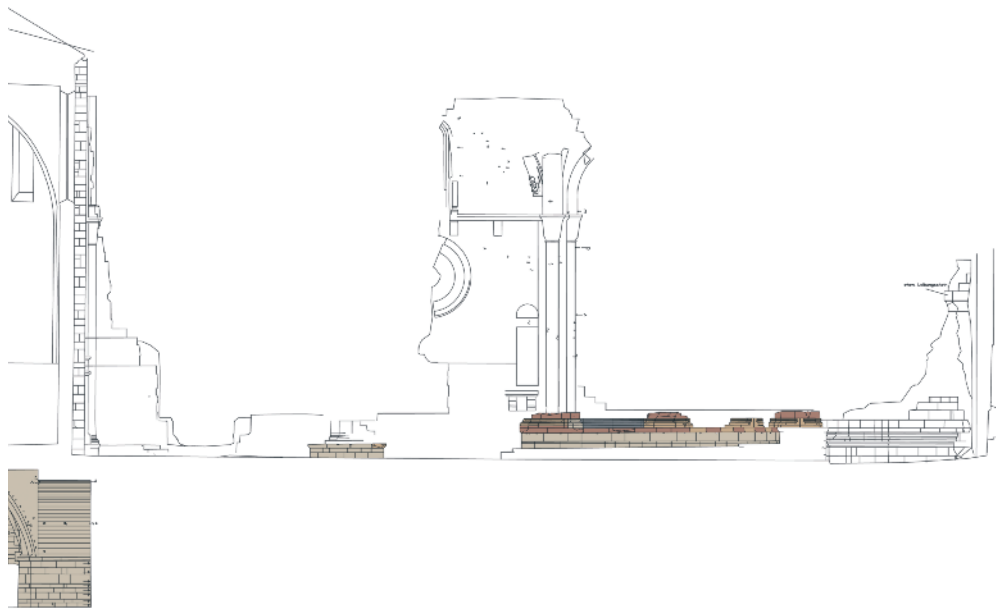


Fig. 14d - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe longitudinale sur le vaisseau central, côté sud (H. Hansen, 2009-2012) avec cartographie des matériaux des parties romanes (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).



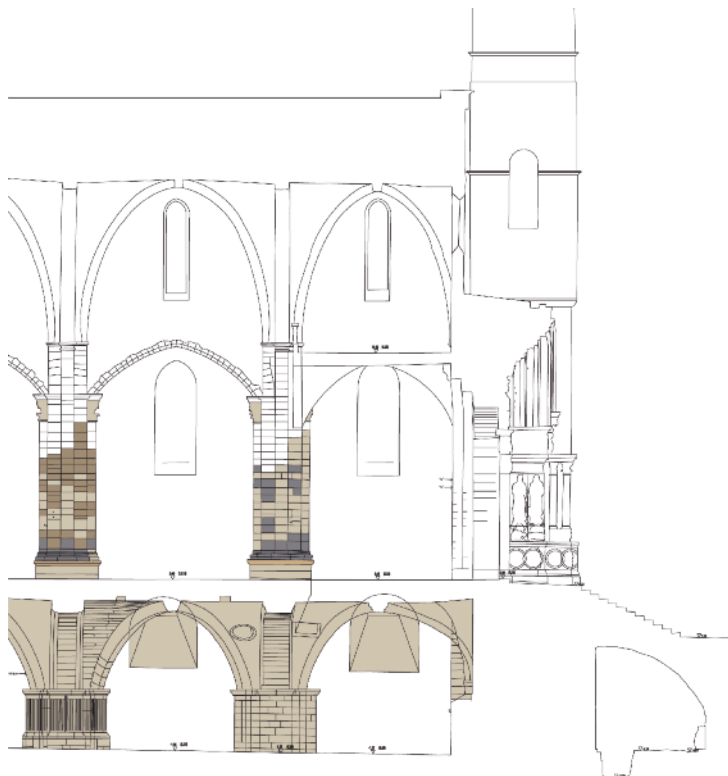
Miocène

- Calcaire coquillier - Molasse
- Calcaire coquillier à grain fin
- Calcaire coquillier à grain grossier

Crétacé inférieur

- Calcaire microgranulaire (teinte claire, blanc, blanc-rosé)
- Calcaire microgranulaire (teinte sombre, gris, jaunâtre ou roux)
- Calcaire microgranulaire indifférencié
- Calcaire oolithique

Fig. 14c - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe longitudinale sur le vaisseau central, côté nord (H. Hansen, 2009-2012) avec cartographie des matériaux des parties romanes (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).



Miocène

- Calcaire coquillier - Molasse

Crétacé inférieur

- Calcaire microgranulaire (teinte claire, blanc, blanc-rosé)
- Calcaire microgranulaire indifférencié
- Calcaire oolithique



Fig. 14e - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe transversale sur la troisième travée (H. Hansen, 2009-2012) avec cartographie des matériaux des parties romanes (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).

chevet, qui avait déjà atteint au moins la même hauteur, les deux travées orientales de la nef, le transept et l'amorce de la travée jointive du chevet ne dépassaient pas alors encore le niveau d'appui des claires-voies latérales ¹⁰³.

Élevés avant l'ouverture du chantier de la grande abbatale ou au tout début de celui-ci autour de l'ancienne confession, les murs de la quatrième travée centrale de la crypte ¹⁰⁴, qui se distinguent par leur position et leur axe discordants ¹⁰⁵, ont manifestement été tributaires du bâti claustral antérieur, dont la fenêtre haute du mur sud tient encore compte. Le relevé numérique met en évidence les désaxements qui accusent le caractère particulier de cet espace, dans un contexte architectural qui marque un changement substantiel du projet. Le premier noyau, constitué de murs moins

épais flanqués de piles engagées (étape 1, en bleu dans la maquette fig. 8 et le plan chronologique fig. 15) fut consolidé dans un second temps par l'adjonction des puissants murs et piliers des collatéraux qui modifièrent l'emprise et l'orientation de l'édifice (étape 2, en gris). Ce renforcement suivait le nouveau système d'axe du mur gouttereau sud et de la façade occidentale de la grande abbatale, sans toutefois s'imposer aux autres parties du nouvel édifice, dont les piliers et le mur nord reprenaient en l'atténuant l'orientation discordante des murs de la travée centrale. Or, le désaccord avec le nouvel édifice semble hériter d'un alignement plus ancien, perpendiculaire à l'aile orientale du cloître et à peu près parallèle au bâtiment claustral sud (fig. 16). D'incessants changements d'aplomb et d'axe au cours de la mise en œuvre des

murs et des piles des premières travées révèlent les difficultés rencontrées pour implanter une géométrie cohérente, difficultés aggravées par le fait que la convergence de la file de piliers et du gouttereau nord avec le mur sud engendrait entre la façade occidentale et le chevet un rétrécissement de plus de 2 m interdisant toute régularité métrologique.

L'orientation de la travée de la confession et la position de sa fenêtre méridionale supposent que le cloître et les bâtiments monastiques contigus s'étendaient jusqu'à l'emplacement occupé par le collatéral sud de la nouvelle église. L'archéologie confirme en effet que celle-ci fut construite à cheval sur le cloître et l'aile orientale, ce qui fut probablement à l'origine des faiblesses structurelles du mur gouttereau dans l'entourage des anciennes constructions

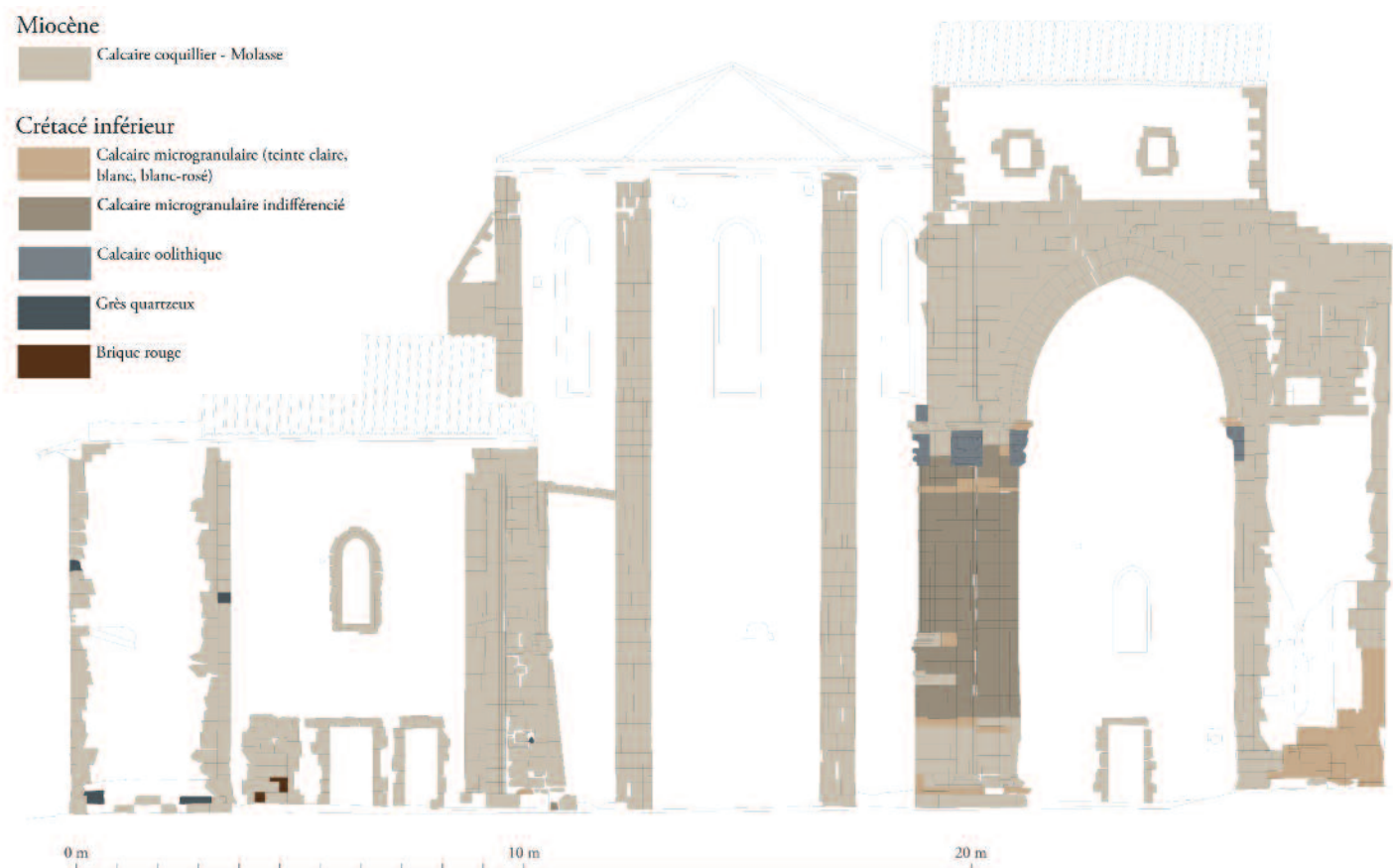


Fig. 14f - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale. Coupe transversale sur le transept, côté ouest (H. Hansen, 2009-2012) avec cartographie des matériaux des parties romanes (A. Hairabian, 2010, mise au net L. Maggiori).

démontées ¹⁰⁶. Or, le puits aujourd'hui englobé dans le collatéral de l'église basse était situé à l'origine dans l'angle nord-est du cloître, dans le prolongement d'une canalisation oblique retrouvée sous le préau, dont la construction soignée, faite de pierres de taille emboîtées sur un solin maçonné, précéda l'installation du cimetière ¹⁰⁷. La tranchée d'épierrement du mur-bahut de la galerie nord ¹⁰⁸, dont un vestige subsiste au contact avec la canalisation ¹⁰⁹, et celle du mur-bahut de la galerie sud ne sont pas identiques ¹¹⁰ : parallèle au mur gouttereau de l'église, celle du nord ne suit pas l'orientation de la galerie méridionale et la couleur des résidus de mortier suggère une maçonnerie différente. La reconstruction de la galerie nord sur l'emplacement identifié par la fouille, imposée par le projet de la grande abbatale et prise

en compte dès avant l'achèvement de l'église inférieure ¹¹¹, explique aussi la différence stylistique entre les fragments de sculpture architecturale retrouvés dans le comblement des fosses de récupération près de l'arcade nord, qui sont issus des ateliers de la façade et du chevet de l'abbatale, et le décor en place de la galerie sud, qui appartient à une phase plus ancienne.

Les murs de la travée centrale de la crypte, construits en moyen appareil finement layé sans cisures périphériques et maçonné avec des joints retracés à la truelle, accusent la transformation d'éléments incompatibles avec le nouveau projet. Pourtant, les rares signes lapidaires gravés sur l'une des piles du mur sud de la travée se retrouvent sur les maçonneries de l'état suivant, qui correspond à une restructuration fondamentale de l'ensemble. Si

cette récurrence plaide en faveur d'une modification au cours d'un même chantier, un remploi de blocs provenant du démontage partiel des élévations déjà en place n'est pas à exclure. Dans ce cas, il est impossible d'affirmer si le premier état identifié appartenait à un édifice antérieur ou à un premier projet de l'édifice actuel, rapidement abandonné.

Après le changement de projet, l'escalier courbe qui, du côté nord, était logé dans l'épaisseur du mur, fut remplacé par un escalier coudé destiné à contourner l'un des piliers de l'église haute (fig. 17 a-c). Ce nouvel escalier qui remplaça en le détruisant le premier escalier mural de la travée de la confession, devenu inutilisable ¹¹², fut décalé vers le nord en interposant un palier

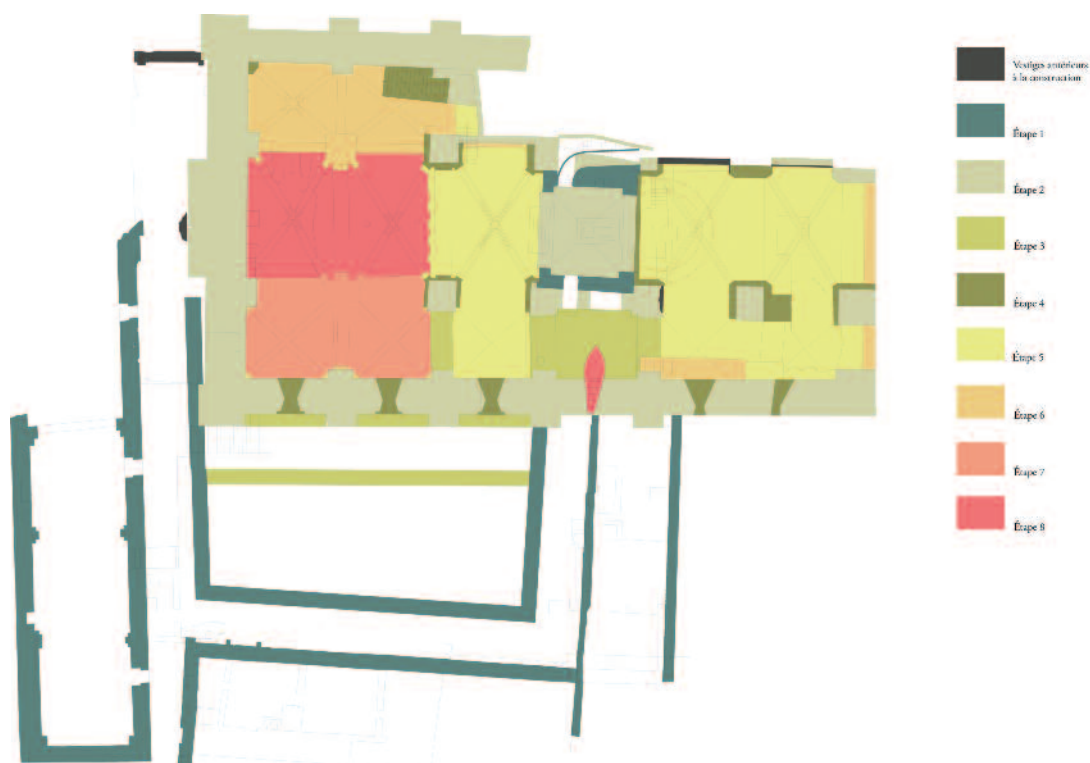


Fig. 15 - Saint-Gilles-du-Gard, plan d'ensemble au niveau de la crypte, chronologie relative sans prise en compte des modifications ni des restaurations (A. Hartmann-Virnich, H. Hansen, G. Echtenacher, 2009-2011, mise au net L. Maggioli).

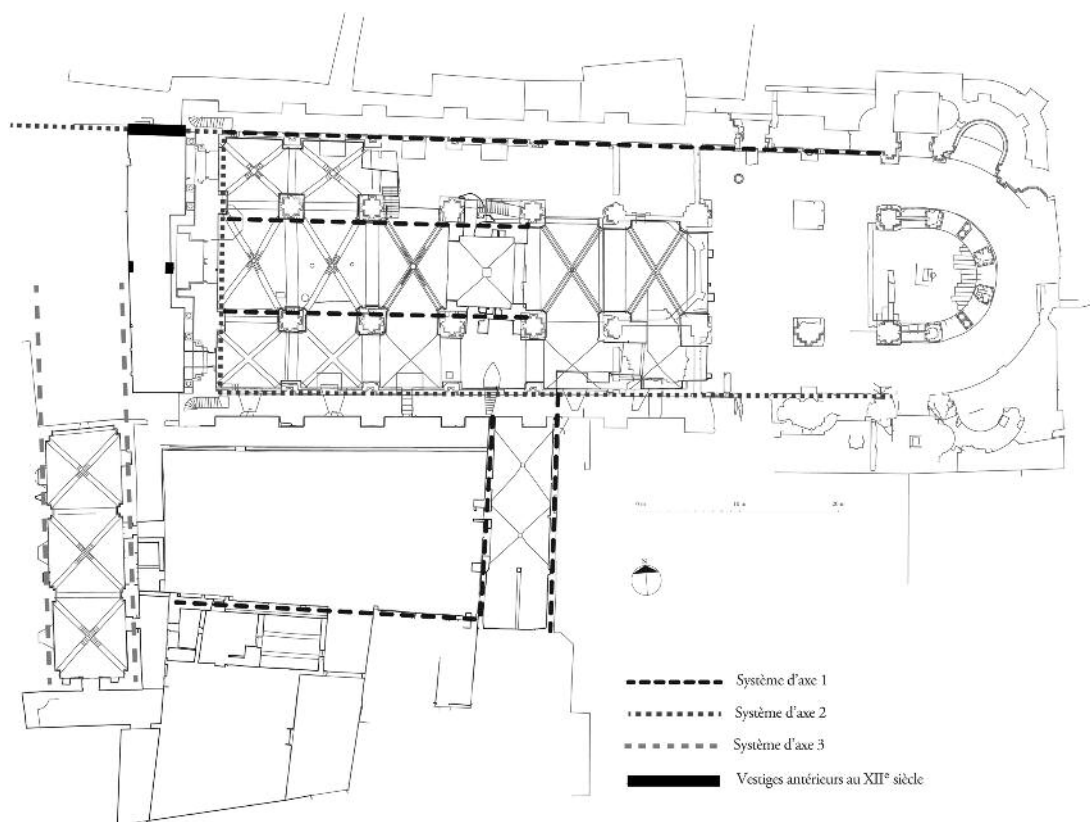


Fig. 16 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbaye, plan d'ensemble, avec indications des différents axes (A. Hartmann-Virnich, H. Hansen, 2009-2011, mise au net L. Maggioli).



Cl. G. Echtenacher.



Cl. G. Echtenacher.



Cl. G. Echtenacher.

Fig. 17 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée IV. a : restes d'un premier escalier en vis ; b et c : restes d'un deuxième escalier coudé.

entre la première volée de huit marches, orientée vers le nord, et une seconde de treize marches en direction de l'est, pour aboutir à une distance de 1,15 m seulement au pied du pilier IV-V nord de l'église haute. Trop exigü pour des usagers nombreux et construit dans un moyen appareil fruste dont les blocs pourraient avoir été remployés¹¹³, ce passage dérobé était sans doute réservé à la desserte des deux espaces liturgiques superposés à l'aplomb de la tombe du saint. La face est du pilier III-IV nord bute contre l'appareil du mur nord de la travée déjà en place, remanié pour rectifier la courbe du premier escalier. Elle correspond désormais à la limite ouest du nouvel escalier, dont le palier est encastré dans la maçonnerie du support. Ce repentir intervint toutefois avant l'achèvement de l'église basse : alors que le mur nord de la seconde volée perpendiculaire, étré sillonné par un arc de décharge, s'appuie sur le palier, ses assises sont chaînées à celles de la partie supérieure du pilier III-IV, construite en même temps, en fonction des contraintes imposées par le plan de l'église haute et l'ordonnance des voûtes.

Au sud, la fenêtre haute ébrasée fut soigneusement obturée pendant la mise en

œuvre avec un appareil semblable mais d'un module réduit¹¹⁴. L'arc segmentaire de la baie, grossièrement entamé lors de la construction de la voûte actuelle, et les fortes piles engagées ont d'abord été conçus pour un voûtement plus élevé qui fut ramené ultérieurement au niveau de la voûte du nouveau collatéral, dont l'ajout condamnait la baie du mur déjà en place (fig. 18) Au niveau inférieur de ce même mur fut ménagée une porte sous linteau d'une largeur confortable de 1,08 m, qui communiquait sans doute avec l'angle des galeries du cloître. Lors du changement du projet, ce passage fut prolongé dans le massif plaqué à coup de sabre contre le parement sud du mur déjà construit (fig. 19a)¹¹⁵. À côté du passage, l'arc de décharge segmentaire qui surmonte une niche profonde et dont le sommet à plate-bande s'inscrit dans l'amorce de la retombee du futur voûtement du collatéral accuse la puissance des maçonneries adossées au mur (fig. 19b). L'épaisseur de 1,10 m fut ainsi portée à 2,70 m à l'ouest et à 2,55 m à l'est de la travée, de manière à compenser le fort désaxement dû à la différence d'orientation avec l'église agrandie. Si l'appareil du second état (étape 2) diffère, le remploi de blocs épaufrés et la récurrence du signe lapidaire associé à la première étape¹¹⁶ laissent à penser qu'une

partie des blocs proviennent de la construction initiale.

À l'est de la travée de la confession, l'ajout des structures du nouveau projet modifia les piles engagées, dont la différence de largeur, de 1,36 m au nord et de 1,48 m au sud, visait à nouveau à rattraper le changement d'orientation¹¹⁷. Le raccord des appareils de la travée jointive, difficilement lisible et masqué au nord comme au sud par l'adaptation aux assises en place (fig. 20), a effacé les traces de la terminaison originelle de la travée – peut-être un chevet dont la forme reste conjecturale¹¹⁸. Des indices d'un chaînage pourraient attester l'existence d'une fermeture transversale vers l'est¹¹⁹, conçue ou construite avec le prolongement de la crypte. En effet, l'enduit ancien et le semis d'un piquetage des murs de la travée réalisé pour l'application d'un décor peint de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle – décor dont il ne reste que des sinopies très fragmentaires – dessinent le négatif d'un mur de refend de 0,43 m d'épaisseur¹²⁰. À l'ouest, les piles de la travée de la confession furent enchâssées dans un mur transversal dissymétrique, avec un retrait des piliers de la travée jointive de 1,60 m au nord contre seulement 0,85 m au sud, la nef centrale se trouvant

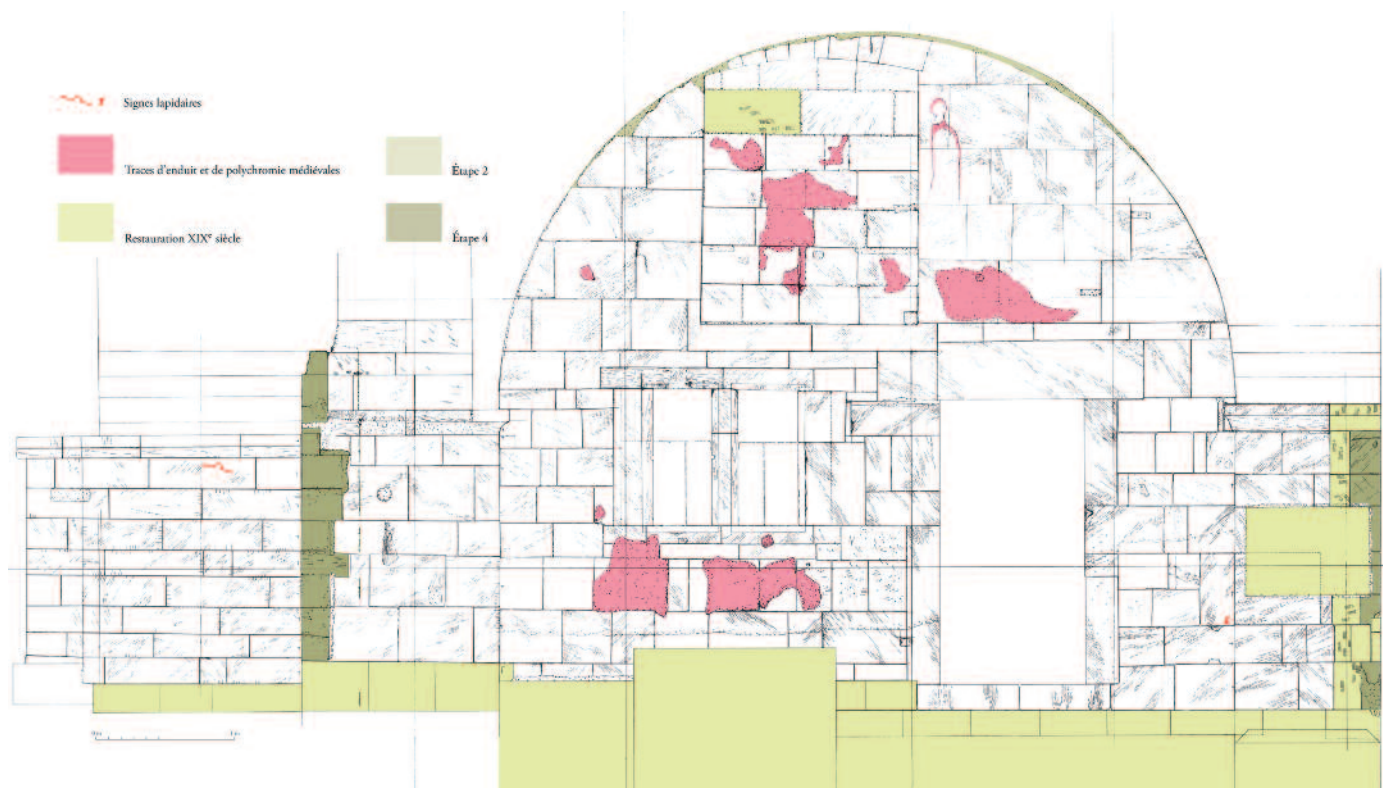


Fig. 18 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée IV, relevé manuel du mur sud à l'échelle 1 :10, avec cartographie des étapes de construction et des restaurations (H. Hansen, 2011, mise au net L. Maggiori).



Fig. 19a - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée IV, passage entre le collatéral et le vaisseau central, mur ouest. Relevé manuel à l'échelle 1 :10 avec cartographie des étapes de construction (N. Lamoureux, 2011, mise au net L. Maggiori).



Cl. H. Hansen.

Fig. 19b - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée IV sud, mur nord.

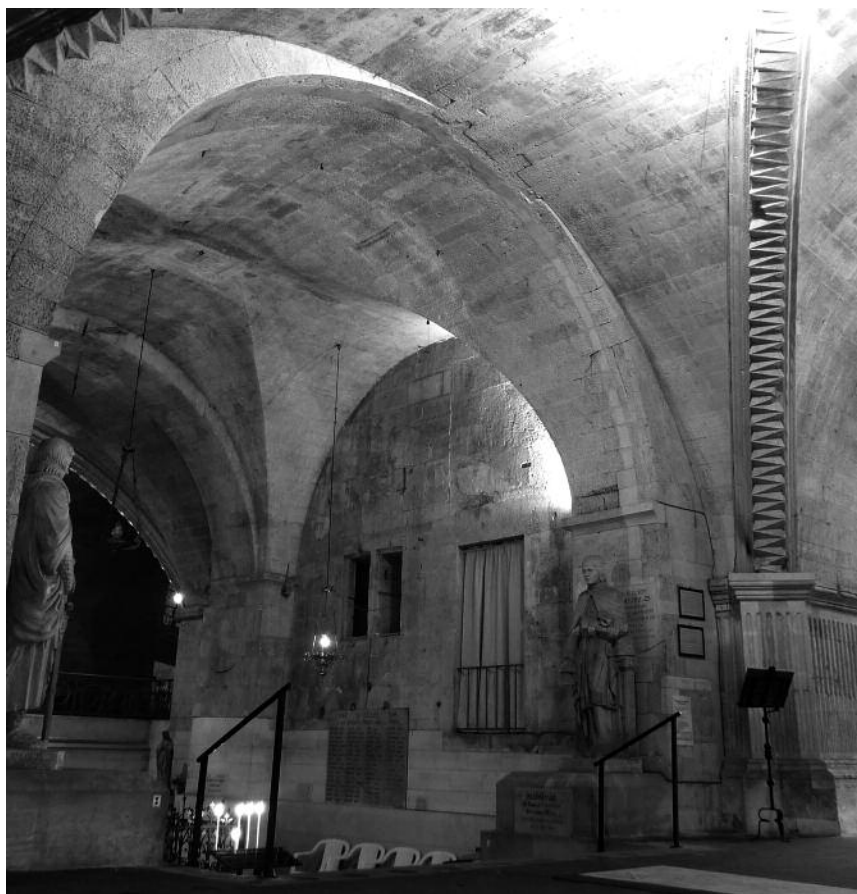
de ce fait fortement décalée vers le nord. Un arc de tête engravé dans la voûte de la travée de la confession (fig. 21) vint alors remplacer une attente ou un arrachement du voultain qui suppose le projet ou l'existence d'un prolongement du premier état vers l'ouest. L'appareil de ce raccord, qui se distingue par le lissage des surfaces presque dépourvues de traces d'outil et par les signes lapidaires qu'il comporte, rattache cette reprise à la quatrième étape de la construction, qui devait effacer toute trace hors sol de l'ordonnance initialement prévue.

La modification de la travée de confession inaugura le chantier du second projet, dans lequel les collatéraux, l'extension orientale et, au niveau supérieur, le transept et le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes occupent, au nord de l'ancien cloître, une surface plusieurs fois supérieure à l'emprise hypothétique de l'église précédente. Le relevé et la cartographie pierre-à-pierre des assises, des traces d'outil et des signes lapidaires¹²¹ permettent d'attribuer à cette étape l'amorce des murs sud, ouest et nord ainsi que les piliers situés à l'est et à l'ouest de la confession (pilier II-III nord et sud, V-VI sud et VI-VII nord et sud) [fig. 22]. La répartition des signes lapidaires reflète bien les étapes de construction. Dans les parties les plus anciennes de l'ensemble monumental roman, y compris dans le premier état de la travée centrale de la crypte¹²² et dans les bâtiments claustraux¹²³, les marques sont pour ainsi dire absentes. En revanche, sur la voûte de la travée IV centrale, construite dans un second temps, des signes nombreux et variés correspondent à ceux du placage du mur sud dans le collatéral. La présence de plusieurs exemplaires de la seule marque associée à la première étape s'expliquerait soit par la proximité dans le temps de la seconde, soit par le emploi de matériaux provenant de la construction initiale¹²⁴, sans exclure une similitude fortuite des signes dont la forme est très simple (fig. 23 a-b). En règle générale, les signes lapidaires des deux premières étapes de construction se distinguent de ceux des étapes suivantes par une taille irrégulière et



Cl. H. Hansen.

Fig. 20 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée de la confession, pilier nord-est (avec traces de chaînage et de restauration).



Cl. A. Hartmann-Virnich.

Fig. 21 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée de la confession, côté sud.

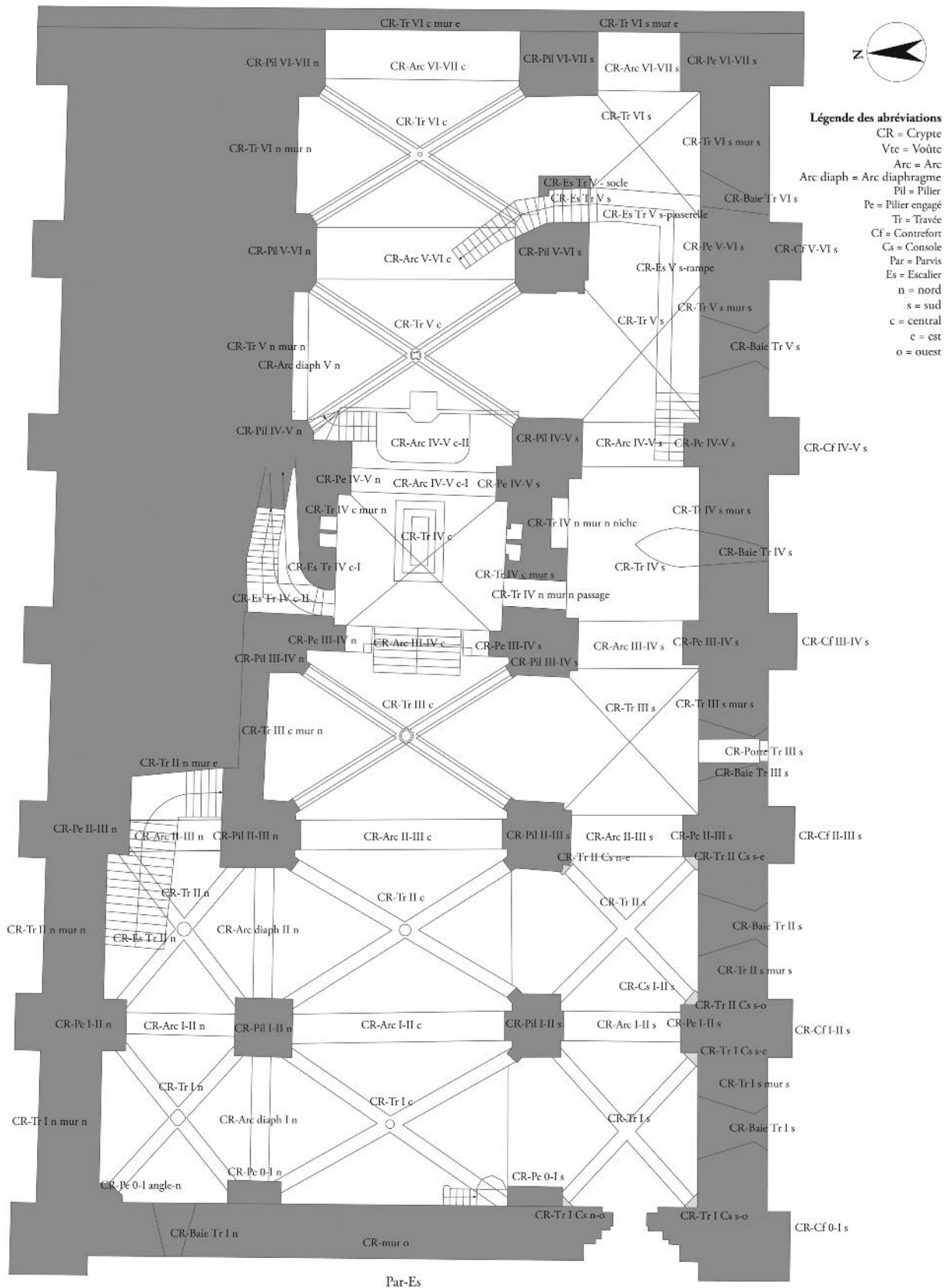


Fig. 22 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, plan schématique avec codage des éléments architecturaux (H. Hansen, L. Maggiori, 2009-2011).

peu profonde ¹²⁵, par l'occurrence d'éléments d'apparence figurative (« oiseau », « crosse ») et par la fréquence, dès la seconde étape, de traits diagonaux tracés avec ou sans recours à une règle.

La présence de nombreux signes lapidaires identiques confirme que la voûte de la travée centrale IV et les maçonneries plaquées contre le mur sud de celle-ci

furent construites en même temps. D'autres signes lapidaires se retrouvent à la fois sur le mur de placage des travées III à V et sur le mur gouttereau sud, ce qui souligne la cohérence de la construction au début du grand projet. Se rattachent probablement à cette étape les piliers V-VI sud dont l'appareil, bien que dépourvu de signes lapidaires, est similaire et dont la largeur correspond à quelques centimètres près à

celle du pilier IV-V sud. Les mêmes caractères techniques permettent d'associer à cette étape les piliers II-III, les piliers engagés III-IV et IV-V et les piliers situés à l'extrémité orientale en dépit de leurs dimensions discordantes ¹²⁶. À ce stade des travaux, le pilier VI-VII sud, le pilier engagé VI-VII et le mur sud de la sixième travée, réalisés plus sommairement, n'étaient pas destinés à être vus mais à

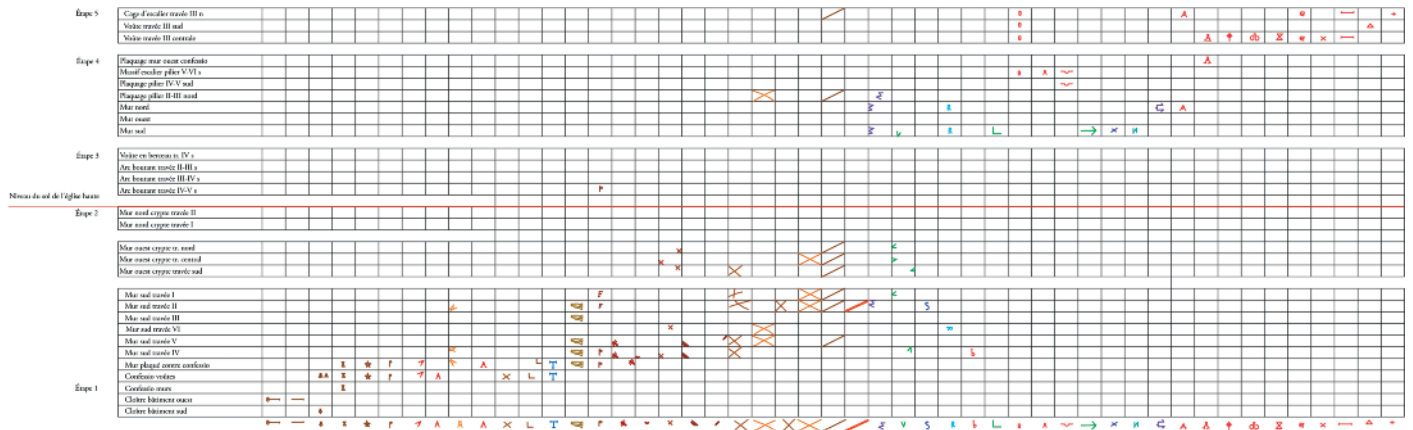


Fig. 23a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, extrait du tableau de l'étude systématique des signes lapidaires (H. Hansen, 2009-2011).

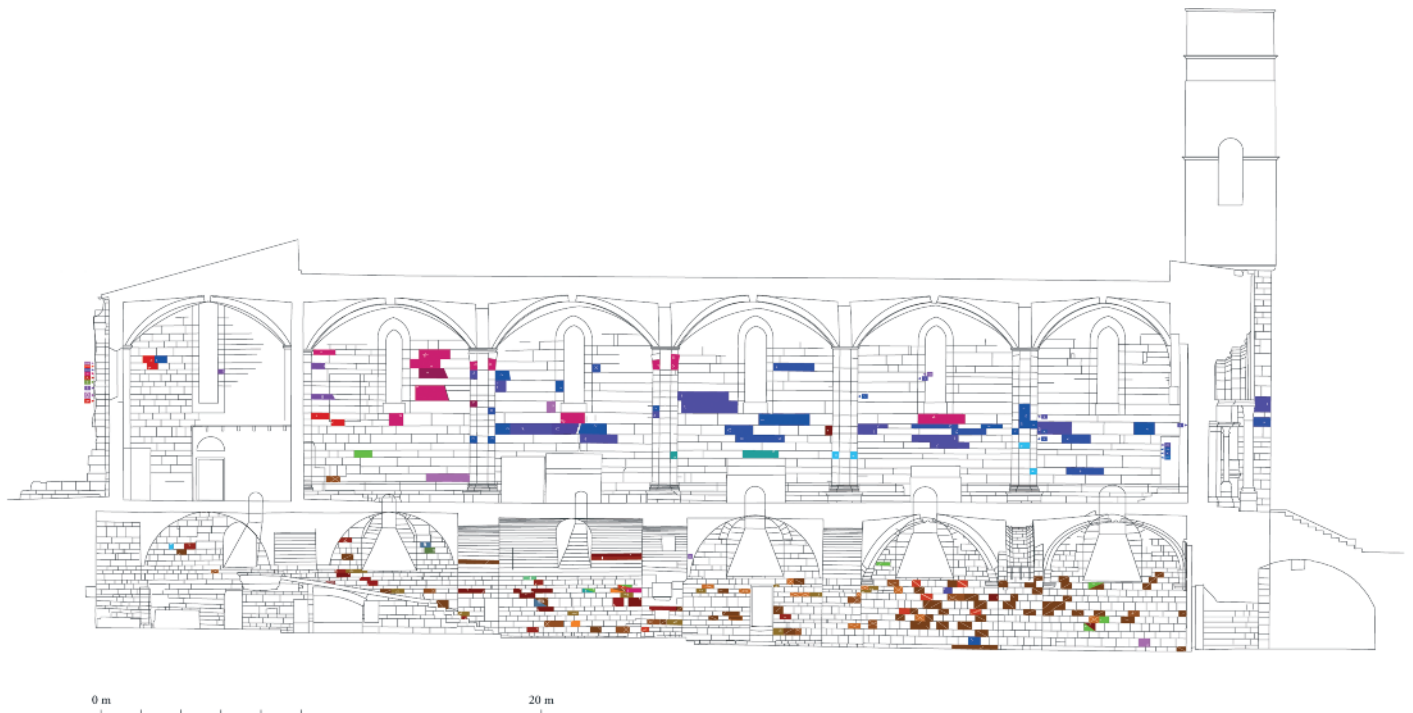


Fig. 23b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe longitudinale sur le collatéral sud, relevé numérique avec cartographie des signes lapidaires (H. Hansen, 2009-2011).

servir de fondation. Ce n'est qu'à la quatrième étape qu'un remaniement des piliers confèrera à cette travée un aspect plus soigné pour agrandir l'espace utile de l'église inférieure vers l'est. Les deux piliers occidentaux I-II nord et sud appartiennent pour leur part à deux étapes beaucoup plus tardives (étapes 6 et 7).

La mise en œuvre simultanée des murs sud, ouest et nord de la grande église basse tenait compte de la présence de constructions plus anciennes, dont les murs qui ferment les cinquième et sixième travées du vaisseau central en délimitant un espace inaccessible situé sous le collatéral nord de la future église supérieure. Entièrement homogène sur toute sa hauteur visible jusqu'à la voûte adossée ultérieurement, le mur de la cinquième travée est construit avec un moyen appareil simplement layé, dépourvu de ciselures périphériques et sensiblement plus irrégulier. Au sommet, d'anciens joints tracés à la truelle, qui ont échappé au rejointoiement au ciment, disparaissent derrière le formeret de la voûte ¹²⁷. Les six premières assises de la pile engagée V-VI nord, chaînées avec celles du mur, témoignent de l'existence d'une structure perpendiculaire, grossièrement retaillée pour accueillir les assises plus réduites et finement taillées du support. Le socle du mur nord de la travée VI, enduit jusqu'à une hauteur d'environ 1,70 m, est lui aussi antérieur à la construction de la crypte. Son appareil est dissimulé sous un liant récent qui en conserve la surface irrégulière ¹²⁸ et qui déborde sur la partie haute en pierre de taille attribuable probablement à la seconde étape de la construction de la crypte. On distingue à une hauteur d'environ 4,30 m les traces d'une série de quatre ou cinq consoles formées de trois assises superposées d'environ 0,15 sur 0,35 m, bûchées à fleur de parement. La fonction de ces encorbellements, espacés de 1,10 m, qui se poursuivaient sur le mur dégagé entre les fondations des piliers de la croisée du transept lors des fouilles des années 1970, reste incertaine. Il s'agissait peut-être d'une construction à rez-de-chaussée ou étage planchéié, liée à un état plus ancien ou provisoire.

Si les assises du mur gouttereau sud sont généralement continues et caractérisées par

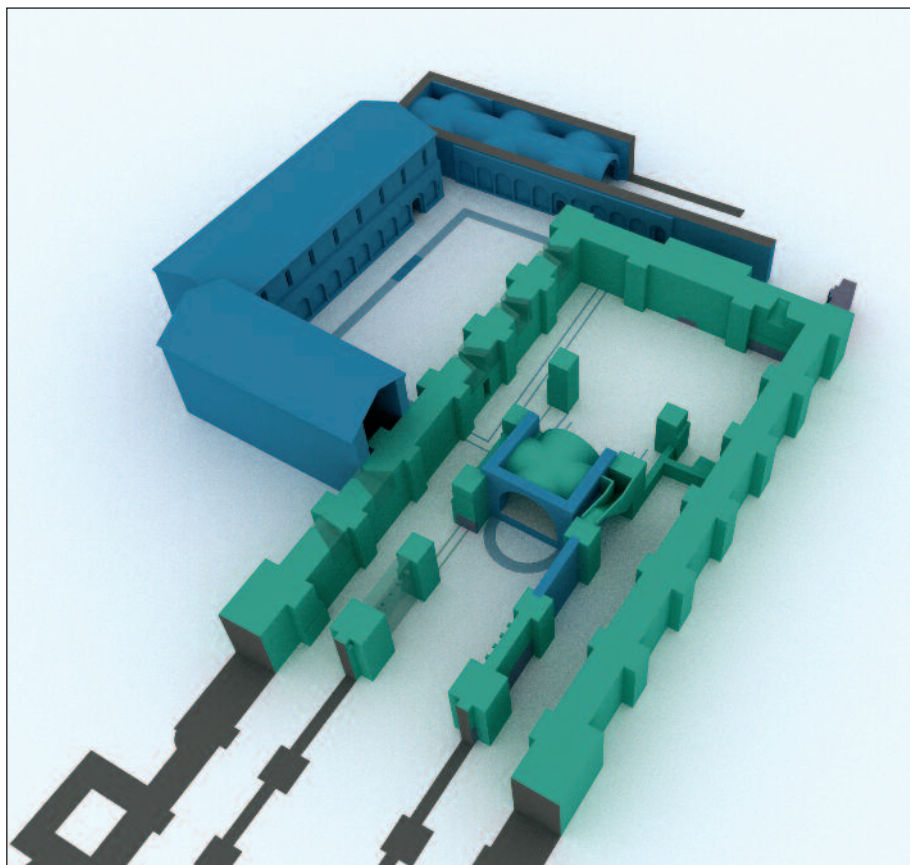


Fig. 24 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 2.2 (G. Echtenacher, 2010-2013).



Cl. H. Hansen.

Fig. 25 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, mur occidental du collatéral nord, baie obturée par un appareil irrégulier.

un même type de layures ¹²⁹ obliques fines à ciselure périphérique de 0,03 à 0,05 m, une rupture partielle à l'angle de la pile II-III sud à l'intérieur, et un changement d'épaisseur dans le mur ¹³⁰ marquent la rencontre d'assises poursuivies depuis le socle de la façade à l'ouest et de la quatrième travée à l'est. À l'extérieur, la partie occidentale se distingue avant tout par la fréquence de matériaux retaillés hétéroclites. À l'intérieur, où un enduit gêne l'identification des matériaux, l'existence de remplois dans les premières assises du parement est suggérée par des tailles en épi comparables à celles de la porte haute du bâtiment sud et généralement absentes sur les parements de l'église. Cet appareil des travées I et II, plus grand, plus régulier et plus homogène que celui des travées III, IV et V, est caractérisé en outre par le ravalement de blocs mal ajustés au moment de la pose ¹³¹ et par une répartition différente des signes lapidaires : à l'intérieur des deux travées occidentales, ce sont presque exclusivement des grands traits diagonaux ¹³², gravés le plus souvent à l'aide d'une règle. Si le même type de signes s'observe encore dans la travée III, les traits y sont tracés à main libre et associés à des marques d'un type différent, dont un signe figuratif caractéristique en forme d'oiseau ¹³³. Plus à l'est, dans les travées IV et V, dominent les signes repérés sur le placage du mur sud de la travée de la confession ¹³⁴. À l'extérieur, le raccord entre les travées occidentales et orientales correspond à un changement dans la construction des contreforts vers l'est, réalisés avec un système d'assises distinct de celui du mur.

On peut ainsi résumer l'étape 2 : l'adjonction de murs et de piliers autour de l'ancienne confession s'accompagna de la construction de la base des murs périphériques ; le mur gouttereau sud fut, à partir de la quatrième travée vers l'est jusqu'au transept, ainsi que vers l'ouest, érigé jusqu'au raccord avec les assises continues depuis le mur occidental et incluant la seconde travée. Si les murs sud et ouest, homogènes entre eux ¹³⁵, sont d'équerre, l'inflexion du mur nord, dont les assises internes s'interrompent à l'angle ¹³⁶, est la

conséquence manifeste d'anciennes contraintes. À l'issue de l'étape 2 (fig. 24), la construction des murs extérieurs sud, ouest et nord atteignait du côté extérieur sud une hauteur d'environ 5,40 m au-dessus du sol actuel, soit environ à 6,20 m du sol intérieur, un niveau proche du sol de la future église haute. Au sud, les assises arrivent à la mi-hauteur des fenêtres actuelles plus tardives, car construites en sous-œuvre à la place d'une ébauche de fenêtres moins hautes et plus étroites, dont il subsiste les deux à trois assises inférieures ; leur imposte devait correspondre à l'arase de cette étape de construction, laissée en attente pour le voûtement. Une autre baie incorporée dans le mur occidental, obturée par un appareil irrégulier qui rappelle les constructions du XVII^e siècle, s'inscrit de toute évidence dans la construction d'origine ¹³⁷. Antérieure à la voûte du collatéral nord qui coupera sa partie supérieure, elle ne traverse pas le socle de la

façade, car celui-ci ne pouvait sans doute pas recevoir un jour direct. L'amorce d'une voûte segmentaire inclinée, taillée dans le voûtain au-dessus de l'ouverture, permet de restituer un puits de lumière aboutissant devant le seuil du portail nord, sécurisé sans doute par une grille et destiné à éclairer le pied de l'escalier nord de la crypte (fig. 25) ¹³⁸.

La troisième étape de la construction de la crypte : la voûte en berceau de la quatrième travée du bas-côté sud

Les élévations des murs et des piliers engagés de la grande crypte (fig. 26) ne prévoyaient pas d'impostes pour recevoir un voûtement. Au départ du projet de la nouvelle crypte, les piliers engagés liés aux assises des murs dépassaient le niveau des voûtes actuelles, à l'instar de la pile engagée

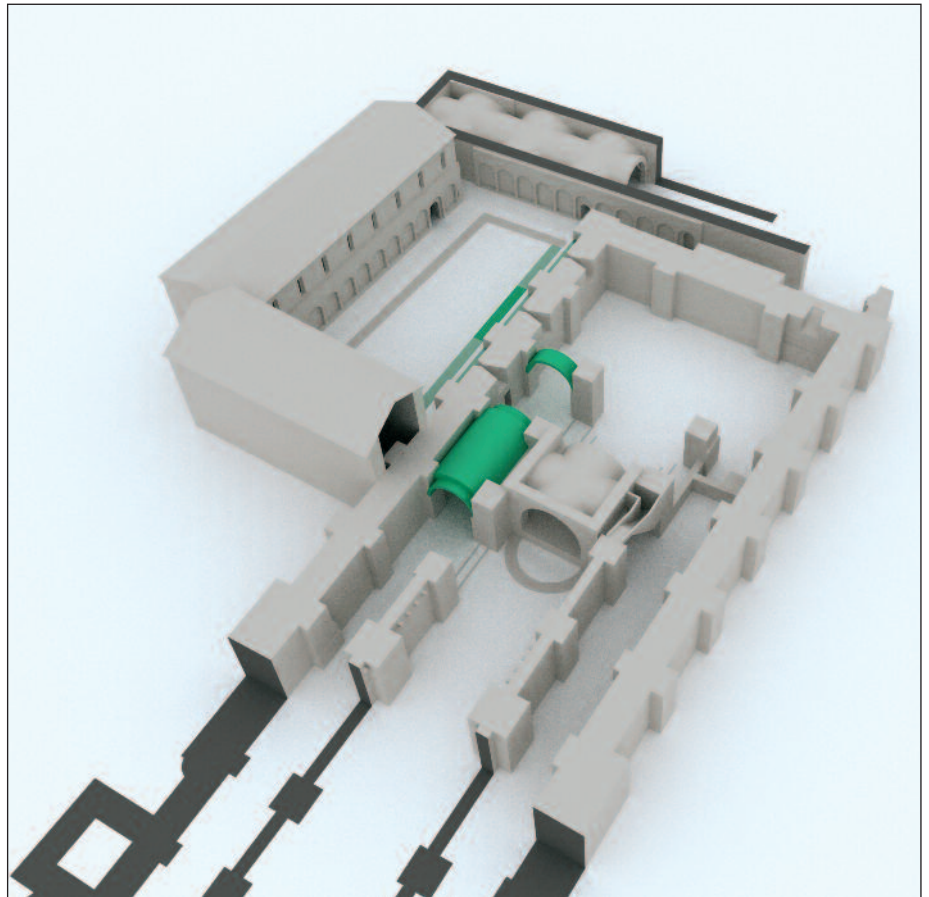


Fig. 26 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatiale, maquette 3D, étape 3 (G. Echtenacher, 2010-2013).

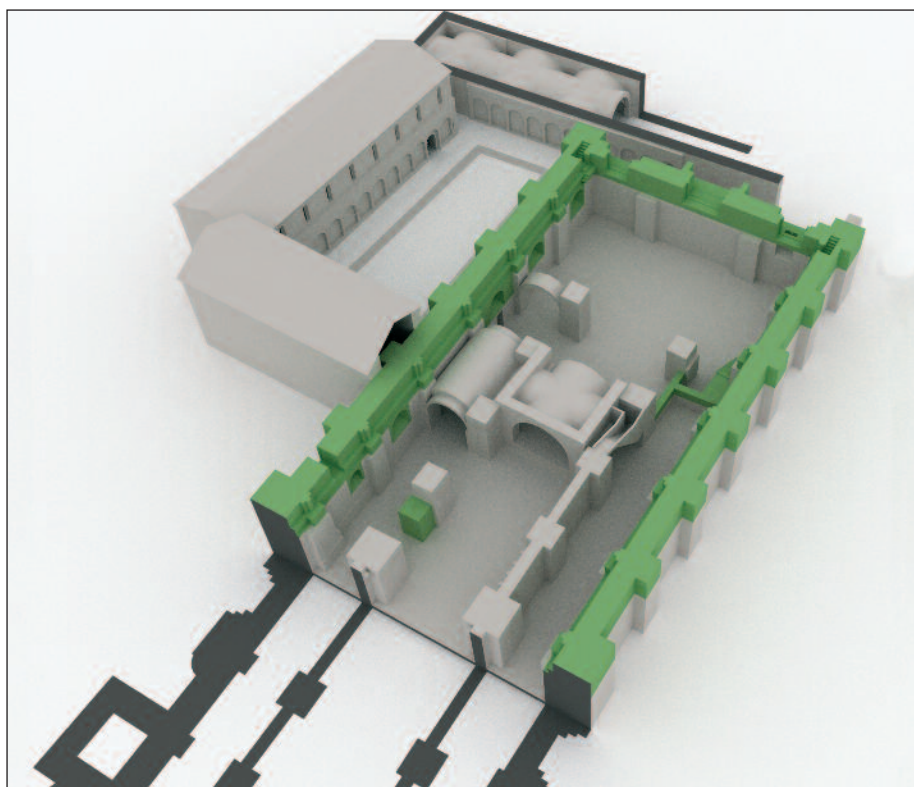


Fig. 27a : Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 4.1 (G. Echtenacher, 2010-2013).

sud du mur ouest, qui ne fut pas modifiée par la suite ¹³⁹, et de la pile nord dont les assises poursuivent celles de la partie haute du mur sans interruption. Ultérieurement, ce support fut, de même que la pile I-II du mur nord, en partie démonté pour mettre en place un niveau d'appui destiné au voûtement ¹⁴⁰. Au sud, plusieurs solutions furent adoptées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Dans un premier temps, on encastra les larges doubleaux des travées II, III et IV dans l'appareil des supports qui continuent à s'élever au-dessus de la retombée et au-delà du voûtement, sans doute jusqu'au sol de l'église haute. Le mur de la quatrième travée qui avait atteint le même niveau que celui de l'église fut repris pour recevoir le cordon d'imposte et la retombée du berceau, qui n'étaient pas prévus à l'origine ¹⁴¹. Le percement d'une baie à pénétration, dont l'ébrasement perturbe l'appareil de la voûte, intervint certainement après l'aménagement des grandes fenêtres dans les autres travées voûtées d'arêtes et sur croisée d'ogives (étape 4), qui se distinguent par la précision et la qualité de l'appareil et de la mise en œuvre.

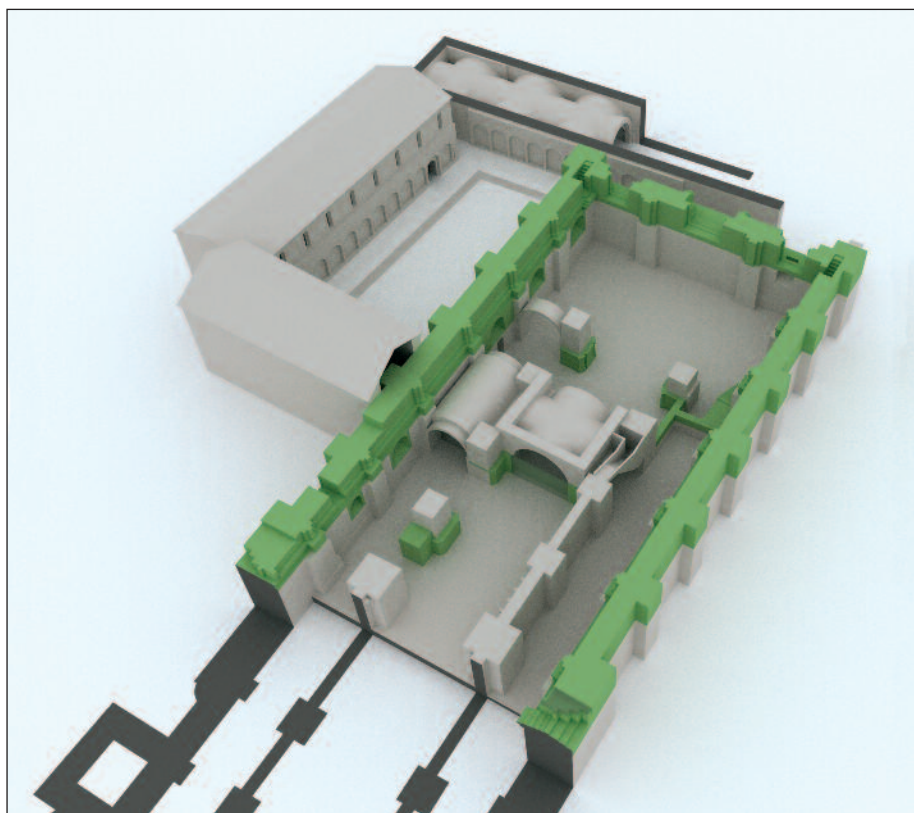


Fig. 27b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 4.2 (G. Echtenacher, 2010-2013).

Selon une technique courante dans la région à partir du tournant du XIII^e siècle ¹⁴², les assises en pierre de taille de la voûte en berceau étaient soutenues pendant la construction par des bois de faible épaisseur placés sous les joints et engagés dans des encoches taillées dans l'extrados des doubleaux au dernier tiers environ de leur hauteur ¹⁴³. Du côté nord, la voûte prend appui sur l'arase en tas-de-charge du mur de placage. À la différence du mur gouttereau et de ses piles, cette assise incurvée et les ressauts d'appui des piles de part et d'autre ont été conçus dès le départ pour un voûtement ; la concordance des signes lapidaires ¹⁴⁴ avec ceux de la voûte de la travée centrale contiguë relève de la même étape de construction. La construction simultanée d'un doubleau de forme identique à la troisième travée suggère le projet d'une seconde voûte en berceau ¹⁴⁵, projet qui sera toutefois abandonné au profit du voûtement actuel. Au-dessus du linteau de la porte du cloître, le mur de

cette travée III fut alors complètement reconstruit pour accueillir la nouvelle grande fenêtre, contrairement aux deux travées occidentales et orientales dont les parements ne furent remaniés que dans l'entourage des baies. L'hypothèse d'un projet de voûte en berceau supposerait l'existence d'un mur d'appui en face du mur gouttereau, dans le prolongement de celui de la travée de la confession, mur dont les traces auraient disparu sous le rhabillage cannelé des piliers ¹⁴⁶.

Dans cette étape de construction, on n'identifie que deux occurrences isolées d'un seul signe lapidaire ¹⁴⁷, du côté nord des premières assises de chaque doubleau. Les mêmes marques se retrouvent dans les travées I, II et IV aussi bien sur le mur gouttereau que sur le mur de placage de la travée centrale.

La quatrième étape de la construction de la crypte. Un nouveau projet pour le voûtement et l'éclairage : remaniement des piliers et des baies, construction successive de deux nouveaux escaliers

Un nouveau changement de plan entraîna des modifications importantes (fig. 27a-b) : le remplacement des premières baies par des fenêtres plus larges et plus hautes, accompagné d'un exhaussement des murs d'environ 3 m, un nouveau système de voûtement auquel il fallut adapter les supports et, enfin, une modification de la circulation. Dans le même temps furent mis en place les premiers éléments de trois escaliers : le premier, dans le collatéral nord servant aux pèlerins ; la rampe des travées V et VI du collatéral sud et l'escalier mural situé au nord de la travée de confession, déjà modifié, étant réservé à la communauté comme au service liturgique.

L'espace pour le grand escalier nord, établi à cheval sur la seconde et la troisième travée du collatéral, fut créé par la construction d'un mur de séparation du

côté du vaisseau central, en adossant ce mur à la face orientale du pilier II-III déjà en place. L'absence d'un rhabillage du pilier de ce côté suggère que l'escalier fut construit avant le remaniement des supports centraux ¹⁴⁸. À une distance de 1,38 m du pilier, un mur perpendiculaire chaîné au précédent vint condamner le collatéral vers l'est ¹⁴⁹. À 1,82 m, les mêmes assises poursuivies une fois encore à angle droit s'intègrent dans le massif sous les seize premières marches de l'escalier, allégé par une voûte segmentaire adossée au gouttereau, selon un dispositif identique à celui employé pour la rampe au sud. Le moyen appareil de l'ensemble se distingue de celui des constructions de la même étape par une finition moins soignée. Si les rares signes lapidaires s'accordent à plusieurs étapes du chantier ¹⁵⁰, une grande partie de l'ensemble constructif s'inscrit clairement dans la quatrième étape. Il fut réalisé au fur et à mesure, simultanément avec le voûtement de la troisième travée centrale (étape 5) ¹⁵¹.

La rampe d'escalier de la cinquième travée du collatéral sud, réservé aux religieux, débouche entre les travées V et VI au milieu du vaisseau principal, dans le chœur liturgique de l'église haute, jadis séparé des trois travées occidentales par un jubé – inséré à une date plus tardive entre les piliers déjà en place ¹⁵². La construction en pierre de taille, plaquée contre le mur gouttereau et allégée d'un arc segmentaire à l'instar de l'escalier nord, traverse le bas-côté au moyen d'une plate-bande moulurée rampante. Cette structure repose sur un socle d'une hauteur d'environ 2,60 m adossé au pilier V-VI sud, pour rejoindre la partie haute de l'escalier, qui prend appui sur un voûtain en trompe conçu spécifiquement pour la croisée d'ogives du vaisseau central ¹⁵³. La mise en œuvre de ce dispositif débute par un massif de soutènement sur lequel on trouve des signes lapidaires caractéristiques des travaux effectués lors de la même étape dans le collatéral ¹⁵⁴. Ce massif est plaqué contre la face est du pilier méridional du vaisseau central à un moment où ce support n'est pas encore renforcé pour recevoir les voûtes. Ici aussi,

l'escalier laissé en attente ne devait être complété qu'avec la mise en place du voûtement lors de l'étape suivante (étape 5). Au sud, en face du massif, on bâtit un socle homologue, destiné à porter la rampe suspendue. Adossé contre le mur gouttereau et la pile murale V-VI, le massif situé sous la rampe inférieure est construit dans un appareil alterné du type dit « de Montpellier » ¹⁵⁵, aujourd'hui altéré en surface ¹⁵⁶. Un autre massif indépendant, édifié avec le même type d'appareil, s'applique vers l'ouest contre le précédent, déjà en place, en élargissant le passage de 0,20 m. Il est allégé par un arc segmentaire dont les claveaux répondent au même module que ceux des arcs analogues de l'escalier nord, conçu en même temps ¹⁵⁷. Plus à l'ouest, la rampe se termine contre la pile IV-V par un escalier de neuf marches qui a été fortement restauré. Nonobstant son aspect incongru, la plate-bande transversale bandée entre les deux socles de soutènement du côté du mur sud et du côté de la pile V-VI présente une modénature ¹⁵⁸ et des tailles à la gradine compatibles avec une date autour de la fin du XII^e ou le début du XIII^e siècle. Or sa mise en place précède celle de la première marche de l'escalier supérieur qui conduit vers l'église haute ¹⁵⁹.

Le nouvel éclairage de la crypte, plus généreux, allait de pair avec un changement majeur de projet pour le voûtement, changement qui devait entraîner le remaniement des supports, inadaptés. Les grandes baies, incorporées en sous-œuvre dans le mur gouttereau sud alors que celui-ci avait déjà atteint le niveau du sol de l'église haute ¹⁶⁰, se distinguent de celles des constructions précédentes autant par le format et la taille de l'appareil que par la technique d'assemblage. La reprise des ouvertures – à double ébrasement fortement incliné – fut plus importante à l'intérieur qu'à l'extérieur, où les premières assises des anciennes fenêtres et la petite fenêtre bouchée de la travée III restèrent en place – elles se trouvèrent dissimulées plus tard par la toiture de la nouvelle galerie nord du cloître, placée au-dessus d'une arcature aveugle appuyée sur les contreforts ¹⁶¹. Seules les trois à quatre premières assises

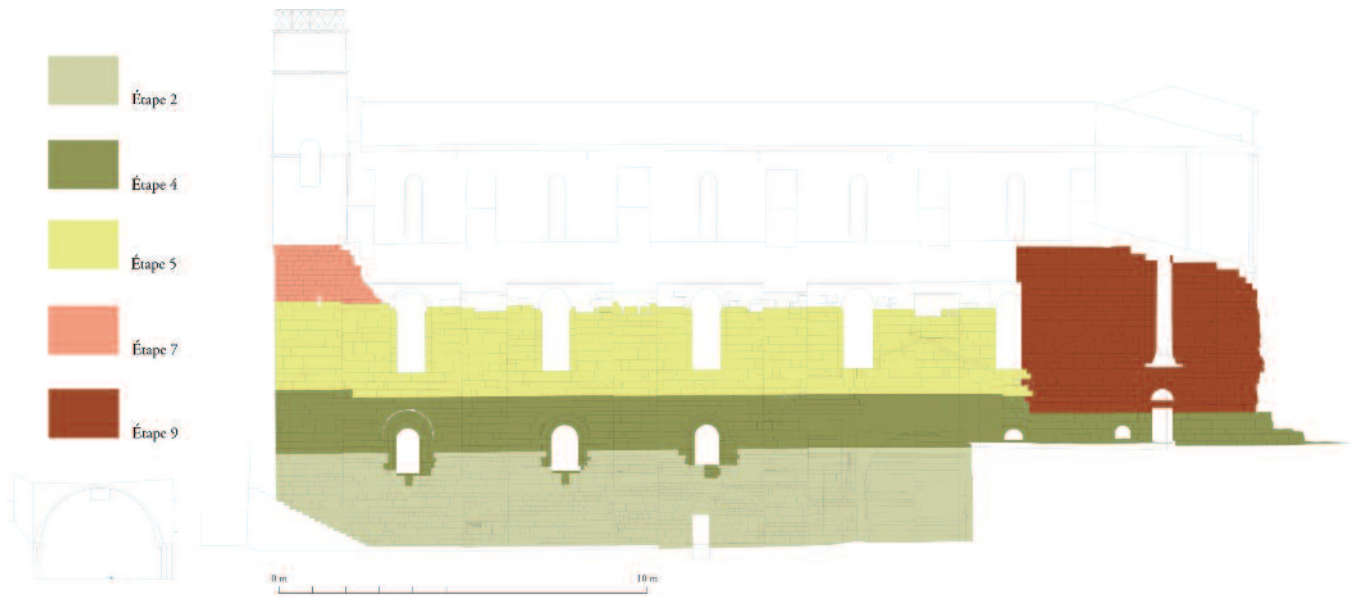


Fig. 28 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, relevé numérique, élévation extérieure, côté sud, avec chronologie des principales étapes de la construction (H. Hansen, 2009-2011, mise au net L. Maggiori).

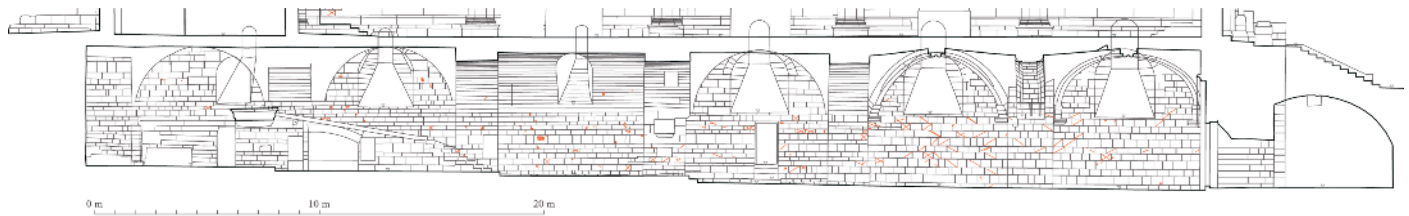


Fig. 29a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, coupe longitudinale sur le collatéral sud : relevé tachéométrique avec les baies successives (H. Hansen, 2009-2011).

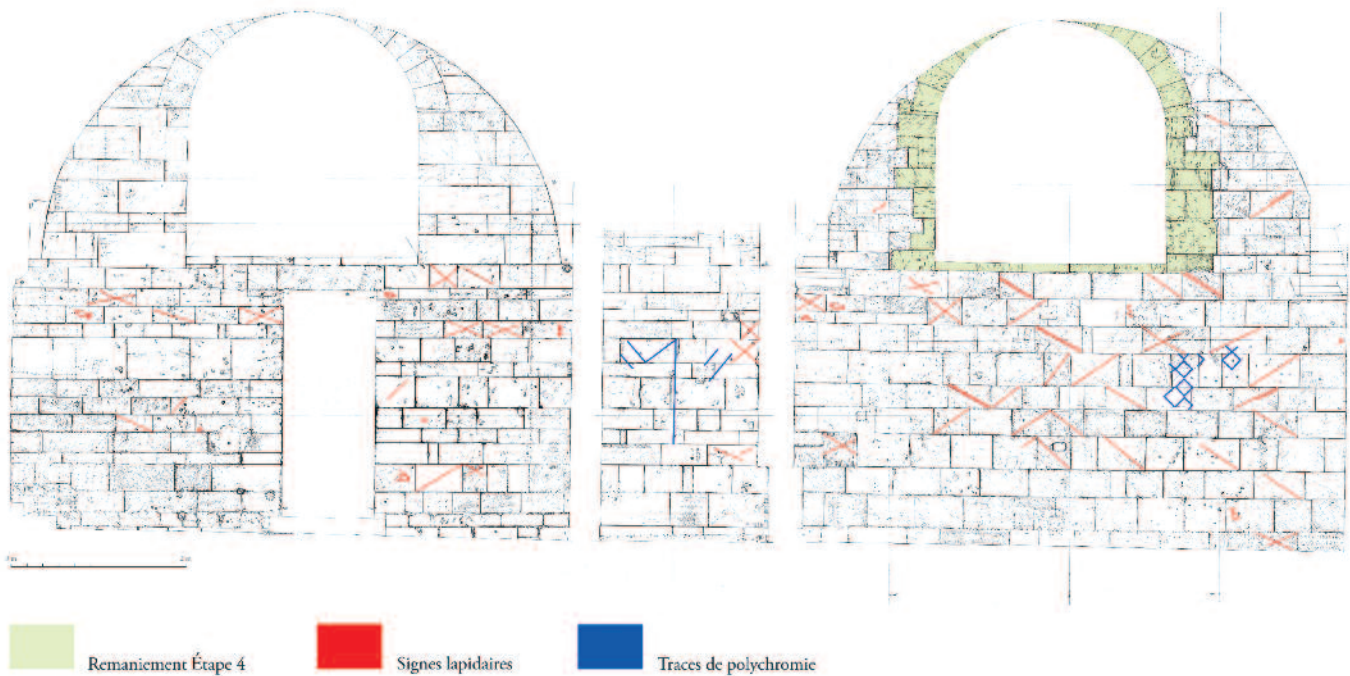


Fig. 29b - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, extrait du relevé manuel du mur sud à l'échelle 1:10, travées II et III, avec cartographie des remaniements au niveau de la baie de la travée II (H. Hansen, 2009-2011).

des grandes baies furent encadrées dans le parement après coup, les assises suivantes faisant partie d'une nouvelle étape de construction (fig. 28).

Bien que le module des hauteurs des assises ait été respecté, on constate une différence de traitement entre l'ébrasement des deux premières baies et celui de la troisième, réalisé avec un soin extrême dans un calcaire fin légèrement dichrome ¹⁶². Notons que la troisième travée, privilégiée par la présence de la porte du cloître, se distingue des autres par une finesse de la taille et un soin dans l'assemblage des blocs, qui tend à effacer la transition entre la partie basse et la reprise. À l'intérieur, celle-ci débute au-dessus du linteau de la porte et s'étend jusqu'à la quatrième assise au-dessus du sommet de l'ébrasement externe ¹⁶³ ; elle est marquée par l'absence de signes lapidaires et par un changement de module, d'outillage et de technique de

taille ¹⁶⁴. Dans les deux premières travées, en revanche, l'encastrement de l'embrasure des baies a occasionné des ruptures d'assise et des incohérences jusque dans l'assise du parement externe de la partie supérieure, pourtant construite en même temps. Ces perturbations sont particulièrement lisibles dans la travée occidentale ¹⁶⁵. Si les trois premières fenêtres ont les mêmes couronnements en plein cintre clavés de part en part, les baies des deux dernières travées, dont l'insertion a posteriori est à peine perceptible ¹⁶⁶, diffèrent par leur largeur réduite ¹⁶⁷ et par la construction en tas de charge des arcs d'ouverture internes – celui de la sixième baie, beaucoup plus petite, étant intégralement formé d'assises horizontales (fig. 29a-b). Dans la mesure où les signes lapidaires ¹⁶⁸ suggèrent une continuité des travaux, ces différences entre les ouvertures sont probablement dues soit à la répartition du travail

au sein d'une même équipe, soit à une différenciation fonctionnelle des espaces.

À l'extérieur du mur gouttereau sud, l'appareil de la quatrième étape, de la cinquième assise des grandes baies à la troisième assise au-dessus de l'appui des baies méridionales de l'église supérieure ¹⁶⁹, est homogène pour l'ensemble de la nef et de la façade occidentale (fig. 28 et 30) avec, au sud, une réduction de trois assises à partir du dernier tiers de la cinquième travée. La fin de la quatrième étape est marquée par un changement de signes lapidaires et de module d'appareil ¹⁷⁰. La construction atteignait alors une hauteur d'environ 3 m au-dessus du seuil des portails, à mi-hauteur du registre des apôtres, toute la partie inférieure de la façade étant chaînée aux tourelles d'angle ; de même, le parement intérieur inclut les grands blocs d'embrasure des portes ¹⁷¹.

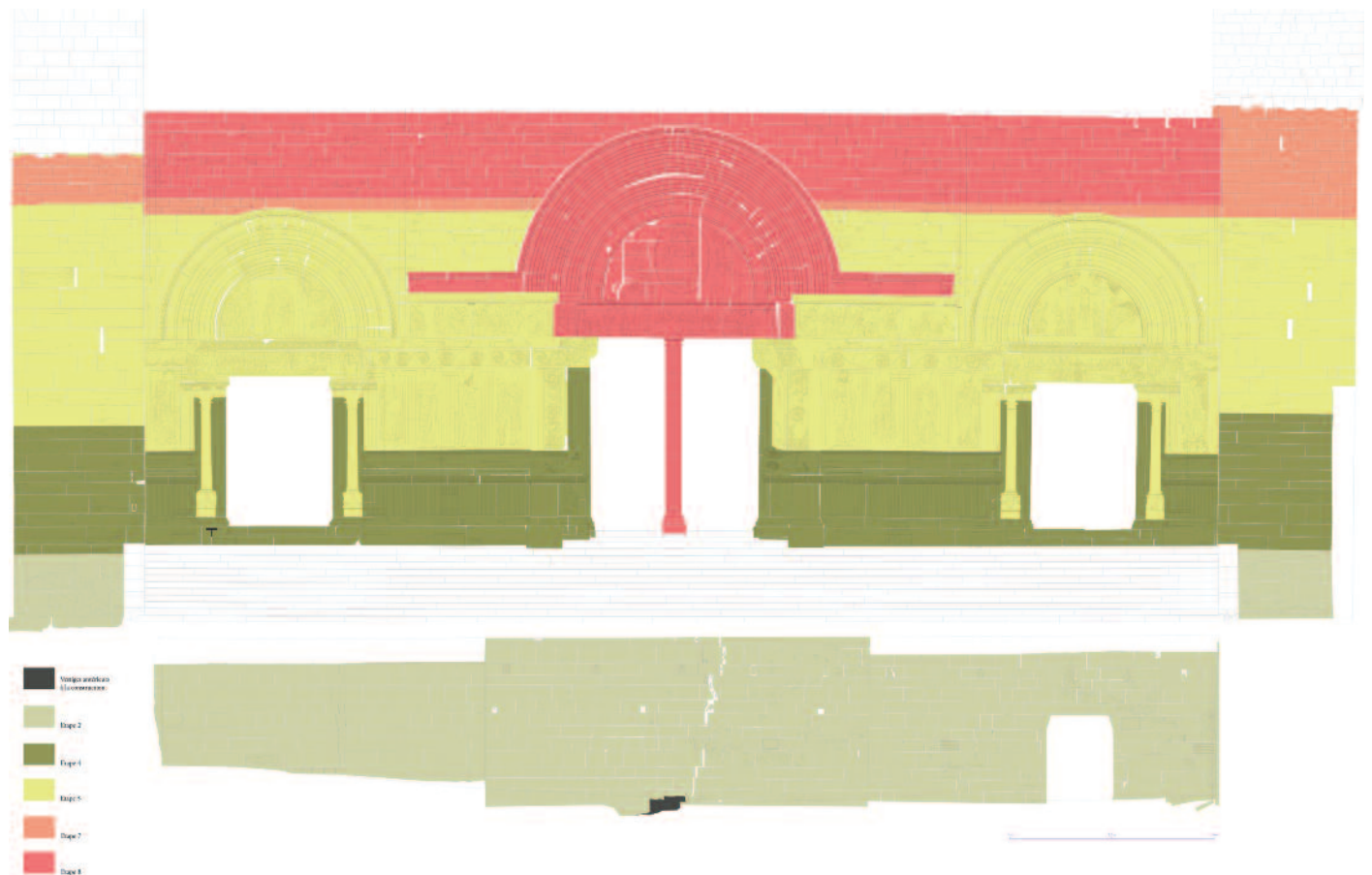


Fig. 30 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, chronologie relative des étapes de construction sans prise en compte des restaurations (H. Hansen, 2009-2011. Vectorisation L. Maggiori, 2011 à partir du relevé manuel de H. Hansen, 1999-2002).



Cl. A. Hartmann-Virnich.

Fig. 31 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée V, pilier V-VI sud. Indices d'un refend entre le vaisseau central et le collatéral sud.

La réalisation du socle cannelé de la façade alla de pair avec l'adjonction de panneaux cannelés aux quatre piliers de la troisième travée de l'église inférieure¹⁷². Ce décor d'apparat masque un renforcement des faces tournées vers le vaisseau central et l'accès au cloître¹⁷³, les supports de ce dernier comportant de nombreux graffiti d'époque médiévale. Les cannelures, taillées en ravalement à partir d'un système de

traits préparatoires encore lisible, sont très soignées. En revanche, l'imbrication de blocs de dimension variable comme le recours à l'encastrement à joints d'onglet pour l'ajout des piles obliques destinées au soutien des ogives, réunies au corps du support sous un cordon d'imposte continu, trahissent un certain embarras technique et un manque de familiarité avec la conception de ce type de voûtement. Avant le

renforcement des piliers, un parement en pierre de taille fut plaqué contre la face occidentale de la travée de confession. La voûte de cette dernière, fermée par l'incrustation en sous-œuvre d'un arc en plein cintre, ne laisse dépasser que quelques voussoirs en guise de chaînage d'attente. Le type de taille et les signes lapidaires que l'on observe sur ces appareils les rapprochent du voûtement réalisé lors de la cinquième étape¹⁷⁴.

Dans les deux travées orientales, sans doute différentes du point de vue fonctionnel, les piliers furent également modifiés pour recevoir des croisées d'ogives mais d'une autre manière, en tenant compte du massif de l'escalier déjà en place. Au lieu de placages cannelés, le renforcement des supports¹⁷⁵ fut réalisé avec un moyen appareil régulier¹⁷⁶, finement taillé et assemblé à joints très serrés, dont les rares signes lapidaires annoncent ceux du voûtement¹⁷⁷. Dans le même temps, on construisit un mur de refend pour séparer les travées orientales de celle de la confession. Un piédroit incorporé dans la face occidentale du pilier sud-est de la cinquième travée appartient de toute évidence à une porte ouvrant sur le bas-côté, porte dont le négatif se poursuit dans le harpage de la voûte du collatéral, audessus d'une reprise de la face sud du pilier (fig. 31), ainsi que sur la face orientale du pilier d'en face. Il est probable que ce cloisonnement, dont il ne subsiste aucune trace dans la sixième travée, était lié à une fonction liturgique.

La cinquième étape de la construction de la crypte : le voûtement de la troisième travée

Après la modification des piliers, la mise en œuvre du voûtement de la troisième travée¹⁷⁸ (fig. 32)¹⁷⁹ permit d'assurer une circulation couverte entre le tombeau du saint et le cloître. Un harpage régulier lie la voûte sur croisée d'ogives du vaisseau central, réalisée dans un premier temps, à la voûte d'arêtes du collatéral¹⁸⁰, où figurent les mêmes signes lapidaires¹⁸¹. Le décalage de la troisième et de la

quatrième travée centrale imposait un voûtement dissymétrique que le raccord avec le harpage en attente de la voûte d'arêtes déjà en place tendit à harmoniser au mieux. La croisée d'ogives fut conçue sur un tracé segmentaire pour compenser la portée et a été montée non sans difficultés en plaçant d'abord les quatre à cinq premiers claveaux de la retombée. Ces derniers, en effet, amorcent une courbe différente de la partie supérieure des branches d'ogives¹⁸². Cette croisée d'ogives impressionne par la qualité remarquable de la taille et de la finition des voussoirs ornés d'un ruban plissé, où apparaissent des signes lapidaire inédits, incisés sur la face latérale de la grande majorité des claveaux¹⁸³. Au-delà d'un large doubleau occidental, agrémenté de part et d'autre d'une moulure à bandeau ionique, la voûte centrale se poursuit sur environ 0,90 m vers l'ouest avec l'amorce des ogives pour former une harpe d'attente régulière, qui ne devait être reprise qu'à la fin du chantier de l'église inférieure, lors du voûtement de la seconde travée, mais avec un appareil différent, dépourvu de signes lapidaires¹⁸⁴. La limite d'un ancien enduit le long de la harpe du voûtain en attente garde la trace en négatif d'une cloison qui fermait la partie couverte de la crypte vers les travées occidentales restant à ciel ouvert, vraisemblablement – parmi d'autres raisons – en réponse à des problèmes statiques de plus en plus manifestes.

Le chantier se poursuivit avec le voûtement des deux travées orientales du vaisseau central¹⁸⁵ dont les ogives furent probablement assemblées avec le cintre déjà employé à la troisième travée¹⁸⁶. On ajouta ensuite les voûtes d'arêtes latérales au sud (fig. 33), en reprenant le modèle du voûtement de la troisième travée, déjà en place¹⁸⁷. Le raccord avec le mur nord préexistant ne fut toutefois pas réalisé de la même façon dans les deux travées, seule la cinquième étant pourvue d'un formeret. Dans le collatéral, la retombée des voûtes s'appuie sur des impostes dont l'encastrement a posteriori dans le mur gouttereau déjà construit, quoique quasi imperceptible, est notamment attesté par l'emploi

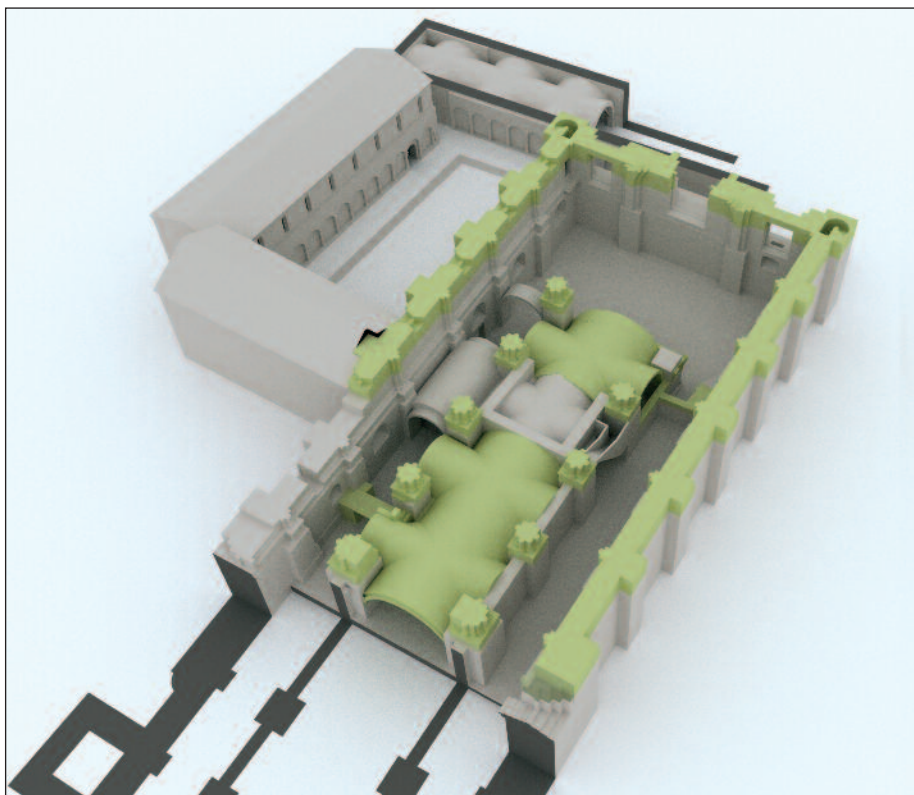


Fig. 32 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 5.1. (G. Echtenacher, 2010-2013).

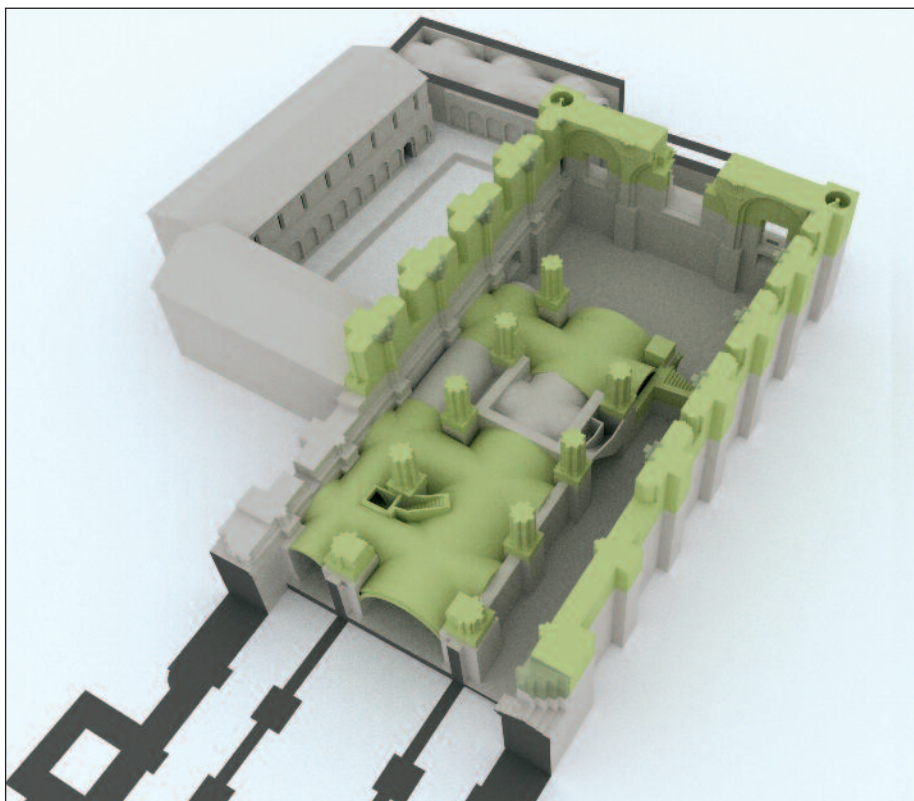


Fig. 33 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 5.2. (G. Echtenacher, 2010-2013).

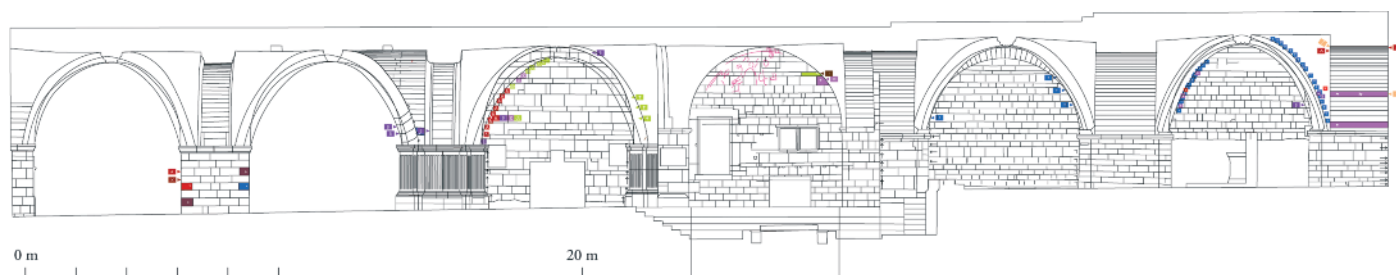


Fig. 34 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, coupe longitudinale sur le vaisseau central, avec cartographie des signes lapidaires (H. Hansen, 2009-2011).

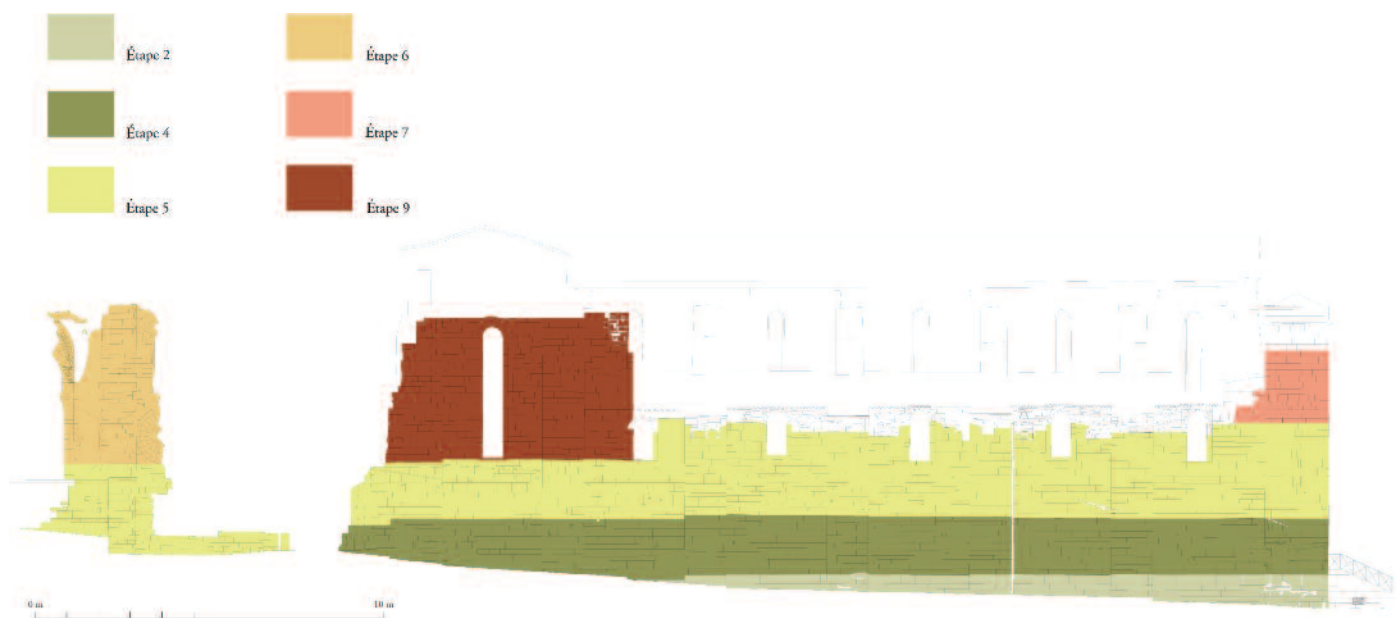


Fig. 35 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, élévation extérieure côté nord, relevé numérique montrant la chronologie des étapes de construction (H. Hansen, 2009-2011, mise au net Laurent Maggiori).

d'un mortier différent¹⁸⁸. Les voûtes du vaisseau principal, et plus particulièrement celles de la dernière travée, se distinguent par un grand nombre de marques lapidaires, apparentées à celles des voûtes de la travée III¹⁸⁹ et du collatéral nord (travée II et I)¹⁹⁰, mais comportant des signes inédits¹⁹¹. La répartition de ces marques sur les différents éléments architecturaux réalisés en même temps suppose une distribution organisée des tâches¹⁹² (fig. 34).

Après ou avec le voûtement des troisième, cinquième et sixième travées, le chantier atteignait l'élévation hors fondation des parties orientales, où l'on retrouve un grand nombre de signes lapidaires identiques sur les parements des chapelles

rayonnantes et de la vis¹⁹³. Le fait que les mêmes marques existent à l'extérieur des cinq travées occidentales de la nef, jusqu'à une hauteur d'environ 13 m¹⁹⁴, confirme un avancement simultané des travaux dans le chevet et la nef (fig. 35).

Au-dessus des baies de l'église inférieure, la nouvelle étape de construction s'annonce par un changement des signes lapidaires¹⁹⁵ et du format de l'appareil. Il existe, en effet, une différence marquée entre les blocs du niveau précédent, très longs – certains d'entre eux dépassent 2,20 m pour une hauteur de 0,20 à 0,35 m environ – et les assises de la reprise, plus hautes et de formats moins allongés – entre 0,80 m et 1,80 m environ, exceptionnellement 2 m. Dans le mur sud, moins perturbé par les restaurations du XVII^e

siècle, les assises, au nombre de 9 à 11 selon les travées¹⁹⁶, sont sensiblement homogènes, et prolongent sans discontinuité celles de la façade et des tourelles d'angle. Au-dessus d'un arrêt visible à hauteur du sommet des archivoltes latérales, le parement est composé d'un appareil standardisé¹⁹⁷, avec des assises de 0,25 à 0,28 m formées presque exclusivement de blocs de 0,60 à 0,70 m, qui témoigne d'une organisation différente de l'approvisionnement, correspondant à une nouvelle étape (étape 7)¹⁹⁸.

La simultanéité des travaux dans certaines parties des églises inférieure et supérieure se traduit par la parenté du décor. De même que les panneaux cannelés des piliers de la crypte s'apparentent à ceux du socle de la façade, les ogives à

ruban plissé répondent à celles du collatéral du chevet (fig. 36a-b). Quant au décor figuratif et végétal des clefs, il est comparable aussi bien à celui de la frise et de la face inférieure de la corniche de la façade (fig. 36c-d) qu'à celui des chapiteaux encore en place à l'entrée du déambulatoire¹⁹⁹.

***La sixième étape de la construction
de la crypte :***
le voûtement du collatéral nord

Pour préparer le voûtement du collatéral nord, les piles engagées du mur occidental et du mur gouttereau nord furent

démontées²⁰⁰ et couronnées d'impostes²⁰¹ (fig. 37). Un pilier oblique fut adossé à l'angle nord-ouest de la crypte, contre les ressauts du mur nord, et raccordé aux assises de ce dernier. Le pilier I-II nord, la partie haute de l'escalier et les voûtes du collatéral appartiennent à une même campagne de travaux²⁰², caractérisée par la



Cl. G. Echtenacher.

Fig. 36a - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée III centrale, voûtes d'ogives.



Cl. H. Hansen.

Fig. 36b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, déambulatoire, côté nord, départ des voûtes d'ogives.



Cl. H. Hansen.

Fig. 36c - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, travée VI centrale, clef de voûte.



Cl. H. Hansen.

Fig. 36d - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, façade occidentale, corniche terminale, détail.

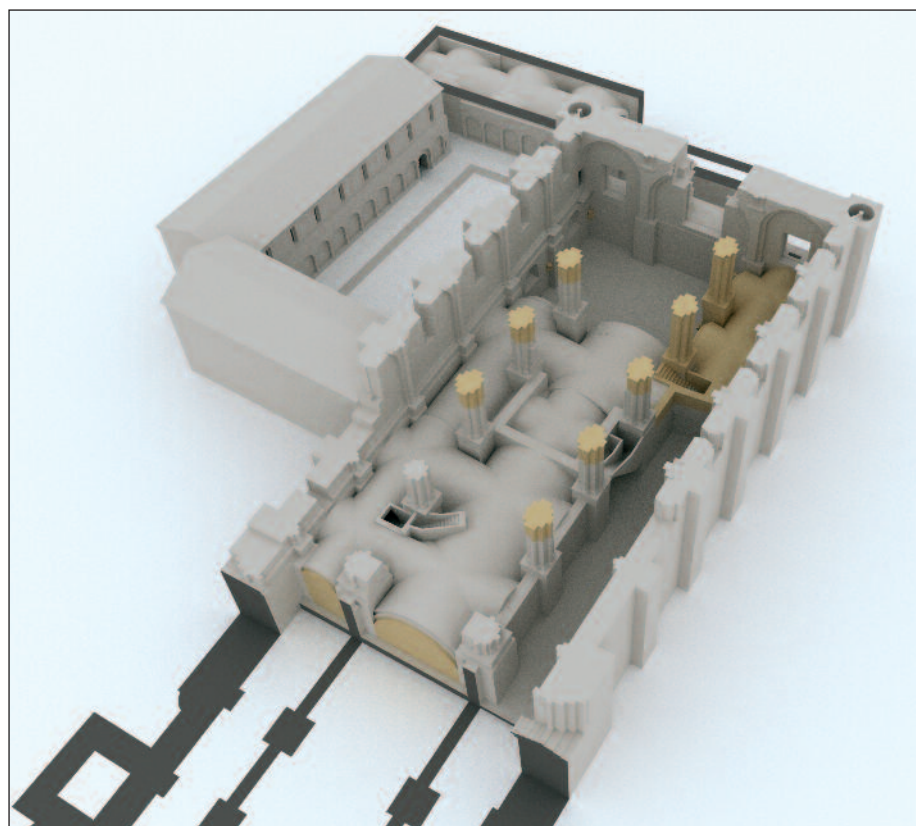


Fig. 37 - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 6 (G. Echtenacher, 2010-2013).

sobriété fonctionnelle des composantes architecturales. Il en va ainsi du pilier quadrangulaire ²⁰³ dont la forme simple, qui était inadaptée aux ogives et doubleaux

mais conforme à celle des piles engagées déjà en place, ne sera pas reprise pour le pilier homologue du côté sud, construit plus tard (étape 7). Du côté du vaisseau

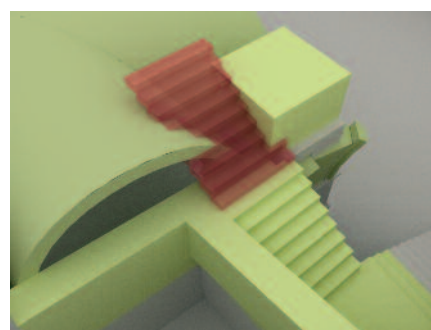


Fig. 38a - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, maquette 3D, détail de l'escalier nord : trajectoire restituée, non réalisée à cause de la contrainte de la voûte (G. Echtenacher, 2010-2011).



Fig. 38b - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, maquette 3D, détail de l'escalier nord : déviation de la trajectoire de l'escalier 6 (G. Echtenacher, 2010-2011).

central, les retombées des ogives et doubleaux furent mises en place. Le voûtement du collatéral, qui obligeait à modifier la baie du mur ouest destinée à éclairer l'escalier nord, alla de pair avec l'achèvement de ce dernier, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Juste au-dessus de la voûte de la troisième travée, le passage de l'escalier imposait un épaississement du mur nord de celle-ci ²⁰⁴ (fig. 38a-b). Réalisé en appareil « de Montpellier », le placage inséré après coup entre les piliers II-III et III-IV et à la voûte s'avéra toutefois insuffisant : afin d'éviter que l'escalier n'entame le sommet du vouâtain, sa trajectoire fut déviée vers les reins.

Dans le même temps, deux autres murs de refend construits avec un appareil du même type vinrent définitivement fermer la dernière travée (VI) entre les piliers et murs déjà en place, qui s'avançaient en direction du transept. C'est à ce moment-là seulement que la limite orientale de la

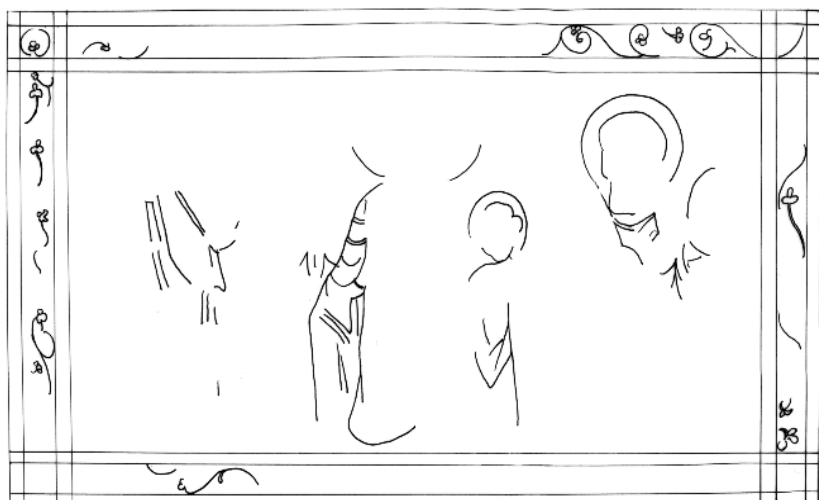


Fig. 39 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, vaisseau central, croquis des traces de peinture du mur oriental (A. Hartmann-Virnich 2009).

crypte fut définitivement fixée. Deux niches incorporées dans le mur oriental du vaisseau central²⁰⁵ étaient destinées à un usage liturgique ; au-dessus se trouvait une peinture murale du milieu du XIII^e siècle environ dont les restes très fragmentaires ont été révélés par les recherches archéologiques (fig. 39) : dans un cadre de rinceaux floraux de 2,20 sur 1,64 m, bordé de lignes noires doubles entrecroisées aux angles, on distingue les contours et l'extrémité gauche d'une Vierge à l'Enfant entourée d'au moins trois personnages nimbés²⁰⁶.

La différence du collatéral nord de la crypte est soulignée par des doubleaux longitudinaux qui font défaut au sud, où les voûtes du vaisseau central et du collatéral n'étaient pas encore construites, probablement en raison des graves désordres provoqués par le tassement continu de la façade et du mur gouttereau sud²⁰⁷. Dans les angles des deux premières travées du collatéral sud, on mit en place les retombées d'ogives par l'encastrement des trois premiers claveaux, sans modénature²⁰⁸, au-dessus d'impostes obliques, moulurées selon le profil courant dans toute la partie occidentale de la crypte²⁰⁹. En même temps, la pile engagée I-II sud fut entaillée à coups de brette pour la retombée du doubleau, formée à son tour de trois voussoirs non moulurés²¹⁰. Le pilier I-II, qui n'était pas encore construit, ne devait l'être qu'avec les voûtes dont les ogives moulurées rejoignent le cordon d'imposte sans l'intermédiaire d'un sommier.

La septième étape de la construction de la crypte : les voûtes des travées occidentales du bas-côté sud

Le pilier I-II du côté sud, dont l'appareil est taillé pour la première fois de la même façon²¹¹ que les retombées des nervures et doubleaux qui y prennent appui²¹², fut construit avec les voûtes du collatéral sud (fig. 40a-b). Ses assises de 0,255 à 0,285 m et la récurrence de blocs d'environ 0,60 à 0,70 m le rapprochent de l'appareil régulier visible au-dessus des archivoltes des portails latéraux de la façade occidentale, réalisé à partir de la septième étape. À la différence de son symétrique du

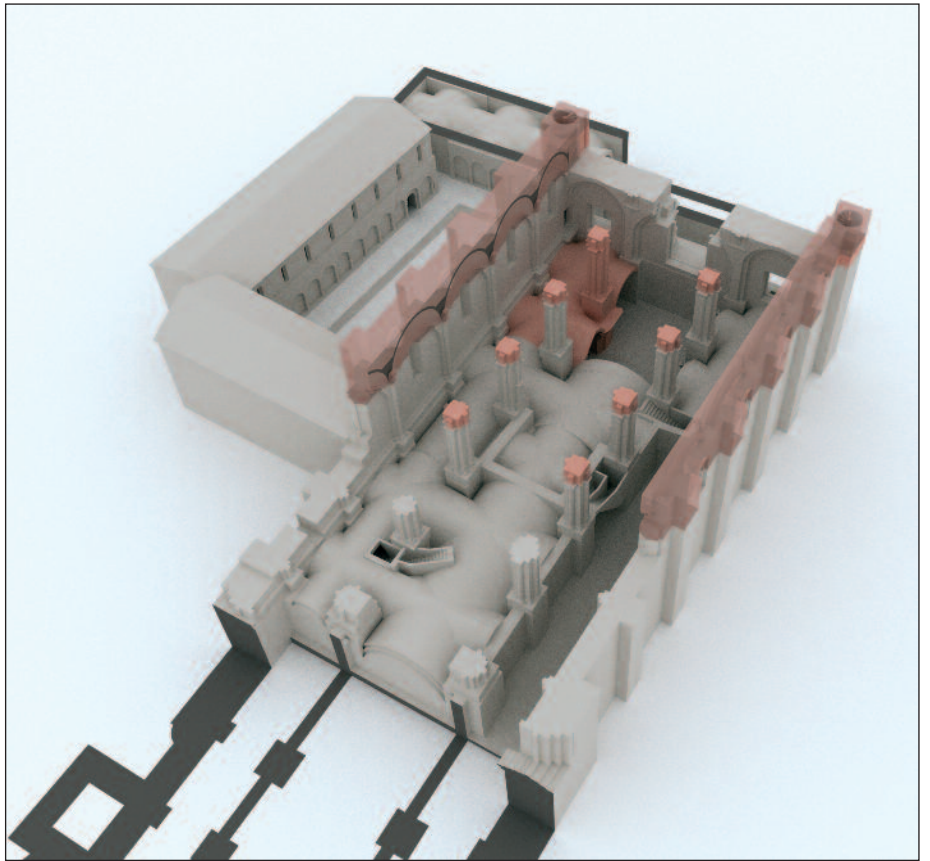


Fig. 40a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 7 (G. Echtenacher, 2010-2013).

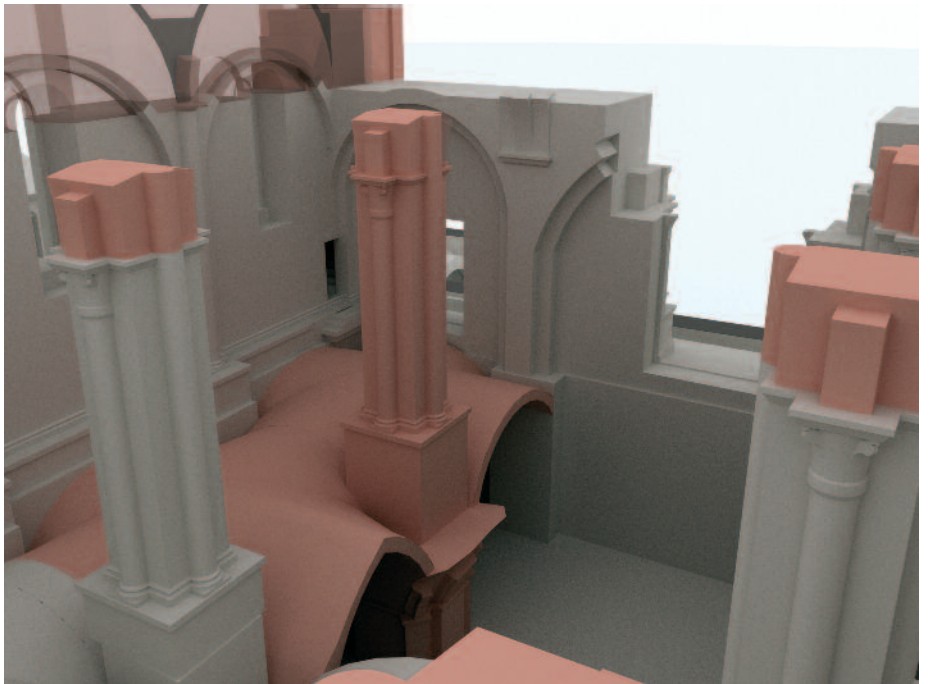
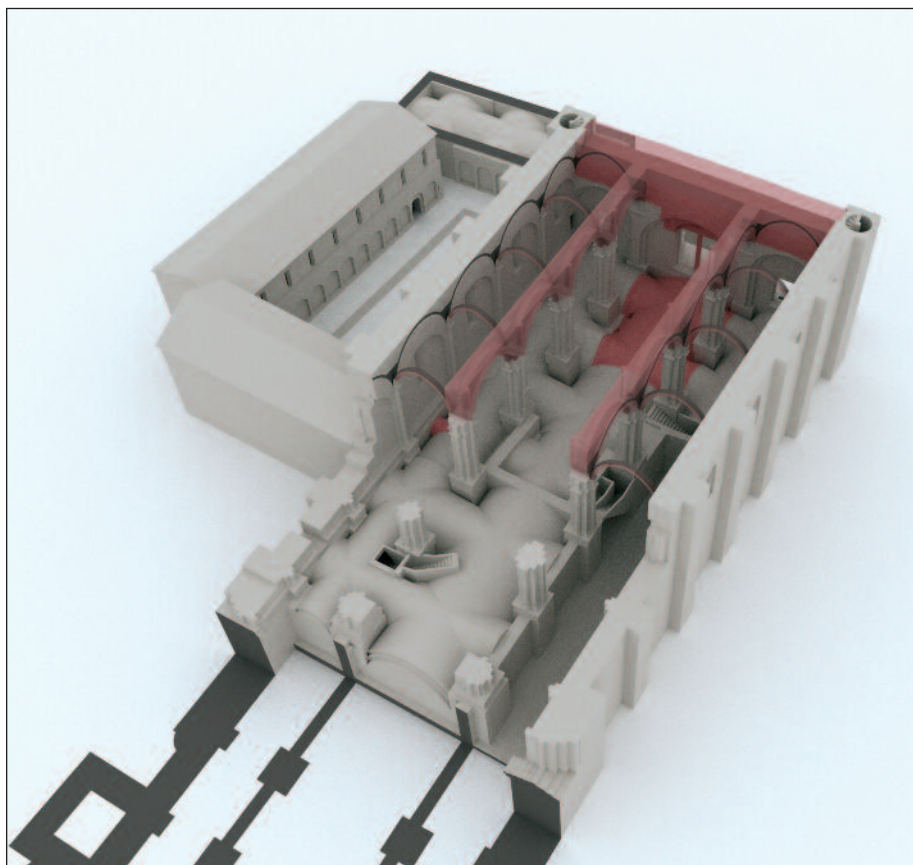


Fig. 40b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 7, détail : les travées occidentales (G. Echtenacher, 2010-2013).



côté nord, ce pilier est doté de ressauts correspondant à la largeur des doubleaux et de pilastres d'angle pour recevoir les ogives du vaisseau central. À peine engagés dans le pilier, ces pilastres accusent encore la conception et la facture malaisées des supports obliques qui caractérise l'ensemble de la crypte²¹³. Il en va de même pour les deux retombées d'ogives orientées vers le vaisseau central, mises en place sans égard pour l'axe diagonal de la retombée correspondante au nord, déjà en place – indice possible de la préparation à un arrêt du chantier qui interviendra au niveau des deux travées occidentales centrales. La construction se poursuit avec la mise en œuvre des voûtes latérales dont les ogives et doubleaux moulurés sont posés sur des amorces frustes, les voûtains empiétant sur le vaisseau central dont les voûtes étaient toujours en attente²¹⁴.

La huitième étape de la construction de la crypte : les voûtes occidentales du vaisseau central

Le chantier de la crypte s'acheva avec le montage des deux voûtes occidentales du vaisseau central (fig. 41a-c). Malgré la destruction de la première travée au cours des guerres de Religion et le remontage attribué aux années 1650-1655, il subsiste les retombées et une partie des voûtains romans, construits, comme ceux déjà en place dans le collatéral septentrional, selon la technique du cintrage sur encoches incisées dans les ogives et doubleaux. Le sommier nord du doubleau de séparation, resté en attente, fut alors grossièrement épannelé pour atténuer le contraste avec la modénature des claveaux. Le sommier symétrique du côté sud, dont l'amorce présentait une moulure différente et une courbe sensiblement plus écrasée, fut laissé en l'état sur sa face orientale mais son intrados fut ravalé sommairement après le démontage du cintre, ancré dans deux encoches pratiquées dans le cordon d'imposte du pilier²¹⁵. Des retouches et des ravalements analogues²¹⁶ rectifièrent les retombées d'ogives tandis qu'un épais blocage vint combler le décalage existant

Fig. 41a - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 8 (G. Echtenacher, 2010-2013).



Fig. 41b - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale. Maquette 3D, étape 8 (G. Echtenacher, 2010-2013).

entre leur extradados et les voûtains, mal raccordés à ceux du collatéral sud déjà mis en œuvre : preuves s'il en est des limites du savoir-faire des bâtisseurs.

En dépit de la sobriété de la mouluration de ses croisées d'ogives, la première travée abrite un élément fonctionnel et décoratif particulier : une baie rectangulaire ménagée dès l'origine dans l'appareil du voûtain méridional, à côté du doubleau mouluré en talon renversé et agrémenté d'une frise végétale sculptée avant l'assemblage (fig. 42) ; cette baie est liée à un puits en pierre de taille ouvert sur l'église supérieure – dispositif dont la vocation acoustique est suggérée par la bonne transmission phonique des sons venant de l'église supérieure. Les tailles à la gradine, l'usage de la ripe et le décor végétal comparable au répertoire proto-gothique des tailleurs de la galerie orientale du cloître d'Arles appartiennent déjà au début du XIII^e siècle. Un repentir au cours de la mise en œuvre se traduit par le percement et la taille en ravalement d'un oculus encadré d'une moulure décorée de feuilles d'eau, de l'autre côté du doubleau, dans le voûtain contigu.

L'église haute : les recherches en cours

En attendant la poursuite des recherches, la chronologie de la construction de l'église supérieure, dont l'étude est largement entravée par l'état fragmentaire des vestiges et la coupure complète entre la nef et les parties orientales, ne peut être esquissée ici que dans ses grandes lignes. Au terme du chantier de la crypte, la mise en œuvre des collatéraux de la nef haute avec les grandes arcades au-dessus de leurs chapiteaux toujours en place, était bien avancée voire achevée dans les quatre travées orientales mais laissée en attente au niveau d'appui des baies latérales à partir de la mi-hauteur de la cinquième travée (fig. 28, 35 et 41). Lors de la reprise, le nouvel appareil se distingue par un module réduit, clairement identifié par les signes lapidaires, et un décor architectural déjà d'inspiration gothique. Quant aux piliers, grandes arcades et voûtes latérales



Fig. 41c - Saint-Gilles-du-Gard, ancienne abbatale, maquette 3D, étape 8 (G. Echtenacher, 2010-2013).

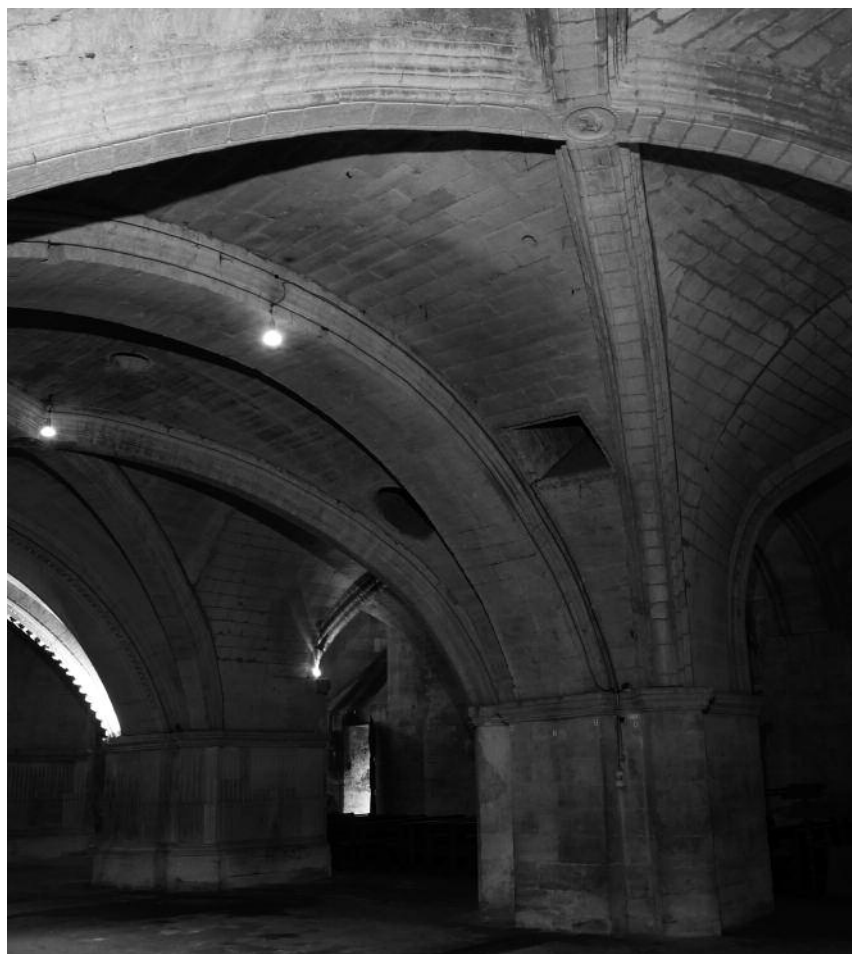


Fig. 42 - Saint-Gilles-du-Gard, crypte, vaisseau central, ouvertures acoustiques dans les voûtes des deux premières travées.

Cl. A. Hartmann-Virnich.

orientales, ils furent surélevés de près de 3 m par rapport aux autres travées de la nef, et alignés sur la hauteur du déambulatoire et des chapelles du chevet, déjà en cours de construction à l'époque du voûtement de la crypte et de la mise en œuvre du décor de la façade. À l'arrêt du chantier roman, au début du XIII^e siècle, le transept, ses piliers et les travées contiguës à l'ouest et à l'est n'avaient donc encore guère atteint la hauteur des portails latéraux. L'ampleur de la modification du projet lors de la mise en œuvre suggère un hiatus significatif avant les travaux de construction commandés en 1261 au *magister* et régisseur Martin de Launay de Posquières (Vauvert) en vue de l'achèvement de l'église (*quousque dictum opus dicte ecclesie fuerit integre consummatum*)²¹⁷, à l'époque où le monastère bénéficia de l'appui de Clément IV, natif de Saint-Gilles. Les parties hautes

étaient alors au moins partiellement accessibles²¹⁸ et l'église suffisamment avancée pour servir de cadre à une « messe sur l'autel auprès duquel repose le saint corps » (*missam super altare iuxta quod requiesquit corpus sanctum*) célébrée par l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud lors de sa visite de « la maison du bienheureux Gilles » (*limina beati Egidii*) en 1260²¹⁹. D'après les études en cours, la construction du chevet, vraisemblablement entamée à la suite de la cinquième étape du chantier de la crypte, dut progresser selon un rythme différent, avec une attente verticale dont la destruction du monument a effacé toute trace. Lors de la reprise, un escalier en vis secondaire, dont il ne subsiste que les marches d'accès saillantes engagées dans la base moulurée du mur gouttereau, fut logé dans le massif de la façade nord du transept à l'ouest de l'oculus jouxtant la célèbre « vis »

du chevet²²⁰, pour desservir l'escalier supérieur, toujours en place à l'angle nord-ouest du transept, par un couloir mural à l'étage. La disposition symétrique du bras sud, presque entièrement arasé, demeure aussi hypothétique que la position et la forme du clocher détruit en 1622.

Malgré les incertitudes qui subsistent, nos recherches ont permis de rapprocher les étapes de construction de la crypte de celles des murs de l'église haute. L'achèvement de la crypte par la construction retardée de ses voûtes occidentales laisse supposer un lien direct avec la progression des travaux à la façade occidentale, perturbée par l'affaissement partiel de l'édifice au cours du chantier, mis en évidence par l'étude archéologique dont les résultats seront exposés plus loin.

ANNEXES

Annexe 1

1650, 7 septembre – Saint-Gilles

Bail à prix-fait des travaux de restauration de l'église abbatiale

Archives départementales du Gard, G 1594, fol. 4-12 (transcription A. Hartmann-Virnich)

Bail a priffaict de la grand'église¹

L'an 1650 et le 7^e jour du mois de septembre après midy, regnant le souverain et très chrestien prince Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, par devant moy notaire royal soubzsigné et tesmoins (4 v°/5 r°) bas nommés ont été constitués en leurs personnes messire Michel Barthélemy, prebtre et chanoine en l'église colegiale de la présente ville de Saint-Gilles, procureur et ayant charge de illustrissime seigneur messieur Jules de Nogaret de Calisson, abbé, seul seigneur haut, moyen et bas esperituel et temporel de ladite ville de Saint-Gilles, ainsin qu'il a dict, et auquel promet de fère aprouvé et ratiffié le présent contract dans trois jours à peyne de tous despans, dommages et interests, d'une part, et messieur Guilhaumes de Piquet, chanoine et grand archidiacre, Jacques Legenre, capiscol, Anthoine Cabot, chanoine et syndic, et Pierre Robillard, chanoine du vénérable chappitre de ladite église colegiale,

deputtés dudit chappitre par desliberation prinze par icelle le douziesme jour du mois d'aoust dernier (5 r°/5 v°), et les sieurs Bernard Barthélemy, consul moderne dudit Saint-Gilles, Guilhaumes Boudet, acesseur, Henry de Barthélemy, Girard de Fabry et Justin de Ferrier, escuyer, messires Jean Vidalon, docteur ez droictz, Jacques Laurens, Andrieu et Pierre Barthélemi, bourgeois habitant dudit Saint-Gilles et deputtés par desliberation du conseil tenu audit Saint-Gilles le neufiesme dudit mois d'aoust année présente, lesquelz ayant cy devant faict proceder a diverses enchères sur la construction et édification de la grand'église dudit Saint-Gilles à cause que celle que à preasant le saint service se faict n'est assez grande pour les habitants catholiques, estant iceux constraints les festes et kermesses et particulièrement lhorsqu'il y a prédication de demurer la plus grande partie hors d'icelle, et lesdictes enchères auroint été faictes, publiées et placardées aux villes (5 v°/6 r°) d'Arles, Nismes, Beaucaire, Lunel, Marcelhargues et aux villes et lieux circonvoisins, et estant Jean, Gabriel et Pierre Daudetz, maistres massons de ladite ville de Lunel, et Jean Girardeau, charpentier dudit Marcelhargues, trouvés moingtz dizans, et deslivra un reçu ayant esté faicte et bail espedié le vingtiesme jour du mois d'avril année présente 1650, receue par messire Jean Monnier, notaire royal dudit Saint-Gilles, aux pactes et conditions portées par icelles, et du despens ayant recogneu qu'au susdit contract y avoir plusieurs

deffauctz à l'édification de ladite église, et particulièrement pour estre trop obscure et ne pouvoir tirer jour d'aucun lieu pour psalmodier dans le cœur, et le couvent estre dehors, et le dessain d'icelle n'estre pas en forme d'église et sujet à (6 r°/6 v°) beaucoup d'inconveniantz ; pour lesquels manquemantz et desfaucts ledit seigneur abbé, chappitre et habitans auroint de nouveau rézolleu de fère audit dessain et ne ce servir du susdit contract, de la rézolution duquel ils en auroint demandé d'accord avec les susdits presfaichiers, et de nouveau faict ausdits articles ; et après plusieurs proclamations faictes tant dans ladite ville de Saint-Gilles que alheurs, lesdits Daudès auroint demeuré derniers surdizans à la somme de 15600 livres, et promet fère agréer la rézolution du susdit premier contract audict Girardeau à peyne de tous despans, dommages et intérêts.

Suivant lesquelles offres ledit sieur Michel Barthélemi, chanoine, procureur susdit, Guilhaume de Piques, Jacques Legenre, Anthoine Cabot et Pierre Robillard, deputtés (fol. 6 v°/7 r°) dudict chappitre, Bernard Barthélemy, consul, Guilhaumes Boudet, acesseur, Henry de Barthélemi, Girard de Fabry, escuyer, messires Jehan Vidalon, docteur ez droictz, Justin de Ferrier, escuyers, Jacques Laurens, Andrieu et Pierre Barthélemi, bourgeois, ez la qualité qu'ilz poscèdent, ont de nouveau ballhé et balhent audit Jean, Gabriel et Pierre Daudet, frères icy presantz, stipulant et

acceptant, a fère et construire ladite église en la forme et manière que s'ensuit.

Et premièrement seront tenus lesdictz Daudet fère un peron pour monter et entrer en l'église et le former en rond pour plus facilement monter à icelle ; abattre une petite muralhe regardant le Marin quy empêche fère ledit peron ; et les marches dudit peron auront quatre poulsses et demy d'auteur et un (7 r°/7 v°) pan et demy de largeur.

Plus seront tenus lesdictz Daudet fère à la grand porte servant d'entrée à ladite église un pillier au millieu pour la séparer en deux, et mettre au-dessus une plate-bande ou comble en cas ne ce treuveront point de pierre vielhe ayant servi pour pouvoir fère ledit travail, fère les ornemantz quy ce trouveront dans les pierres travaillées de nouveau en suite du vieux dessin. Et quant aux artz (*sic* pour « arcs ») quy sont au-dessus ladite porte autant dehors que dedans, les refaire en suite des autres avec leurs architectures ; et fermer les trous quy sont au-dessus ladite porte conformément au vieux bastiment.

Item seront tenus lesdits presfachiers de fère une ove dans le pignon au-dessus de ladite grand porte ; de mesmes seront tenus fermer les deux portes quy sont à (7 v°/8 r°) droict et à gauche de la grand porte avec pierre massonnée et mourtier fait avec chaux et sable.

Aussy seront tenus lesdits Daudetz voûter ladite église depuis la grand porte jusques au millieu et tambour du sixiesme pillier contenans de longueur vingt-trois canes ou environ et en largeur d'une estrémité des muralhes mestresses de ladite église à l'autre de vent droict et Marin, et tenir lesdites voûtes d'auteur : sçavoir celle de la nef de sept canes et demy à prendre du plain pied de la grand porte soubz la clef de ladite voûte, et la voûte des chapelles à prendre au mesme plain-pied quatre canes et demy soubz la clef ; le tout vouté en ogive.

Item seront tenus lesdits presfachiers de bastir deux muralhes tout au long de la nef sur pilliers du cousté dudit vent droict et Marin de l'espaisseur de deux pans et (8 r°/8 v°), hauteur convenable pour donner les pentes, et fère les fenestres de l'auteur et largeur que donneront lesdites muralhes ; feront aussi des pilliers ou ancoules au-dessus des chapelles à l'endroit des arts doubleaux de la nef pour leur servir de butté ; et les mettre en talus comme la besogne le requera.

Item feront lesdits presfachiers deux muralhes de ressaut ; et ce formera dans une d'icelles deux faces de pilliers ; et d'une desdites muralhes à l'autre formera le cœur en cueu de four ; et deux chapelles voutées conformément

aux autres et de la mesme auteur quy serviront de sacresties. Et sera fait un art doubleau à la muralhe quy servira de pignon à la nef de l'entrée du cœur, sur lequel sera fait un ove et fenestres nécessaires pour donner (8 v°/9 r°) jour audit cœur. Davantage dresseront trois pilliers tumbés conformément aux autres et de la mesme grandeur quy servent à fère la céparation de la nef avec les chapelles.

Comme aussi seront tenus paver tout autour des muralhes mestresses avec bars de Beaucaire a demy cimay sur mourtier fait avec chaux et sable, avec canal et gargouilles pour jetter les eaux pluviales.

Parellement feront le couvert de la nef de ladite église a tuilles bagnat boisé, le tout conformément à celui de l'église cathédrale de Nismes. Toutes les voûtes des chapelles seront couvertes à tuilles bagnat sur le plan des voûtes.

Plus seront tenus fère le grand autel avec son escalier nécessaire et de l'auteur convenable, paver ledit cœur et bastir tout autour (9 r°/9 v°) d'icelle de l'auteur de quatre pans pour y pozer les chèses.

Item enduiront et blanchiront la voûte du cœur et muralhes de l'autour dudit cœur, ensemble les deux chapelles quy serviront de sacresties par dedans et dehors ; bastiront une chère de pierre pour le prédicateur à l'endroit que leur sera marqué. Et icelle sera faite a pan ou en rond à l'obsion des dépputés. Plus seront obligés de fère et bastir les fontz baptismalles cimantées au lieu que leur sera aussi marqué.

Item seront tenus ouvrir la porte de l'escalier quy dessent à l'église soubzterrene, remettre la voute dudit escalier en l'estat quelle estoit antiènement.

Item seront tenus de fère cinq portes, sçavoir deux du cousté du vent droict et trois du Marin aux endroitz que luy seront marqués.

Item sera permis et (9 v°/10 r°) loizable ausdits presfachiers de se servir pour ledit travail et bastiment de la pierre qu'est tant dedans ladite église que dehors, ensemble de la ruïne pour sable ce treuvant bonne. Et en cas n'y auroit de pierre a suffizance, les dits seigneur abbé chappitre et consuls luy en fourniront ou indiqueront à prendre autour des cloistres. Et seront tenus lesdits presfachiers de fournir à ses despans tous les tuilles, bois du couvert, bardz et mourtier fait aus chaux et sable quy conviendra employer audit bastiment ; et d'avoir bien et deubement fait et parachevé tout ledit entier travail et besogne sur especifier entre icy et le premier jour du mois de mars de l'année qu'on contera 1652, et de besogne bonne et ressevable fait en bon père de famille à peyne de tout

despans (10 r°/10 v°), dommages et intherestz, et ce pour et moyennant le pris et somme de 15600 livres à laquelle la deslivration leur en auroit esté faite comme ayant fait à la condition meihure ausdictes encheres ; en déduction de laquelle somme de 15600 livres, lesdictz Daudet ont declairé avoir reçu par le contract dudit jour 20^e avril dernier la somme de 3000 livres desdictz seigneur abbé, chappitre et habitants, laquelle some seron tenus, ainsy qu'ilz ont promis, tenir en compte en déduction de ladite somme de 15600 livres. Et les 12600 livres ledit seigneur abbé sera tenu en payer un tiers, ledit chappitre un autre et ladite commune dudit Saint-Gilles l'autre tiers, revenant pour chacun a 5200 livres, payable ladite somme en trois payes, sçavoir 3000 (10 v°/11 r°) livres le quinziesme jour du mois d'octobre prochain, 6000 livres lhorsque la moytié de de l'entière besogne sera faite, et les 3600 livres restantes lhorsque toute ladite besogne et travail sera parachevé ; et reçu le tout à peyne de tous despans... Pour laquelle réception lesdites parties s'accorderont amiablement d'espertz...

1. « de la grand'église » ajouté postérieurement par une seconde main.

Annexe 2

Extraits du récit du dégagement du tombeau du saint et du vestige d'un ancien mur de confession en août-septembre 1864 d'après Goubier 1866, p. 13-234

« Au centre même de la crypte, on remarque, au premier coup d'œil, une construction d'un caractère plus antique que le reste de la vaste nef. Les voûtes de cette chapelle médiale laissent apercevoir des traces de peintures indiquant le soin spécial pris par les moines d'orner un lieu voué à quelque culte particulier. Autour du pendentif, des crochets disposés en couronne ont dû soutenir des lampes veillant autour d'un corps saint, selon l'usage des confessions ou chapelles cryptales. C'était là autant de signes frappants et comme un (13/14) mémorial de souvenirs antiques propres à fixer en cet endroit notre premier chantier d'opérations, le 17 août 1864.

Mais loin de rencontrer ici un terrain sans résistance, qui, d'ailleurs, règne dans toute l'étendue de l'édifice, les ouvriers vont se trouver aux prises avec une maçonnerie compacte, un amas effrayant de pierres de toutes dimensions, unies entr'elles et sans ordre par un ciment de granit. Et ce massif impénétrable

occupe un espace de 5 mètres carrés ! Et pour extraire les blocs accumulés, les instruments nous manquent ou sont insuffisants ! Ensuite n'y avait-il pas un certain danger à démanteler ces sortes de fondations construites, peut-être, en vue d'une plus grande solidité du bâtiment ?

Cependant la main est résolument mise à l'œuvre. Voici déjà un monolythe en pierre froide, mesurant 2 mètres 80 centimètres de longueur, sur une largeur de 1 mètre 20 centimètres ; son extraction a duré 48 heures. Creusons encore ! Vient à la suite un sarcophage, peut-être un autel en marbre blanc, avec des sculptures d'une grande beauté représentant l'entrée des Mages à Jérusalem. Il est du IV^e siècle ; mutilé en partie, ce chef-d'œuvre du ciseau chrétien n'en occupe pas moins la place d'honneur de notre musée lapidaire.

Puis apparaissent successivement des débris d'anciennes chapelles, colonnes, chapiteaux, corniches, frises, figurines, encorbellements, fragments d'acrotères, quelques pièces de marbre avec inscription. Toutes ces richesses archéologiques, ensevelies sous des blocs énormes (14/15) mes, d'où viennent-elles ? On les croit des restes de la basilique supérieure...

(p. 16 :) « Mais voici l'aurore du 29 août, seizième jour des fouilles ! Elle vient dissiper toutes les incertitudes et combler toutes les espérances.

V – L'extraction de 1,200 quintaux de décombres, aux dires des ouvriers, avait ouvert une profondeur de 2 mètres 60 centimètres : Là se présentait une surface plane, interrompue sur plusieurs points et figurant une sorte de mosaïque avec de légères saillies... Au centre même du creux, des couches d'un épais ciment dérobaient à la vue une pierre d'une certaine (16/17) étendue et dont le sourd retentissement accusait un caveau... on se hâta de dépouiller les alentours par une large excavation, et voilà non-seulement une pierre tombale, mais encore l'apparition du sépulcre qu'elle recouvre... (17/18) A peine la pierre fortement scellée du tombeau fut-elle mise sur son champ, qu'à l'aide d'un flambeau on entrevit un double rang de lettres rapidement tracées, mais assez apparentes pour exciter l'émotion générale de l'assemblée. Nous venions de lire :

IN-H-TVML-Q

C.B.AEGD.

(18/19) VI - La pierre du tombeau de saint Gilles mesure deux mètres de longueur sur 0 mètre 70 de largeur... dans ce tombeau une certaine quantité d'ossements... qui appartiennent à diverses parties du corps... ont été extraits au nombre de 64... (19/20) le procès-

verbal délivré à Mgr de Nîmes par Mgr l'archevêque de Toulouse, et qui donne la no- (20/21) menclature exacte de ceux que contient le reliquaire de Saint-Sernin, signale des parties absentes, et ce sont précisément celles que nous possédons. Le sacré tombeau renfermait encore des lambeaux de vêtement ou de suaire qui, à peine exposés au contact de l'air, ont été immédiatement pulvérisés, et trois morceaux de fer oxydé, terminés en pointe aiguë, faisant partie d'une même lame... »

(22 :) « ... la commission ordonna le prolongement des fouilles sur la même direction, ensuite sur toute la surface de la basse église... ces fouilles immédiatement exécutées ont amené d'autres témoignages à l'appui de ma décou- (22/23) verte, et nous citerons ici, comme une pièce de conviction des plus importantes, un vieux mur de clôture trouvé à deux mètres de distance du sépulcre. Cet appareil offrant au centre même une fenêtre grillée, dont le prospect s'étend directement sur l'axe de la pierre tombale, servait probablement d'oratoire aux fidèles de l'époque. Il a été difficile d'en fixer la véritable origine ».

Annexe 3

Extraits du récit du dégagement du tombeau du saint et du vestige d'un ancien mur de confession en août-septembre 1864 d'après Révoil 1865-1866, p. 168-172

(168) « Dans le milieu du mois d'août 1865, le conseil de fabrique de l'église de Saint-Gilles, pour placer un autel dans la crypte de ce monument, fit opérer quelques fouilles, dont le premier résultat fut la découverte d'un sarcophage en marbre blanc. Cette sculpture remarquable et parfaitement conservée appartient aux premiers temps de l'ère chrétienne ; elle a 2m18 de longueur sur 0m37 de hauteur...

(169) Des tronçons de colonnes, des bases, des appareils énormes mis à découvert, engagèrent à continuer ces fouilles, et l'administration départementale mit à la disposition de l'architecte des Monuments Historiques une subvention sur les fonds départementaux, pour les poursuivre activement sous sa direction. Un beau chapiteau et trois cippes antiques en pierre dure furent extraits des décombres mêlés à la terre...

En poursuivant les déblais autour du beau sarcophage en marbre, et après avoir extrait ces trois cippes antiques, la pioche de l'ouvrier retentit sur une grande dalle, et on mit bientôt au jour un sarcophage de pierre grossièrement taillée. Cette dalle, servant de couvercle, fut

soulevée avec soin ; elle portait, sur la face intérieure, les caractères suivants gravés dans le sens de sa longueur : (169/170) IN.H.TML.QI / C.B.ÆGID...

Les fouilles se continuèrent activement autour de cette tombe... et mirent à découvert un mur transversal de grand appareil, dans lequel sont pratiquées l'entrée d'un caveau et une petite fenêtre ronde, garnie de son fer en croisillon. Il est difficile de préciser ce qu'a été cette construction et à quelle époque elle remonte. – Mais il est à présumer qu'elle faisait partie d'une des anciennes chapelles qui furent démolies à l'époque de la construction de la crypte de l'église abbatiale... (170/171)

Les religieux de cette abbaye, jaloux de conserver quelques restes précieux de leur saint abbé, après l'enlèvement d'une partie de ses reliques, durent recouvrir la tombe de tous ces débris et de cet amas de matériaux, pour lui épargner de nouvelles soustractions...

Dans d'autres tranchées et fouilles opérées dans les bas-côtés de cette crypte, s'est trouvée la dalle tumulaire d'un châtelain du château de la Motte, située sur la rive droite du Petit Rhône, en face d'Albaron... La partie de la pierre supérieure manque, mais on lit encore :

... NIS. JABETI. CASTELLANI. CASTRI. MOTE / QVI. TVMVLVM CERNIS. CVR. NON. MORTALIA / SPERNIS. TALI. NAMQUE. DOMO. CLAUDITUR OMNES HO...

[*Hic jacet corpus nobilis viri Joha]nnis Ja(u)be(r)ti, castellani castri Mote. – Qui tumulum cernis, cur non mortalia spernis ? Tali namque dono clauditur omnis ho[mo]. Amen*]

(1) Ce distique léonin se rencontre très fréquemment sur les dalles funéraires du moyen-âge

(172) Derrière le tombeau de Pierre de Castelnau, dans le sépulcre d'un ancien abbé, on a recueilli quelques lambeaux d'étoffes, un morceau de crosse en bois, garni de deux fragments d'une sorte d'anneau en argent, émaillé et découpé en lambrequin. Ces objets sont du commencement du XIV^e siècle ; mais rien n'a pu donner la moindre indication sur le nom du personnage renfermé dans cette tombe en pierre.

Non loin du sarcophage de S. Gilles, furent également trouvés deux squelettes enfermés dans des briques dites *sarrasines* ; trois briques faisaient le fond du sépulcre : elles étaient recouvertes par d'autres briques inclinées formant une sorte de toiture... »

NOTES

* Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée LA3M UMR 7298 Aix-Marseille université AMU/CNRS.

** Institut für Architekturgeschichte IFAG, université de Stuttgart/Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée LA3M UMR 7298.

1. Taylor, Nodier, de Cailleux 1837, pl. 287-293 *quater*.
2. Mérimée 1835, p. 336-345 ; cf. Mérimée 1835 (1989), 183-187.
3. Hartmann-Virnich, Hansen 2000 ; Hartmann-Virnich 2000 A ; Mallet 2000.
4. Hansen 2007.
5. Markiewicz 2004, 2005.
6. Markiewicz 2009, 2011.
7. Voir les Archives de l'Association Histoire, Archéologie et Sauvegarde de Saint-Gilles. Pour un compte rendu partiel et succinct des résultats de ces fouilles conduites dans le transept et le cloître, publiés de manière confidentielle dans le bulletin archéologique de l'association, voir Dufoix 1976 (1979), p. 147-150, fig. 1 et 2 et Jeolas 1994, p. 42. S'y ajoute une reconnaissance de sols dans l'angle sud-ouest de la chapelle des Pénitents, à l'initiative de l'architecte J.-P. Dufoix (Dufoix 1976 (1979), p. 158).
8. Girault, Girault (éd.) 2007
9. Mazel 2011.
10. Zink 2010. Jochen Zink tente une distinction de phases constructives à partir d'une étude des principaux signes lapidaires, en étayant une attribution de la façade occidentale aux années 1130 par une étude monumentale sélective et partielle, accompagnée d'une documentation graphique périmée. Sa démarche, délibérément indépendante de la recherche archéologique récente dont elle ignore les résultats, n'est pas dénuée d'intérêt dans certains détails, mais elle renoue avec une tradition déjà critiquée par Dorothea Diemer (Diemer 1978, p. 72), fondée sur l'idée d'un lien systématique du bâti existant avec les dates historiques, au prix d'une interprétation erronée de certaines données archéologiques qui tend à invalider le raisonnement dans son ensemble.
11. Ex-Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne LAMM UMR 6572 CNRS-Université de Provence Aix-Marseille I.
12. Direction : Loïc Buffat (Mosaïque Archéologie/UMR 5140-Lattes), Aurélie Masbernat-Buffat (Mosaïque Archéologie/UMR 5140-Lattes) ; encadrement et accompagnement scientifique : Laurent Schneider (LA3M-UMR 7298), Andreas Hartmann-Virnich (LA3M-UMR 7298). Anthropologie : Alexandrine Legrand-Garnotel (UMR 5140-Lattes).
13. Henri Amouric (LA3M-UMR 7298) ; Véronique Rinalducci de Chassey (LA3M-UMR 7298), Claude Pribéitch-Aznar (LA3M-UMR 7298) ; Andreas Hartmann-Virnich (LA3M-UMR 7298).
14. Étude géologique : Alexandre Hairabian (EA 4229) ; étude des mortiers : Bénédicte Palazzo-Bertholon (CESCM - UMR 6223) ; étude dendrochronologique : Frédéric Guibal (INEE - UMR 7263) ; prospections géoradar : Michel Dabas (Geocarta), Agathe Crespin, Nicolas Ardito (SO.IN.G.) ; datation par le radiocarbone : C.D.R.C.-Lyon.
15. Relevés numériques : Heike Hansen (dir.) (IFAG, LA3M - UMR 7298, Peter Dresen (IFAG), Kristian Kaffenberger (IFAG), Hassan Al-Omar (IFAG), Götz Echtenacher (IFAG), Relevés manuels : Heike Hansen (dir. et del.), Nicolas Lamoureux (†) (LA3M-UMR 7298), Laura Deye (LA3M-UMR 7298).
16. Mazel 2011. Nous renvoyons aux références bibliographiques détaillées dans cet article.
17. Les différentes rédactions de la *vita* du saint ont été étudiées par Jones 1914. Le succès de ce texte tributaire d'emprunts, qui traduit l'essor du culte et du pèlerinage auprès du tombeau de saint Gilles, se manifeste jusqu'à la fin du XII^e siècle dans des variantes tardives (cf. F. Laurent (éd.) 2003).
18. Pour cette analyse voir Mazel 2011, p. 230-243.
19. J. Zink identifie cet événement à la construction d'une église (*Bau I*) dont le plan hypothétique à trois nefs et chevet triabsidal, coïncidant avec les quatre premières travées de l'église inférieure actuelle (Zink 2010, p. 214-217) se fonde sur une interprétation erronée des fondations du mur gouttereau sud de l'église romane, dégagées en 2004 (Markiewicz 2004, p. 51-59 et fig. 53 ; Markiewicz 2005, p. 97).
20. Jean-François Goudesne, « Fulbert et son école dans l'histoire du chant liturgique », dans M. Rouche (dir.), *Fulbert de Chartres, précurseur de l'Europe médiévale* ?, Paris, 2008 (Presses Universitaires de l'Université Paris-Sorbonne), p. 301-317, p. 302.
21. Odenthal 2013, p. 286.
22. *Gallia Christiana*, VI (1739), *Instrumenta*, n° XII, col. 178-179. Almodis, qui agit au nom de son fils Raimond, prétend en effet tenir l'abbaye comme « alleu de Saint-Pierre » du pape lui-même (*Hoc autem notum sit locum praedictum et abbatiam praedictam alodium esse sancti Petri, quae dono domni papae Romani tenemus*), et le considère conséquemment comme étant placé sous sa dépendance seigneuriale (*dominicatura quam ibi habemus*).
23. Mazel 2011, p. 236, 244-245. Girault, Girault (éd.) 2007, p. 220 ; Magnani 2004 ; Remensnyder 1995, p. 236-242 ;
24. Vones-Liebenstein 2009, p. 110-114.
25. Buffat, Schneider, Hartmann-Virnich, Masbernat-Buffat, Legrand-Garnotel 2011 ; Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012. La chronologie absolue des phases s'appuie sur la concordance de l'étude céramologique et des datations au radiocarbone. Voir l'article dans le présent volume, p. 377-390.
26. Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, p. 53-80, phases I-D.
27. Jean Astier (Abbé), textes.
28. Révoil 1865-1866. Cf. annexe 4.
29. Goubier 1866, p. 14-21. Cf. annexe 3. Deux autres publications de l'époque sont dénuées de tout intérêt archéologique (Baron de Rivière, *Antiquités du Midi. Tombeau d'Αγιδιος (saint Gilles) récemment découvert dans la crypte de la ville dont il fut le fondateur et dont il est le patron*, Marseille, 1866, 12 p. ; Jean Astier (Abbé), *Découverte du tombeau de Saint-Gilles*, Bagnols, 1866, 4 p).
30. Outre la perte des archives personnelles de l'architecte, dispersées ou détruites il y a quelques décennies, une maquette de liège des vestiges réalisée à l'échelle de 4 cm pour un mètre (Nicolas 1907 (1908), p. 108) est aujourd'hui introuvable.
31. « Église de Saint-Gilles, Registre d'Attachement », Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Archives des monuments historiques, dossier Saint-Gilles-du-Gard, sans cote, p. 8.
32. Goubier 1866, p. 25.
33. Il pourrait s'agir de la grande dalle de calcaire taillée brisée et incomplète posée sur chant contre le mur gouttereau sud à l'extérieur : cet élément entouré à l'origine d'un tore périphérique aplati arasée, et rehaussée d'un tore transversal formant une croix avec une moulure axiale plus large, fut réduite à près de la moitié de sa largeur originelle par une retaille soignée, peut-être pour servir dans un dispositif monumental abritant la tombe du saint, tel le tombeau des abbés Maieul et Odilon à la priorale clunisienne de Souvigny (Chevalier 2004, Sapin 2010, p. 199, fig. 5).
34. Henry Révoil attribuait ces fragments à « une des anciennes chapelles qui furent démolies à l'époque de la construction de la crypte de l'église abbatiale », référence implicite au récit des *Miracula sancti Egidii* (Révoil 1865-1866, p. 170), à la différence d'Achille Goubier qui y voyait « des restes de la basilique supérieure » (Goubier 1866, p. 15).
35. Méhu 2011, p. 82-83 d'après Gerson 1998, I, p. 55-90.
36. IV, *cap.* VIII. Vielliard 1990 (1978), p. 40-46.
37. Voir *infra*.
38. « ... *cum nullo modo ejus ossa sacratissima, ut a multis probatur, queant extra horas ipsius deferri. Quidam enim beati confessoris brachium venerandum extra Egidianam // patriam in horis scilicet longinquis olim // deferre fraudulenter conati sunt, sed nullo modo ire una cum eo valuerunt. Quatuor sunt sanctorum corpora que ab aliquo propriis sarcophagis nullo modo moveri posse referuntur, ut a multis probatur : beati scilicet Jacobi Zebedei et beati Martini Turonensis et sancti Leonardi Lemovicensis et beati Egidii, Xpisti confessoris...* » (Cap. VIII. Vielliard 1990 (1978), p. 46). Révoil interprétait effectivement le remblai maçonné

comme dispositif protecteur (1865-1866, p. 171). Cf. annexe 3.

39. Révoil 1865-1866, p. 172. Cf. annexe 3.

40. US 79, fin ^v/début ^{vi}-^{vii} siècle d'après le mobilier céramique (Markiewicz 2004, p. 23-24).

41. La position de ce mur n'est pas indiquée.

42. Chiffres d'après Girault, Girault (éd.) 2007, p. 232-233, sans référence.

43. Révoil 1865-1866, p. 170. Cf. annexe 3.

44. Goubier 1865-1866, p. 22. Cf. annexe 2.

45. La restitution d'un enclos entourant le tombeau avec une fenestella à l'ouest, proposée par J. Zink à partir d'un résumé inexact de la description de Révoil, est infondée (Zink 2010, p. 219).

46. Pour le contexte de cette consécration voir Mazel 2011, p. 250-251.

47. Girault, Girault (éd.) 2007, p. 217

48. «... dum enim anno incarnationis dominice M^oC^oX^oVI^o fundamenta basilice nove poneremus, quia ecclesia alia minus continens erat et multitudinem adventantium capere non poterat, subversioni ecclesiarum operam dedimus. Cum autem ecclesiam majorem, que cum tribus criptis maximis et quadratis lapidibus antiquitus edificata fuerat, destrueremus, necnon et ecclesiam sancti Petri, que LXXXa fratres in choro capere poterat, simul cum porticu lapidea que ei adhebat a parte septentrionis et a capite superioris ecclesie usque ad extremitatem ecclesie sancti Petri in longum protendebatur, in qua fratres ad processionem diebus sollempnibus egredi soliti erant et antiquitus via sacra vocabatur, necnon et ecclesiam sancte Marie, destrueremus, mira virtus omnipotentis Dei patefiebatur.

Inter tot quippe moles ruinarum et edificiorum corruentium, beato Egidio interveniente et plebem fidelem defendente, numquam aliquis ingredientium et egredientium ecclesias ipsas lapidis unius ictu attaminatus est. Immo vero multitudo oratorum, qui tunc maxime confluebat persolvendi vota sua in eisdem ecclesiis, tantam securitatem assumpserant ac si nullus ibi strepitus vel commotio fieret.

Illis nempe diebus vir quidam, Pictavensis territorii indigena, corpore vegetus, dum in excelsiore parte muri, ubi super corpus sancti Egidii cripta sublimior antiquitus volvebatur, toto annisu lapides quadratos maximos evolvet deorsum, subito toto (134/136) corpore collapsus, solis manibus se vix retinuit. Qui profecto si inferius corruisset, et ferreus esset, nimirum super moles lapidum illorum qui ibi erant, contritus deperisset. Sed quia ad eum juvandum nemo accedere poterat, cum in parvo spatio muri singularis penderet, sanctum Egidium clamore valido ut eum juvaret implorabat. Statim adfuit misericordia confessoris Christi et destitutum humano auxilio Juvit. Pedibus enim se suberigens et manibus quodammodo nitens, in loco unde collapsus fuerat, non sine admiratione multorum, facile rediit.

Non post multum tempus, cum jam paries ecclesie nove aliquantum in sublime provectus esset, die dominica, dum vir quidam, Petrus Arvernensis nomine, post prandium super murum incautius deambularet, a parte fori super tectum quoddam inferius impulsu antiqui hostis

decidit. Tunc mirum in modum, cum caro mollis et ossa ejus confrigi potuissent, versa vice ipse tegulas et ligna tecti sub se confregit. Sicque, beato Egidio interveniente quem inclamabat, ad domum suam absque vulnere et dolore rediit, multoque tempore postea supervixit » (Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 19, p. 134-137).

49. « *Inter tot quippe moles ruinarum et edificiorum corruentium, beato Egidio interveniente et plebem fidelem defendente, numquam aliquis ingredientium et egredientium ecclesias ipsas lapidis unius ictu attaminatus est. Immo vero multitudo oratorum, qui tunc maxime confluebat persolvendi vota sua in eisdem ecclesiis, tantam securitatem assumpserant ac si nullus ibi strepitus vel commotio fieret.* » Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 19, p. 134

50. « *Dum enim anno incarnationis dominice M^oC^oX^oVI^o fundamenta basilice nove poneremus, quia ecclesia alia minus continens erat et multitudinem adventantium capere non poterat, subversioni ecclesiarum operam dedimus. Cum autem ecclesiam majorem, que cum tribus criptis maximis et quadratis lapidibus antiquitus edificata fuerat, destrueremus, necnon et ecclesiam sancti Petri, que LXXXa fratres in choro capere poterat, simul cum porticu lapidea que ei adhebat a parte septentrionis et a capite superioris ecclesie usque ad extremitatem ecclesie sancti Petri in longum protendebatur, in qua fratres ad processionem diebus sollempnibus egredi soliti erant et antiquitus via sacra vocabatur, necnon et ecclesiam sancte Marie, destrueremus, mira virtus omnipotentis Dei patefiebatur.* » Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 19, p. 134. Traduction A. Hartmann-Virnich.

51. « *Illis nempe diebus vir quidam... dum in excelsiore parte muri, ubi super corpus sancti Egidii cripta sublimior antiquitus volvebatur, toto annisu lapides quadratos maximos evolvet deorsum, subito toto corpore collapsus, solis manibus se vix retinuit. Qui profecto si inferius corruisset, et ferreus esset, nimirum super moles lapidum illorum qui ibi erant, contritus deperisset.* (Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 19, p. 134-136).

52. Bully 2010, p. 81-87.

53. Cf. le schéma publié par Mazel 2011, p. 249, fig. 5

54. « *necnon... una alia Sancti Petri de Via Sacra nuncupate sacristie officia claustralia... nec non plura loca et monachales portiones et quamplures monachi, et ex illis unus decanus, unus prior major... unus primus altaris Sancti Egidii et alius secundus ejusdem altaris et alius Sancti Petri de Via Sacra nuncupati sacriste...* » (Goiffon 1882, CLXXX – 131, p. 256). Cf. Nicolas 1905-1907.

55. Delmas 1843 cité dans Nicolas 1903, p. 16.

56. « *Non post multum tempus, cum jam paries ecclesie nove aliquantum in sublime provectus esset, die dominica, dum vir quidam, Petrus Arvernensis nomine, post prandium super murum incautius deambularet, a parte fori super tectum quoddam inferius impulsu antiqui hostis decidit. Tunc mirum in modum, cum caro mollis et ossa ejus confrigi potuissent, versa vice ipse tegulas et ligna tecti sub se confregit.* » (Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 19, p. 136). Voir note 48.

57. « *Cum missa matutinalis die eodem celebrata fuisset, ad altare superius more solito ad processionem*

consendimus. Ubi populo, qui huius miraculi fama magnus in ecclesia confluerat... » (Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 15, p. 120).

58. « *ante sancti sepulchrum* » (*ibid.*)

59. « *cum autem ante altare superius beati Egidii noviter factum in ecclesia ejusdem preces suas fudisset, socii qui cum eo venerant vix ab editis impetraverunt ut ad aliud altare inferius introducerentur, ubi corpus sanctum humatum antiquitus jacet. Quo cum introissent... sanctum Egidium implorabat... Cum oblationem suam eum altare posuisset, astantibus custodibus ecclesie circa eum, subito exclamavit : Sancte Egidie, gratias tibi ago... » (Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 20, p. 140).*

60. « *... mulier ad ecclesiam beati Egidii a viro suo deducta, cum in criptam inferiorem, ubi corpus ejus requiescit, introduci renueret, tandem eo die... quorundam viribus superata, ante venerabile corpus almi confessoris Egidii perducta est.* » (Girault, Girault (éd.) 2007, miracle 30, p. 204)

61. D'après la *Gallia Christiana* (IV, 1739, col. 504), l'inscription était toujours « *claustris fornice tecta* » au début du ^{xviii} siècle. Il est incertain si ce passage désigne les profondes arcades segmentaires insérées en sous-œuvre dans les flancs des contreforts de l'église ou une voûte de la galerie.

62. Les parties non soulignées entre parenthèses rondes manquent.

63. Favreau, Michaud 1988, n° 60, p. 70.

64. Voir nos remarques dans Hartmann-Virnich 2012.

65. Voir la notice de Jérôme Bénézet dans le présent volume, p. 375-376.

66. Les étapes sont comptées à partir de l'abandon de l'édifice précédent dont les dimensions et l'emprise au sol restent hypothétiques.

67. Hamann 1955-1956, p. 74-77, Dufoix (1976) 1979, p. 145-192, Jeolas 1994, p. 42-49. L'étude de Jean-Pierre Dufoix constitue à ce jour l'unique approche de l'espace claustral dans son ensemble.

68. « *... Verum cum monasterium ipsum, in quo corpus prefati Sancti Egidii, quod a diversis fidelibus devote et venerabiliter visitatur requiescat, inter mare, flumen Rhodani, ac in loco calido et paludibus circumdato, in quo tempore estivo aer intemperatus multum existit, constitutum sit, et illi monachi qui, juxta dicti ordinis regularia instituta, in eorum claustris habitare debent, cameras seu cellulas in numero sufficienti pro eorum habitatione in dicto monasterio non habeant, ac camere seu cellule in illo subsistentes subterranee et pro majori parte ita humide seu aquatice sint, ut vix habitari possint, et ipsi monachi ex frequentate (sic !) cum illis in eodem monasterio secularium personarum conversatione, vitam ab eisdem institutis regularibus quodammodo alienam ducere inciantur...* » (Goiffon 1882, CLXXX – 131, p. 261-262)

69. *Ibid.*

70. Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, p. 90-101 (phase C). Voir l'article dans le présent volume, p. 385.

71. « A été proposé qu'il serait bon délibérer si on doit cette année faire porter du fumier à la vigne, et quelle quantité. A été conclu que chacun des rentiers en fera porter le nombre de vingt charges... et le fumier qui est au-devant du cellier sera porté à la vigne aux dépens du chapitre » (Dufoux 1979, p. 27, d'après Arch. dép. Gard, G 1118, d'après une transcription de R. Jeolas).

72. « ... au joignant de la grande église, depuis la muraille de ladite église jusqu'à la chapelle qui est joignant la maison abbatiale, ledit endroit où feront ladite chapelle étant voûté qui seront tombées, et commenceront la muraille du devant devers les claustrés sur le fondement vieux qui y est encore, et l'autre muraille, dessus le derrière et levant, la commenceront sur la muraille ancienne, à fleur de la crotte qui y était... » (Dufoux (1976) 1979, p. 25, d'après Arch. dép. Gard, H 914, Pénitents blancs. Transcription de R. Jeolas). Cf. *infra*.

73. « ... ladite religion verifiée encores que des pierres de la maison abbatiale que ledit de Chaumont a du tout ruiné & a basti le fort deladite esglise. » (Sans date. Archives municipales de Saint-Gilles, n° 348, p. 25. Inédit. Transcription A. Hartmann-Virnich).

74. Annexe 1, fol. 10 r°.

75. D'après les auteurs du sixième tome de la *Gallia Christiana*, l'inscription de la fondation de 1116 est alors « *claustrum formice tecta* » (*Gallia Christiana VI* (1739), col. 504).

76. Goiffon 1882, CLXXXVII, p. 311-318 ; Girault 2007, p. 21. La date archéologique est située dans le dernier quart du XVIII^e siècle (Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, p. 102-105).

77. Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, p. 102-107 (phase B). Voir l'article dans le présent volume, p. 385.

78. Arch. dép. Gard, G 1235. Pour la vente des biens nationaux cf. Rouvière 1899-1900, p. 219 n° 1410 et p. 279 n° 1818.

79. Markiewicz 2004, p. 12-16, UC 20.

80. Hartmann-Virnich, Hansen, Markiewicz 2007, p. 55.

81. Pour l'analyse de la compensation de ce tassement progressif au cours du chantier voir *infra*.

82. Voir *infra*.

83. Les fouilles ont mis en évidence que les corrections d'axe, omniprésentes dans les murs et piliers de l'église inférieure, commencent au niveau des fondations. À l'ouest, un retrait de 0,17 m à une hauteur de 2,25 m au-dessus du sol actuel, qui se poursuit du collatéral nord à la nef centrale en se résorbant près de la pile engagée méridionale, corrige l'épaisseur et l'orientation du mur occidental, dont les parements ne sont pas parallèles au niveau inférieur. Le mur gouttereau nord est corrigé à trois reprises, à 0,40 cm, à 1,84 m et à 3,40 m au-dessus du sol. Dans ce cas, les retraits successifs de 0,20 m, 0,09 m et 0,07 m élargissent le bas-côté trop étroit pour égaliser les deux collatéraux de l'église supérieure, qui compensent

ainsi une différence d'environ 0,70 m. Une autre mesure qui confirme ce but compensatoire est le décalage du pilier engagé nord du mur occidental de l'église supérieure (cf. Hansen 2007, p. 103-104).

84. Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, sépulture SP1220, p. 20-204 (l'inclinaison du coffrage de pierre, observée sur le terrain, n'est pas mentionnée dans le texte du rapport). Voir l'article dans le présent volume, p. 384-386.

85. D'après Anacréon Delmas, chargé des travaux sous la direction de Charles Questel, « ...ces décombrés...occupent tout l'espace compris entre l'église et une culée qu'on a rencontrée à 5,50 m du mur des fondations et qui portait encore les premières vousoirs d'une voûte. » (Nicolas 1902, p. 105).

86. Le rapport sur l'état de ruine de l'abbatiale, rédigé le 6 août 1622 par Jean Amiguet, trésorier de Saint-Gilles, fait état de la disparition complète de l'escalier et de ses dimensions d'après le témoignage du garde du port de Saint-Gilles, maître Russac : « nous sommes acheminés là où souloyt estre les grands degrés de la dite église, par lesquels facilement, comme Russac nous a dit, pourraient monter trente hommes de front, tous lesquels degrés ont été démolis et rompus » (Archives de Jean Dumas, notaire à Saint-Gilles. Nicolas 1912, p. 108-109). Les deux baux à prix-fait de 1650 mentionnent l'existence d'un mur devant la partie sud de la façade qui devait être détruit pour la construction d'un perron (Arch. dép. Gard, archives de maître Monnier, G 1594, fol. 4-12, fol. 7r°, cf. annexe 1).

87. Un écart de 9 cm répond sans doute à une travée plus large, identique à celle de la porte du rez-de-chaussée du bâtiment méridional (*infra*). Une étude approfondie du mur et des traces de portes liées au cloître et au prolongement de l'aile occidentale est en attente.

88. Un coup de sabre et des murs plus épais suggèrent une séparation de la travée méridionale. Deux portes dans la première et dernière travée donnaient dans le passage entre les ailes ouest et sud et dans le cloître, et il subsiste des traces d'une troisième porte plus au nord.

89. 26,63 m de largeur nord-sud sur 34,30 m de longueur est-ouest.

90. Les quatre assises de pierre de taille au-dessus de l'assise d'arase au-dessus du sommet de l'arc avec une rangée de corbeaux à crochet correspondent à une surélévation secondaire, surhaussée à son tour au XIX^e siècle.

91. Seule la dernière travée orientale de ce mur subsiste dans une propriété privée actuellement à ciel ouvert.

92. Cf. Hartmann-Virnich 2004, p. 288-289 et fig. 2. Une épithaphe gravée sous une des arcades du rez-de-chaussée, apparentée aux épithaphes du socle de la façade par son cadre mouluré, suppose l'existence du bâtiment dans un XII^e siècle avancé (Hamann 1955-1956, I, p. 74-75 ; Favreau, Michaud, Mora 1988, n° 66, p. 75).

93. Voir ci-dessous. Pour un bilan des hypothèses relatives à la date précoce de ces murs cf. Diemer 1978,

p. 81-89 et note 252, p. 138. M. et P.-G. Girault et J. Zink attribuent les murs latéraux de la travée à une phase précoce du chantier de l'abbatiale actuelle, identifiée avec l'édifice commencé en 1116 (Girault, Girault (éd.) 2007, p. 238 ; Zink 2010, p. 220).

94. Ignorant l'ébrasement, J. Zink interprète cette ouverture comme porte d'un escalier, sans égard à sa position et à ses proportions improbables (Zink 2010, p. 232-233, 241 et fig. 3). D. Diemer l'attribue à tort à une modification tardive (Diemer 1978, P 86), R. Hamann à un état carolingien (Hamann 1955-1956, I, p. 25).

95. Voir *infra*.

96. Cf. Hartmann-Virnich 2012.

97. Favreau, Michaud 1988, n° 59, 61-65, p. 69, 71-74. Trois inscriptions, dont celle du mur sud de la première travée, se trouvent à l'assise précédant celle de la fondation, les trois autres assises en dessous de cette dernière, en alternance avec les premières, sans rapport avec l'une ou l'autre des deux périodes chronologiques. Depuis l'étude de Meyer Schapiro (Schapiro 1937 (1987), l'authenticité de ces inscriptions a été admise par tous les auteurs (cf. en dernier lieu Zink 2010, p. 281-283).

Si deux sont datées de 1142, les trois autres épithaphes sous la façade, non millésimées, ont été identifiées avec des personnages décédés avant 1129 (Schapiro 1937 (1987), p. 416-425) bien que des homonymes plus tardifs aient également été envisagés : un article inédit de Roselyne Jéolas intitulé « Inscriptions de la crypte de l'église de Saint-Gilles » liste, sans en indiquer les sources, les références à des noms conformes à l'onomastique des épithaphes ou inscriptions funéraires pour des périodes plus tardives : *Hubilorus* (de 1138 à 1221), *Frotardus* (1138, 1174) et *Petrus de Brozet* (1158) (Archives de l'Association Histoire, Archéologie et Sauvegarde de Saint-Gilles). Par ailleurs, un lieu dit *Brozet, quem Petrus tenere videtur*, est déjà mentionné en 1029 dans un acte de l'abbaye de Gellone (*Gallia Christiana, VI, Instrumenta*, IX, col. 174-177, col. 177). Selon l'état actuel de la recherche, rien ne semble trahir clairement le caractère apocryphe des inscriptions ni un remploi de blocs provenant d'une autre construction. Au contraire : dans au moins trois voire quatre cas une marque complémentaire en forme de V a été incisée dans le parement à l'aplomb ou en dessous de l'épithaphe avec la même graphie et la même technique. Une étude comparative de la graphie et de la facture des lettres fait toutefois apparaître des liens de parenté au-delà de la date différente suggérée par Schapiro et invite à reprendre l'étude prosopographique des personnes désignées. En dehors de l'évidente similitude des épithaphes datées de 1142, les trois autres présentent des analogies nonobstant. Les différences induites, notamment par la taille inégale des lettres, plus grande pour l'inscription de *Petrus de Brozet* qui ne comporte que deux lignes, étalées sur toute la surface du bloc comme dans les deux autres cas, en l'absence de la mention de l'anniversaire du décès. L'absence de la mention de l'anniversaire de la mort de *Petrus de Brozet* interroge en outre sur le lien direct de cette inscription avec la commémoration d'un décès dont le souvenir était encore vivant. Une nouvelle étude archéologique et épigraphique est actuellement en

cours (A.-S. Brun, sous la codirection de A. Hartmann-Virnich et de C. Treffort).

98. Cf. Treffort 2010, p. 240.

99. La documentation sommaire du sondage conduit en 1975-1976 dans l'angle sud-ouest, rouvert en 2009, ne livre aucune information précise sur l'état de la stratigraphie et la présence de sépultures (Markiewicz 2009, p. 25-30 ; 2011).

100. Favreau, Michaud 1988, n° 66, p. 75.

101. Les épitaphes de Causitus (+ *HIC SEPVLTVS / EST CAVSITVS : / ANN(O) : D(OMI)NI : M̄ : C̄ : XLII° : ORATE : PRO : EO*) et de Gilius (*HIC : SEPVLTVS : / EST : GILIVS ANN° / D(OMI)NI : M° : C : X°LII° / ORATE PRO EO*) ne mentionnent que l'année 1142, celle de Petrus de Brozet, de taille particulièrement monumentale, étant dépourvue de toute référence chronologique (*HIC IACET / PETR(US) DE BROZET*).

102. Markiewicz 2004, p. 39-40.

103. Cf. *infra*.

104. CR-Tr IV c mur s, CR-Tr IV c mur n.

105. Cf. Diemer 1978, p. 81-89.

106. Markiewicz 2004, p. 51-61 ; Markiewicz 2005, p. 97.

107. Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, CN1167, p. 84-87 et fig. 6.01-6.08.

108. *Ibid.*, p. 82, fig. 6.01, TR1006.

109. Une future poursuite des fouilles vers l'église doit vérifier si l'antériorité de la galerie au conduit (Masbernat-Buffat, Buffat, Hartmann-Virnich, Legrand-Garnotel, Schneider, Chazottes 2012, CN1167, p. 84), improbable du point de vue de la chronologie, répond à une réparation.

110. *Ibid.*, p. 82, fig. 6.01, TR1003.

111. Voir *infra*.

112. Le mur en demi-cercle du premier escalier est alors grossièrement bûché.

113. Les blocs simplement layés, sans ciselure et dépourvus de signes lapidaires, sont fréquemment épaufrés aux bords.

114. Des formats comparables (23 à 30 cm en hauteur et 30 à 40 cm en largeur en moyenne) caractérisent les remplois dans les parties basses du parement extérieur du mur gouttereau sud (CR-Tr I, II, III, IV s mur s), et dans les parties hautes des travées I et II du mur gouttereau nord (CrTr I, II n mur n). Dans ce dernier cas, on observe des traces de retaille à la broche ou au pic sur plusieurs pierres isolées.

115. D. Diemer attribuait ce coup de sabre à la modification d'un édifice plus ancien (Diemer 1978, p. 87).

116. Pour les maçonneries du premier état, un seul signe est identifiable à la pile occidentale du mur sud de la travée centrale.

117. L'impact de la correction est encore plus prononcé au doubleau soutenu par les piles (CR-Tr

IV-V c arc II), dont la retombée nord est plus large de 30 cm.

118. Au pilier engagé sud-est, un léger changement d'axe semblable au départ d'une abside est effacé par la reprise du second état. L'abside restituée par J. Zink s'inscrit dans sa reconstruction d'un hypothétique « édifice I (vers 924) » (Zink 2012, p. 217-220 et fig. 15b), infindée car inspirée d'une connaissance partielle et d'une interprétation erronée des données archéologiques (cf. *supra*).

119. Cf. déjà Diemer 1978, p. 84.

120. Il s'agissait probablement d'une théophanie au Tétramorphe peinte sur la voûte et les doubleaux orientaux, accompagnée de figures d'angles sur les murs latéraux. De la même époque pourraient dater les restes inédits d'un décor formé d'une résille de carreaux posés sur la pointe et alternant une dichromie orange et verte, qui subsistent à la seconde travée du mur latéral sud.

121. Des relevés exhaustifs et cartographies ont déjà été réalisés entre 1999 et 2002 pour la partie ouest de l'abbatiale dans le cadre de la thèse de doctorat de H. Hansen (Hansen 2007), et par le même auteur dans le cadre d'une commande de la DRAC Languedoc-Roussillon en 2003. Les observations de J. Zink, qui passent sous silence l'apport de ces travaux préexistants, se fondent sur un repérage partiel, succinctement illustré par une photographie synoptique des signes pris en considération (Zink 2010, p. 304, fig. 22). Les conclusions sélectives, contaminées par des déductions infindées, sont de ce fait hétérogènes et méthodologiquement contestables.

122. Un seul signe en forme de losange identifié à la pile sud-ouest de la travée (Pe III-IV s).

123. On trouve à la façade du bâtiment sud, des traits diagonaux sur trois blocs autour de la porte haute, semblables à ceux de la seconde étape de l'église, et deux signes en forme de flèche dans les parties basses au-dessus et en dessous du sol actuel, ainsi que quelques occurrences de signes dans le bâtiment ouest (intérieur et extérieur). Voir *infra*.

124. Le recours à des blocs en remploi est suggéré par la fréquence des épaufrures (cf. *supra*), l'apparition insolite de signes doubles sur un même bloc et des tailles particulières comme les layures en éventail.

125. On distingue la même façon irrégulière aux signes du mur oriental du bâtiment ouest du cloître (plusieurs signes en face du socle de la façade occidentale de l'abbatiale).

126. Les irrégularités considérables de tous les éléments architecturaux entravent la comparaison des mesures.

127. J. Zink, sans égard à la chronotypologie des appareils, attribue ce mur aux restaurations du XVII^e siècle en référence au premier bail à prix-fait du 20 avril 1650, dont les termes très vagues ne peuvent toutefois être mis en relation avec l'élévation en question (« plus bastir audedans des voulttes basses deux petites murailles pour boucher ce qui est thumbé » (Zink 2010, p. 248, note 136 d'après Nicolas 1895, p. 450-451).

128. Un sondage limité à environ 20 cm a mis à jour une surface très irrégulière qui ressemble à des moellons.

129. La bretture et le grain d'orge n'apparaissent qu'avec la construction des grandes fenêtres (étape 4) et des voûtes (étapes 5, 6, 7, 8).

130. Travées I-II : 285 cm, travées III-V : 288 cm.

131. Ce procédé se raréfie considérablement avec les changements d'appareil ultérieurs.

132. Avec des variantes à traits parallèles ou croisés en *crux decussata*.

133. Les deux derniers « oiseaux » se limitent précisément au raccord.

134. « Oiseau », des petits traits à l'emplacement d'un angle du bloc manuellement gravés, F, A, T à travers. En revanche la travée VI du mur sud est dépourvue de signes lapidaires à hauteur de la crypte, à une exception près. Les blocs moins soignés de cette travée ne semblent pas avoir été destinés à rester apparents à ce stade de la construction.

135. Cf. Hansen 2007, p. 93.

136. Le remaniement a toutefois effacé le contact direct entre les murs et les indices chronologiques.

137. Du côté sud, où l'ébrasement est resté intact, les blocs, façonnés avec précision, ne sont pas retaillés, comme l'attestent les signes lapidaires en forme de trait diagonal. Du côté nord, l'ébrasement est probablement élargi, en entamant les blocs d'angle.

138. L'emplacement de cette source de lumière, qui délaisse le côté nord, semble tenir compte du meilleur ensoleillement ou de contraintes aujourd'hui inconnues. L'absence d'ouverture en façade tend à confirmer l'existence d'un escalier sur voûte, conformément aux vestiges d'une telle construction identifiées en 1842 (cf. *supra*).

139. Cf. Diemer 1978, p. 95-98.

140. Contre J. Zink qui suppose que les piliers engagés I-II nord du mur nord et 0-I nord du mur ouest sont conçus dès le départ avec une imposte (Zink 2010, p.236), en se fondant sur la comparaison des signes lapidaires sur le pilier engagé I-II nord avec ceux situés 8 m plus haut sur le mur sud, au niveau des arcs des grandes fenêtres de la crypte. Toutefois l'interprétation des marques lapidaires hors du contexte global, sans prendre en compte la réalité constructive complexe, conduit l'auteur à des conclusions erronées, même si la réapparition des marques dans un groupe de signes différents illustre de toute évidence l'organisation stricte d'un chantier mené sans interruption.

141. Sur la chronologie des voûtes cf. déjà Diemer 1978, p.113-127.

142. Bernardi, Hartmann-Virnich 2003.

143. Si la voûte de la travée I de la nef centrale fut largement reconstruite au XVII^e siècle, les prix-faits de 1650 ne la mentionnent pas explicitement. Une première restauration ou réfection des voûtes des deux travées occidentales du vaisseau principal n'est pas à exclure (voir ci-dessous).

144. « Crosse » et « A ».

145. D. Diemer suggère le projet d'un voûtement en berceau intégral pour tout le collatéral sud (Diemer 1978, p. 113-127, avec références). Cette voûte aurait alors nécessité une pénétration pour la baie réduite.

146. Un autre indice en faveur de cette hypothèse est l'absence de doubleau entre la troisième et quatrième travée centrale, suggérant soit une attente, soit un prolongement du voûtement de la travée de la confession dont quelques claveaux dépassent en effet la travée IV vers l'ouest.

147. « F »

148. La face arrière nord du pilier qui n'était vraisemblablement pas fait pour être accessible, montre un détail important : à l'est de la corniche d'imposte qui se trouve à la hauteur des autres impostes dans la crypte, le pilier continue, encore 50 cm, jusqu'au contact avec le mur de l'escalier, où il dépasse le niveau de la corniche de 1,50 m pour disparaître derrière l'arc de soutènement de la partie haute de l'escalier. Il s'agit du reste de la partie haute du pilier dans son état initial sans imposte. Du côté ouest de cette face du pilier les assises seront sans doute démontées et remplacées par la maçonnerie des voûtes.

149. L'étude de cet espace est actuellement impossible.

150. Assises 1 à 6 : traits diagonaux simples et croisés (étape 2), « croix », trait avec *apices* (étapes 2 et 5) ; parties hautes : « A, E, B, X, I, T » (cf. la voûte sur croisée d'ogives, étape 5), « R » (étapes 4 et 5).

15. Cf. *infra*.

15. Cf. *infra*.

15. La maquette 3D a démontré que deux autres orientations auraient été possibles pour conduire l'escalier au-dessus de la voûte, ce qui soutient l'hypothèse que l'emplacement était délibérément choisi.

15. Les signes lapidaires sur les blocs de ce massif sont : « A, B, Ω ». Le « B » se trouve aussi dans l'ébrasement de la grande fenêtre de la travée VI voisine, le « Ω » sur un bloc du remaniement du pilier IV-V sud, le « B » et le « A » sur la voûte VI centrale. La construction du massif d'escalier, proche de celle des grandes baies, précède une étape de remaniements du voûtement et met en évidence la densité de la chronologie relative.

155. L'appareil dit « de Montpellier », qualifié d'*opus monspessulanum* ou *opus monspeliensium* par Jean-Claude Bessac et Jacques Pécourt (Bessac, Pécourt 1995, p. 107-109), alterne des assises de blocs de parement posés dans le lit et sur chant. Il est dit « *carrettes et jasens* » dans les sources (Sournia, Vayssettes 1991, p. 157 et fig. 159-160 ; Pousthomis-Dalle 2008, p. 68-69).

156. Les traces d'outil et signes lapidaires ne sont de ce fait plus lisibles.

157. Sans ciselure périphérique, surfaces relativement lisses avec beaucoup moins de traces d'outils qu'au mur sud, orientation des coups moins régulière.

158. Deux tores encadrant une doucine.

159. Un autre détail confirme la position chronologique de l'escalier : entre les travées V et VI, le mur

sud montre une perturbation importante à l'endroit du démontage de la pile engagée V-VI au profit de l'escalier rampant. Au moment du voûtement, le pilier engagé était encore en place. Les deux impostes qui furent alors posées à droite et à gauche de ce support respectent encore son ancien emplacement dans la maçonnerie, avec un coup de sabre vertical sur toute la hauteur du pilier disparu. L'entrée du pilier dans la voûte se distingue encore à une hauteur d'environ 4,55 m au dessus du niveau du sol. Rétrécissant le passage. Ce pilier fut démonté après la construction de la rampe d'escalier pour rendre plus confortable la circulation. Le rebouchage retracé exactement l'emplacement du pilier engagé ; il est réalisé avec les mêmes modules d'appareil que la reprise des piliers des travées V et VI, ce qui confirme à nouveau l'imbrication chronologique de la construction de l'escalier et des autres travaux menés pour achever la partie orientale.

160. Un changement de format se distingue déjà à plusieurs assises au-dessous du niveau de fin d'étape, à hauteur de la première assise des petites fenêtres, passant de blocs relativement petits et irréguliers à des formats extrêmement élancés et plats. La répartition des signes lapidaires tend à désigner ce changement comme une sous-étape (cf. Hansen 2007, p. 94).

161. Les traces de mortier au contact des arcades, dont les retombées sont gravées dans les contreforts déjà en place, permettent de restituer une double arcature par travée (voir la maquette 3D).

162. La dichromie des claveaux rapproche cette baie de la porte de la vis au chevet.

163. Il reste incertain si la reprise complète du mur au-dessus du linteau est due au remplacement d'une voûte en berceau préexistante (voir *supra*).

164. Outre l'absence de signes lapidaires, l'appareil de la partie haute du mur se distingue à l'intérieur par une alternance d'assises grandes et réduites, par l'absence de ciselures périphériques et par les premiers impacts de bretturage, un outil qui sera utilisé par la suite de plus en plus fréquemment pour les blocs des autres grandes baies et au cours des étapes suivantes.

165. Nous avons naguère interprété à tort ces perturbations comme le fruit d'un encastrement après-coup, à la différence de la baie homogène de la travée III (Hansen 2007, p. 96).

166. Les hauteurs des assises en place sont en effet respectées avec des différences de dimensions minimales d'environ 5 mm. Mais la distinction des deux étapes est plus facilement visible à travers les traces d'outil des pierres. Sur les blocs insérés après coup, il y a une surface plus lisse, moins d'impacts d'outil et partiellement des traces de bretturage qu'on ne trouve jamais sur les blocs du mur sud avant les remaniements de l'étape 4. (Observations faites à partir d'un relevé pierre à pierre exhaustif des 6 travées du mur sud, à l'échelle 1 : 10)

167. La largeur de la fenêtre de la cinquième travée est réduite de 10 cm, celle de la sixième baie de 1,10 m, en raison des contraintes architecturales

168. Le même signe « B », identifié par sa forme particulière, qui apparaît dans l'ébrasement de la baie de la

sixième travée, se rencontre fréquemment au voûtement de la travée III et des travées orientales, ainsi qu'au socle de l'escalier du bas-côté sud.

169. L'appui des baies septentrionales se situe à environ 2 m au-dessus de celui des fenêtres sud.

170. Au sud, les assises au-dessus de la ligne de reprise sont plus hautes et les blocs plus courts ; au nord, l'assise est nettement plus variable d'une travée à l'autre jusqu'à la hauteur de la claire-voie.

171. Cf. Hartmann-Virnich, Hansen 2000, p. 282, et nos observations sur la façade.

172. D. Diemer avait déjà supposé une relation entre les éléments décoratifs de la façade et ceux de la crypte (Diemer 1978, p. 227).

173. Le revers des piliers du côté des collatéraux reste alors en l'état. D. Diemer avait attribué la diversité des solutions architecturales et les incohérences dans la crypte en partie à la distinction fonctionnelle des espaces (Diemer 1978, p. 132). Mais, s'il est en effet indéniable que la crypte fut dès le début conçue comme un espace divisé en différentes zones d'après les traces d'anciennes cloisons et de décor peint et la concentration des graffiti médiévaux dans la travée d'accès au cloître, il est difficile de faire la part des différences intentionnelles et accidentelles au cours d'un chantier manifestement difficile.

174. Ce rapprochement entre le mur ouest de la travée de la confession et le voûtement de la troisième travée de la nef centrale est suggéré par un signe lapidaire « A » à la deuxième assise du côté nord, similaire à un des nombreux signes de la voûte sur croisée d'ogives de la travée III et la quasi absence de traces d'outils sur les surfaces lissées des pierres.

175. Le pilier engagé VI-VII est retaillé grossièrement en biais pour modifier sa forme rectangulaire originelle, d'après les traces à la première assise au-dessus du sol actuel. Le remaniement assez conséquent se distingue à la fois par les impacts grossiers des outils de taille et par les gros joints.

176. Les modules sont relativement petits et réguliers, avec une hauteur d'assise de 17 à 23 cm et une longueur majoritairement entre 50 et 75 cm.

177. Les signes de la face septentrionale du dernier pilier sud répondent à ceux du voûtement, avec un groupe d'autres signes des voûtes des travées III et du collatéral nord.

178. La chronologie des voûtes de la travée III a déjà été établie par D. Diemer (Diemer 1978, p. 90-98).

179. À partir de l'étape 5, la maquette 3D, centrée sur la crypte, ne représente la progression des travaux à l'église supérieure que dans les travées correspondantes.

180. La poussée de la voûte sur croisée d'ogives est contenue entre autres par la quatrième travée et la voûte par les piliers s'élevant au moins au niveau du sol de l'église haute.

181. Signe « B » du même type.

182. Comme l'attestent le tracé hésitant des ogives et les retailles en ravalement à la naissance de certains voûtains.

183. « A, B, E, X, T, db, I, losange, croix et cercle, Δ ». Les signes sont insculpés profondément et avec grand soin, à la différence des signes qui apparaissent sur les murs, conformément à la qualité de la facture et du décor des ogives.

184. Ce voûtement est construit en dernier après les voûtes de la partie orientale et celles des deux travées occidentales dans les collatéraux.

185. Les voûtes du collatéral ont été fortement endommagées et reprises à l'époque moderne, sans doute suite aux travaux de démolition ordonnés en 1622 par Henri de Rohan et interrompus par le départ précipité des troupes protestantes. Le 6 août 1622, le rapport du trésorier de Saint-Gilles constate : « Nous a été montré... comme on a sapé la tour et le grand clocher de la grande église, lequel clocher, en tombant a ouvert deux chapelles de la dite église et une partie des murailles maîtresses d'icelle. Pareillement on a sapé quatre piliers qui soutenaient les voûtes des couverts des chapelles de la dite église, lesquels piliers et voûtes, en tombant sur la voûte de la plus basse église, a enfoncé l'autre voûte de la dite basse église » (Saint-Gilles, Arch. mun., FF, n° 19, manuscrit De Raybaud, d'après Nicolas 1912, p. 108).

186. Les courbes et les dimensions très proches des nervures sont mises en évidence par le relevé numérique.

187. La reprise est marquée à la cinquième travée par des pierres d'attente à la jonction des deux voûtes effacée à la sixième travée par les destructions et restaurations du XVII^e siècle.

188. Outre la différence du liant, le relevé manuel à l'échelle du 10^e met en relief les différences très subtiles entre l'appareil en place et ces éléments.

189. « B, Δ, T ».

190. « T, N, A » en trois variantes.

191. « Pentagramme », « double trilobe ».

192. À la sixième travée et dans la moitié orientale de la travée précédente, la quasi-totalité des claveaux d'ogives porte le signe « T », combiné aux doubleaux du collatéral nord avec un second signe « A ». Les doubleaux des croisées d'ogives orientales en revanche sont dépourvus de signes, et l'absence de marques sur les branches d'ogives occidentales de la cinquième travée pose la question du partage du travail pour un même ouvrage. À l'arcade orientale de la dernière travée, la marque « T » est absente tandis que les signes « A » (trois variantes), « B, Δ, N, +, I » et le « double trilobe » abondent.

193. Il s'agit d'un mélange des signes des voûtes de la travée III (« B, E, X »), des voûtes des travées V et VI (« B, N », différentes variantes de « A », « double trilobe », « +, T, pentagramme, Δ ») et d'autres signes (« P, S », variante de « B »).

194. À partir du sol actuel de l'ancien espace claustral, soit environ à la mi-hauteur originelle des baies de l'église haute.

195. À la différence de l'étape 4 (mur sud), les signes deviennent beaucoup plus nombreux : mur sud : « B, S, M, X, T, Δ, N, II, IJ, losange ». Mur nord : « B, R, ∞, S, M, V, II ».

196. Observations dans le mur sud seulement. Dans le mur nord, les parties hautes sont encore plus perturbées par les réparations du XVII^e siècle et l'achèvement de l'étape 5 n'est conservé dans aucune travée de la nef, sauf dans la travée VI où l'arrêt de cette étape se trouve à un niveau beaucoup plus bas, comme c'est le cas aussi du côté sud.

197. Pour la question de la standardisation du moyen appareil dès le XI^e siècle cf. Hartmann-Virnich 2004b.

198. Les archivoltes centrales, postérieures aux archivoltes latérales, font probablement partie de cette sixième étape de la construction.

199. Cf. Diemer 1978, p. 171, qui propose déjà une date autour de 1200 pour ces éléments à partir des critères stylistiques. Une nouvelle étude de la sculpture architecturale de l'abbatiale, centrée en premier lieu sur les fragments erratiques et le mobilier lapidaire issu des fouilles archéologiques, est actuellement en cours (cf. Bonetti 2012).

200. Un reste de la partie supérieure subsiste à la pile II-III nord.

201. Les profils des moulures sont en principe les mêmes mais leur hauteur varie souvent de 1 à 3 cm, y compris dans des parties homogènes de la crypte.

202. Les signes « B » et « E » sur les parements de l'escalier, à une hauteur de 1,50 m à 3 m, répondent à ceux des voûtes de la troisième travée contiguë. Sur l'arc nord-sud soutenant la partie haute de l'escalier se trouve le signe « T », qui revient au pilier I-II nord et au doubleau entre les deux travées du collatéral nord, avec d'autres signes qui relient ce pilier au même voûtement (« A, N, T, X »). Ce synchronisme a déjà été supposé par D. Diemer (Diemer 1978, p. 98).

203. Le pilier I-II nord se distingue par un module d'appareil plus réduit et plus régulier, aux surfaces soigneusement lissées. Les signes lapidaires le rattachent clairement à l'étape de construction tardive des parties hautes du collatéral nord.

204. Cette découverte résulte de la création de la maquette numérique à partir des cotes réelles relevées sur le monument.

205. Dimensions : 0,83 m x 0,79 m et 0,83 x 0,84 cm pour une profondeur de 0,70 m.

206. L'état fragmentaire des restes et leur recouvrement par des concrétions calcaires et des sels interdisent un relevé par décalque au contact de la couche picturale, et entravent une étude approfondie. Dans la seconde travée du collatéral sud, un décor peint dichrome extrêmement fragmentaire, formé de losanges, pourrait avoir été lié à une partition du volume architectural vers le XIV^e siècle.

207. Le tassement progressif des murs ouest et sud au cours même du chantier fut mis en évidence par notre relevé pierre-à-pierre de la façade et de son socle (Hansen 2007, p. 79, 87, 108-111, 121-122, 125-159, *passim*). Ces problèmes de stabilité eurent des conséquences considérables pour la construction du portail central dont le porche initialement prévu dut être abandonné (cf. Hansen *infra*). Dans ce contexte un retard de la construction des parties occidentales de la crypte au profit du chantier des parties orientales semble plausible, sans indice clair d'une interruption des travaux.

208. Ces nervures simples rappellent les doubleaux non moulurés du collatéral nord et leur largeur (0,53-54 m) répond à 2 cm près à celle des ogives septentrionales (0,55-56 m).

209. Scotie à onglets bordée de quarts-de-ronds entre deux bandeaux, avec des variations de hauteur (entre 0,02 et 0,03 m) et de galbe des composantes du profil, plus ou moins prononcé. Seule la console dans l'angle sud-est de la première travée n'est pas moulurée.

210. L'appartenance des trois rainures verticales mourant sur le sommier à l'état d'origine est incertaine.

211. Les blocs, majoritairement layés verticalement et horizontalement sans ciselure, ci et là ravalés dans l'entourage des joints, se distinguent par des signes lapidaires isolés d'un type particulier (« AV » composé de longs traits diagonaux, « IV »).

212. Du côté du collatéral, les trois premières assises du doubleau sont verticales puisque l'imposte est située à environ 0,80 m en dessous de celle des retombées méridionales déjà en place.

213. Les blocs des piédroits sont adossés aux faces d'angle obliques du pilier en respectant la hauteur des assises à 0,015 m près. Ce mode de construction pourrait relever d'une modification au cours de la mise en œuvre ou du manque de familiarité avec le voûtement sur croisée d'ogives généralement caractéristique de la crypte.

214. Une réfection partielle d'une construction initialement homogène des voûtes centrales et méridionales, dès avant la restauration moderne de la première travée centrale est incertaine et improbable, faute de traces. Les irrégularités des nervures et voûtains dans cette travée résultent effectivement du remontage partiel après les destructions des guerres de Religion.

215. Le tracé segmentaire du doubleau amorcé par le sommier, incompatible avec la hauteur de la voûte de la troisième travée déjà en place, accuse l'incompétence des tailleurs de pierre et des bâtisseurs, qui n'ont pas hésité à ravalé l'intrados du sommier et des quatre premiers claveaux sur la moitié orientale de l'arc pour corriger la courbe après-coup.

216. Dont des ravalements à la brette et à la gradine au contact de l'extrados et des voûtains.

217. Quicherat 1876, Mortet, Deschamps 1929 (1995), p. 290, n° CXXXVI.

218. Comme l'attestent les termes d'une bulle pontificale datant du milieu des années 1260, qui exhorte, en des termes inspirés des Lamentations de Jérémie (Jr 4,1), l'abbé à interdire aux moines d'accéder sans raison aux « parties hautes » qui dominent toutes les rues, en s'exposant inutilement à la vue des habitants : « *In ecclesie tue superiori parte, que caput est omnium platearum, dispergi lapides sanctuarii minime patiaris, quod profecto contingeret, si tuos monachos iuxta morem illuc ascendere sine causa, ibi currere et discurrere, videri pariter et videre...* » (Thumser 2007, n° 189, p. 121-122 ; Jordan 1893, n° 1058, p. 379 ; cf. Nicolas 1912, p. 243 d'après de Lasteyrie 1902, p. 98).

219. Bonnin 1852, p. 366. Cf. Girault, Girault (éd.) 2007, p. 238.

220. Hartmann-Virnich 1996, 2000 A.